

# via domitia

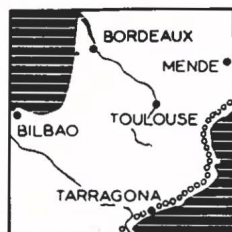
23

1980 - n°1



# VIA DOMITIA

---



Administration : 56, rue du Taur, 31000 Toulouse

COMITÉ de RÉDACTION de *VIA DOMITIA*

Directeur : *J. Allières*

Rédacteur : *J-C. Dinguirard*

Rédacteur-adjoint : *X. Ravier*

*Répondants :*

A) domaine basque : *J. Allières* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

domaine espagnol : *Jeanine Fribourg* ( Université René Descartes )  
*Philippe Cahuzac* ( Université de Bretagne Occidentale )

domaine occitan : *J. Boisgonnier* ( Centre National de la Recherche Scientifique )

B) linguistique : *J. Allières* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

dialectologie : *X. Ravier* ( Centre National de la Recherche Scientifique )

onomastique : *F. Baby* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

littérature : *C. Anatole* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

ethnographie : *J-C. Dinguirard* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

---

ABONNEMENTS : 1 an (2 fascicules), 50 F

Les chèques doivent être libellés et envoyés avec la commande au nom de :  
Régisseur du Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail,  
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - CCP Toulouse 8620-29 E

# via domitia

23

1980 - n°1

Langues et cultures du Sud de la France  
et du Nord de l'Espagne



Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le-Mirail  
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - France

vis domitia

22

1980-11

Langues et cultures du Sud de la France  
et du Nord de l'Espagne



## MYTHOLOGIE BIGOURDANE ET MYTHOLOGIE BASQUE\*

Xavier RAVIER

A première vue, les récits mythologiques présentés et étudiés dans cet ouvrage participent de thématiques assez profondément différentes les unes des autres, ce qui sans doute confère à mes matériaux un aspect quelque peu hétéroclite. Les raisons de cet état de fait ne sont pas difficiles à percevoir.

Comme tout chercheur de terrain, j'ai été très souvent contraint de m'en remettre à la fois au hasard et à la providence, obligé par là-même d'accueillir tels qu'ils se sont présentés et quand ils se sont présentés les témoignages parvenus jusqu'à moi : point n'est besoin d'insister pour faire comprendre en quoi une telle façon de procéder aboutit nécessairement au rassemblement de données multiformes, voire même hétérogènes. Touchant précisément la manière dont j'ai dû conduire ma collecte, se pose aussi la question de l'exhaustivité : on n'aura aucune peine à comprendre pourquoi je m'abstiendrai avec la plus grande fermeté de prétendre avoir atteint la totalité des traditions mythiques de la Haute Bigorre. Du reste, même si un observateur, dans un domaine comme celui à l'étude duquel je me suis voué, bénéficiait par hypothèse de conditions optimales et idéales, raisonner en terme d'exhaustivité ou de non exhaustivité ne serait-ce pas soulever un faux problème ? Car ainsi que l'a très bien vu Lévi-Strauss, « l'ensemble des mythes d'une population est de l'ordre du discours. A moins que la population ne s'éteigne physiquement et moralement, cet ensemble n'est jamais clos. Autant vaudrait donc reprocher à un linguiste d'écrire la grammaire d'une langue sans avoir enregistré la totalité des paroles

\* Toute la thèse de notre collaborateur X. RAVIER aurait été à publier ici : son ampleur dépasse malheureusement les possibilités de Via Domitia. L'auteur nous a autorisés à publier en avant-première le présent chapitre, crucial pour nos études ; nous y avons maintenu les références à l'énorme corpus mythologique rassemblé par X. RAVIER, et exposé par lui préalablement. La gêne que le lecteur est susceptible d'éprouver à la lecture des références codées est légère, au regard tant de la voie nouvelle que X. RAVIER ouvre à la problématique euskaro-pyrénéenne, que de l'importance méthodologique de ce chapitre révolutionnaire. (NDLR)

qui ont été prononcées depuis que cette langue existe, et sans connaître les échanges verbaux qui auront lieu aussi longtemps qu'elle existera». <sup>1</sup>

D'un autre côté, on doit aussi tenir compte de ce que, comme tous les ensembles mythiques connus, celui de la Bigorre, dans son état naturel, c'est-à-dire dans la réalité elle-même, consiste en un mélange d'éléments très variés, ressortit aux traditions les plus diverses par leurs origines et leurs contenus, les récits à personnages humanisés ou antropomorphes voisinant par exemple avec ceux qui font intervenir des représentants du monde animal sous des apparences plus ou moins fantastiques (serpents chthoniens, créatures aquatiques, etc...). D'ailleurs, comment ne pas rappeler à ce propos les efforts déployés par les folkloristes du siècle dernier ou du début de celui-ci dans le but de mettre un peu d'ordre dans les univers légendaires à l'écoute desquels ils se mettaient ? Mais quand on examine de près leurs tentatives dans ce sens, on a très vite l'impression qu'ils ont été bien des fois embarrassés par la profusion et la non-homogénéité des données. Il s'ensuit qu'ils n'ont eu parfois d'autres recours que d'essayer de marier les critères de genre à ceux de contenu, de combiner jugement esthétique (personnel) et appréciations stylistiques. De cette démarche, comportant évidemment tous les risques de subjectivisme que l'on imagine, nous avons un bon exemple avec le très estimable savant de Lectoure, Jean-François Bladé : «Quant à leur distribution dans ces trois volumes (il s'agit de contes populaires de la Gascogne gersoise), écrit cet auteur, je l'ai réglée tout à la fois sur le fond et la forme des pièces, en partant du sublime pour descendre jusqu'au familier.

C'est pourquoi mon premier tome est réservé tout entier aux *Contes*, qui, par la grandiose simplicité des données, par l'héroïsme des caractères, comme par la hauteur du style, relèvent visiblement de l'épopée. Ce sont les *Contes épiques*, titre que j'ai longtemps repoussé, comme prétentieux, mais que j'accepte enfin, pour obéir à ceux dont je subis volontiers l'experte et amicale autorité.

Après ces textes de premier ordre, viennent d'autres *Contes*, mystiques pour la plupart, et dont le style, encore élevé, se retrouve généralement dans les traditions superstitieuses. J'ai réuni le tout dans le tome II intitulé *Contes mystiques et Superstitions*.

Enfin l'uniformité du ton des *Contes familiers et Récits* m'a décidé à leur réserver le troisième et dernier tome». <sup>2</sup>

Et cette très significative citation pourrait être allongée sans que devienne perceptible une modification du propos de l'auteur à qui elle est empruntée.

Pourtant malgré les risques évidents que cela comporte, je me vois à mon tour obligé de commencer en parlant classification, mise en ordre. Mais il doit être entendu que je n'accorde à ces considérations taxonomiques qu'une valeur provisoire : elles sont destinées uniquement

à amener le développement en quoi va consister le gros de ce chapitre.

En ce qui concerne donc les mythes bigourdans entrant dans la collection que j'ai rassemblée, si je reprends, en m'efforçant de procéder à un certain nombre de regroupements, la nomenclature adoptée pour l'établissement du catalogue des sources et la présentation des pièces du corpus, j'aboutis à la répartition que voici :

I) Mulat-Barbe et Millaris. Ces deux traditions sont les seules à mettre en scène des personnages dans lesquels on est en droit de voir des sortes de divinités indigètes ou pour le moins des héros culturels : cette commune caractéristique pourrait suffire à en faire les représentants d'une catégorie relativement autonome. Mais s'il faut chercher une justification supplémentaire à leur inclusion dans un même groupe, il n'est que de remarquer que la destinée des personnages en question est liée à un identique événement de l'ordre cosmique : la venue de la première neige. De plus, dans Mulat-Barbe, une relation explicite est établie entre cette première neige et l'avènement du christianisme : on verra plus loin ce qu'il faut penser de cette conjonction.

II) La dame des eaux, les fées. Il s'agit bien évidemment de formes locales de l'histoire de Mélusine. Le mythe, ici, sans cesser d'être mythe, tend à se rapprocher de ce que l'on appelle communément le conte merveilleux.

III) L'invention de la source du Banhét et l'apparition du sarrasin à Gèdre. Le caractère étimologique commun à ces deux traditions est d'autant plus net que dans un cas comme dans l'autre le rôle essentiel est dévolu à un animal découvreur.

IV) Le serpent du lac d'Isaby et le serpent d'Arrode. Du point de vue des classifications habituelles des ethnologues, nous avons affaire avec ces deux traditions à de véritables monstres chtoniens : mais nous aurons l'occasion de vérifier qu'en réalité les choses sont beaucoup plus complexes que ne le laisse supposer cet étiquetage.

V) Le sauvage. Je me contente de renvoyer à ce qui sera dit un peu plus loin dans le chapitre de cette figure singulière.

VI) Les géants de Vizos. Les relations concernant ces personnages paraissent à première vue occuper une position intermédiaire entre le mythe proprement dit et le récit à intention historicisante. En outre, le thème mis en œuvre semble assez sensiblement différent de ceux qui ont été jusqu'à maintenant recensés : j'aurai l'occasion de montrer que cet isolement n'est que relatif en dépit des apparences.

Mais si l'on se livre à un examen un tant soit peu approfondi, on voit le panorama se modifier de façon très sensible : une lecture détaillée des documents du corpus permet en effet de déceler tout un réseau de motifs se retrouvant d'un mythe à l'autre et constituant autant de lieux d'intersection des traditions ici étudiées, ce que ne laisse pas immédiatement apercevoir le classement en six groupes que j'ai proposé en

première instance.

Commençons par ceux de ces motifs dont le repérage n'offre pas de difficulté particulière (certains d'entre eux étaient d'ailleurs déjà manifestes dans le tableau ci-dessus).

A) La première neige : ce thème apparaît donc à la fois dans Mulat-Barbe et Millaris.

Références : a) Mulat-Barbe : documents GE.8, GE.9, GE.14, Ron.<sup>1</sup>. De plus, dans les documents GE.2 et GE.13 le sel remplace la neige, tandis que dans GE.11 et GE.15 le sel est le substitut métaphorique de la neige. J'aurai l'occasion dans un chapitre ultérieur de revenir sur la signification du rapport sel / neige. b) Millaris : documents LE.1, LE.2, LE.5, LE.6, Bla.<sup>1</sup>, Cor.<sup>1</sup>, Esc.<sup>1</sup>.

Quant au lien qu'établit le mythe de Mulat-Barbe entre la première neige et l'avènement du christianisme (cf. les documents GE.2, GE.8, GE.13 et Ron.<sup>1</sup>), rien n'empêche de penser qu'il est de nature analogique : de la même façon que l'apparition de la neige signifie une rupture à la faveur de laquelle un état ancien du monde fait place à un nouvel état de ce même monde, la venue du christianisme marque une coupure radicale et irrémédiable entre l'ordre spirituel qui avait jusque là prévalu et celui qui va désormais triompher, la mort du héros rendant ces profonds bouleversements encore plus sensibles. Mais cette explication n'exclut nullement bien entendu qu'il y ait eu aussi (et peut-être de manière concomitante) syncrétisme de deux traditions originellement indépendantes : et si un tel syncrétisme s'est produit, le rapport analogique ne pouvait que constituer un contexte particulièrement favorable. Les mythes basques étudiés ci-après dans le chapitre posent, comme on le verra, un identique problème.

B) L'animal découvreur : l'invention de la source du Banhét, l'apparition du sarrasin à Gèdre, mais aussi Millaris : on se rappelle que la migration du troupeau du héros en direction de la plaine détermine directement des événements tels que la découverte des eaux thermales de Bagnères-de-Bigorre (documents Bla.<sup>1</sup>, Cor.<sup>1</sup>, Esc.<sup>1</sup>) ou la fondation de villages (Cor.<sup>1</sup>, Cor.<sup>2</sup>).

C) Le lieu sacralisé : Mulat-Barbe et apparition du sarrasin à Gèdre. Il s'agit ici de la « Borde » Sesqué-Cumia de Coumély qui se signale à l'attention par le fait qu'en ce même endroit Mulat-Barbe reçoit sa sépulture (documents GE.1, GE.2, GE.3, GE.5, GE.6, GE.8, GE.13, P.L.<sup>1</sup>, Ron.<sup>1</sup>) et le taureau de Montferrand rejette les graines qu'il a ingérées en Espagne (GE.16).

D) L'enchantement : serpent d'Arrode et dame des eaux. Qu'il s'agisse de la monstrueuse animalité du serpent d'Arrode ou du statut de créature aquatique de la dame des eaux, il s'agit dans l'un et dans l'autre cas d'êtres qui ont été arrachés à l'humanité normale et qui ne peuvent la recouvrer que sous certaines conditions (v. ci-après E).

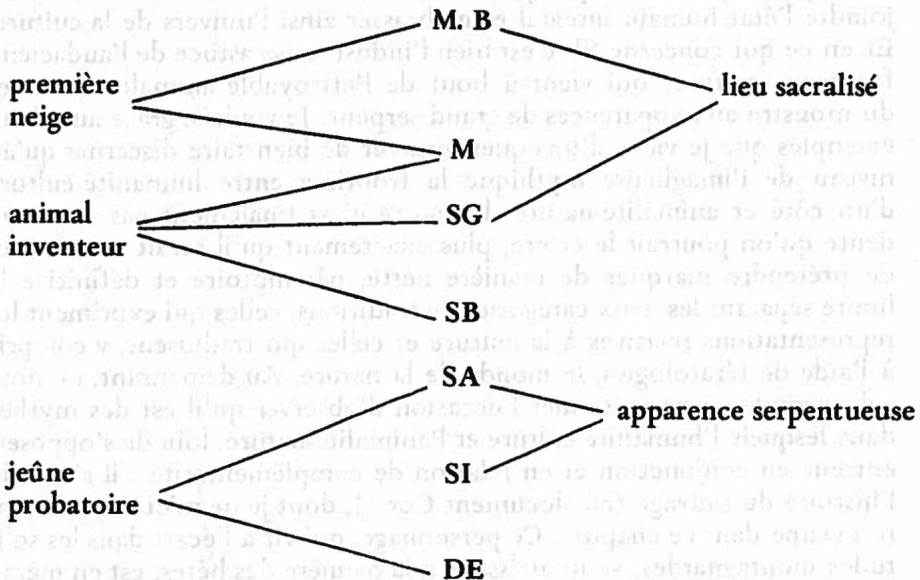


E) Le jeûne probatoire : serpent d'Arrode et dame des eaux. Dans les deux mythes en question, l'épreuve imposée aux protagonistes appelés à ramener dans la sphère de l'humanité ceux qui ont été victimes de l'enchantement décrit ci-dessus en D concerne la nourriture (avec de plus dans Cor. 6 bis, B. d. L. <sup>1</sup> l'obligation, qui vient tout compliquer, de résoudre une énigme : être à jeun après avoir mangé).

On observera aussi qu'à l'interdit alimentaire dont il vient d'être question s'en ajoute un autre dans le mythe de la dame des eaux : celui de ne jamais prononcer le nom de l'héroïne maléficiée.

F) L'apparence serpentueuse : il est à peine besoin d'insister sur ce trait qui crée un lien évident entre les deux mythes du serpent d'Arrode et du serpent du lac d'Izaby. Cela ne doit cependant pas faire perdre de vue que ces deux traditions comportent de profondes différences, ne serait-ce que du point de vue de l'affabulation : on aura l'occasion d'y revenir.<sup>3</sup>

Qu'on me permette de récapituler ce qui vient d'être dit au moyen d'un schéma (dans lequel les mythes sont désignés par les sigles que voici : M.B = Mulat-Barbe ; M = Millaris ; SB = invention de la source du Banhét ; SG = apparition du sarrasin à Gèdre ; SA = serpent d'Arrode ; SI = serpent du lac d'Izaby ; DE = dame des eaux, les traits pleins marquant les liaisons que je me suis efforcé de mettre en évidence).



Ce schéma inspire au moins deux sortes de remarques.

1) Le réseau des motifs interconnecteurs paraît obéir à une orga-

nisation telle que les mythes pris en considération forment deux sous-ensembles distincts : on voit en effet que les traits pleins relient entre eux d'une part M.B, M, SG et SB, d'autre part SA, SI et DE. Or, si l'on y regarde de plus près, on constate que le sous-ensemble 1 (M.B, M, SG, SB) comprend les traditions dans lesquelles l'accent est mis sur des faits et gestes appartenant en propre à l'humanité (agriculture, vie pastorale, découverte des céréales et des eaux thermales, fondation de villages), tandis que les traditions du sous-ensemble 2 (SA, SI, DE) tournent plutôt autour de créatures soit monstrueusement animales (serpent), soit semi-humaines (nymphes, fées), condamnées à la relégation dans les profondeurs terrestres ou aquatiques.

On pourrait imaginer de cette division qu'elle correspond d'une certaine façon à la fameuse opposition culture (sous-ensemble 1) / nature (sous-ensemble 2). Mais ne serait-ce pas alors reprendre pour la seule satisfaction de l'esprit ce qui est devenu l'un des lieux communs de l'anthropologie actuelle en même temps que, chose plus grave, tomber dans des vues approximatives et exagérément simplificatrices ? Si l'on considère SA ou DE, force est de convenir que l'un des éléments essentiels de la fiction a trait précisément aux efforts déployés par les personnages pour s'affranchir, en sortant de leurs grottes ou de leurs lacs, des conditions les maintenant dans l'animalité ou la semi-humanité et par conséquent quitter en quelque sorte le monde de la nature afin de rejoindre l'état humain intégral et embrasser ainsi l'univers de la culture. Et en ce qui concerne SI, c'est bien l'industrielle astuce de l'audacieux forgeron (culture) qui vient à bout de l'effroyable animalité (nature) du monstre aux apparences de grand serpent. Je voulais, grâce aux deux exemples que je viens d'invoquer, essayer de bien faire discerner qu'au niveau de l'imaginaire mythique la frontière entre humanité-culture d'un côté et animalité-nature de l'autre n'est finalement pas aussi évidente qu'on pourrait le croire, plus exactement qu'il serait aventureux de prétendre marquer de manière nette, péremptoire et définitive la limite séparant les deux catégories de traditions, celles qui expriment les représentations relatives à la culture et celles qui traduisent, y compris à l'aide de tératologies, le monde de la nature. Au demeurant, un nouvel exemple va nous donner l'occasion d'observer qu'il est des mythes dans lesquels l'humanité-culture et l'animalité-nature, loin de s'opposer, entrent en conjonction et en relation de complémentarité : il s'agit de l'histoire du sauvage (cf. document Cor.7), dont je ne m'étais pas encore occupé dans ce chapitre. Ce personnage, qui vit à l'écart dans les solitudes montagnardes, se nourrissant à la manière des bêtes, est en même temps le détenteur de connaissances de première importance pour l'homme : art de la forge, plantes médicinales. La parenté de cette figure avec le *Basa-Jaun* des Basques est évidente, comme le souligne Cordier et comme on le vérifiera quelques pages plus loin.

2) Le fait lui-même qu'existent ces interconnexions dont on vient de faire l'inventaire est la preuve que l'autonomie des mythes n'est que relative : la question sera reprise dans un chapitre suivant. On peut cependant d'ores et déjà poser que les processus connus sous le nom de contamination, télescopage, dépendent en partie de cette aptitude qu'ont les traditions mythiques à entrer en communication les unes avec les autres.

Le lecteur aura sans doute noté que je n'ai encore rien dit des géants de Vizos (documents VIZ. 2, VIZ.3, Ram. <sup>1</sup>, Pal. <sup>1</sup> et Pal.<sup>2</sup>, Pas.<sup>1</sup>, Bou.<sup>1</sup>). Y-a-t-il possibilité de mettre ce mythe en relation avec tel ou tel autre du corpus ?

Le document Ron.<sup>1</sup> fournit un commencement de réponse, et d'une réponse qui va dans un sens positif. Selon cet auteur, les *Prouzous* ou *Prouzets*, dénomination populaire et locale de ces fameux géants de Vizos, seraient du lignage de Mulat-Barbe et de ses fils, ces derniers s'étant établis un peu plus bas dans la vallée après la première neige et la mort de leur père. Je cite Rondou : «Le conseil du vieillard fut suivi ; la famille quitta sa résidence d'Estaubé et alla se fixer au fond de la vallée à Esquièze... Les descendants du Vieux de la Vallée (i.e. Mulat-Barbe) s'appelèrent *Prouzous* ou *Prouzets*. C'étaient des hommes de huit pieds de haut, et d'une force extraordinaire. Les champs d'Alhèt étant transformés en prairies, les sept frères rentraient la récolte en portant des charges de foin jusqu'à Esquièze etc.». Je n'ai pas réussi en ce qui me concerne à retrouver au cours de mes enquêtes des témoignages sur ce lien familial qui unirait Mulat-Barbe et ses fils aux géants de Vizos : mais je suis à peu près certain que Rondou tient cette donnée de la tradition populaire elle-même à laquelle il se montrait particulièrement attentif, sans compter qu'à son époque il se trouvait dans de bien meilleures conditions que moi-même pour recueillir le légendaire pyrénéen.

Mes propres investigations m'ont toutefois permis de mettre la main sur un récit qui rend encore plus patent ce lien entre le mythe de Mulat-Barbe et celui des géants de Vizos, encore qu'il s'agisse d'un document provenant de l'extérieur du pays bigourdan. C'est l'histoire du géant de Garos, village du Val d'Aran (province de Lérida, Espagne). La voici telle qu'elle m'a été contée en juillet 1959 par la senhora Maria Campa y Granet, née à Bosost et y demeurant au moment de mon enquête (le texte original est en dialecte aranais, variété de l'idiome gascon proche des parlars de la région de Luchon, mais assez fortement influencée par le catalan et le castillan. Du reste, les castillanismes caractérisés sont soulignés) : «Se conde que en Garros i auie un gegant que tots-temps se pelejave dab era gent det pòble e tots-temps, (guanhaue. E d'aquerò ère molt orgulhòs. Però ja totes ets autis òmes det pòble, cansadi de ver que tots-temps les (g)uanhaue a toti, se metèren d'acòrt e

un dia *pués* l'anauen auanhar. E alavetz et gegant aquet, que auie un *mosso*, le diguec : «Com que me van a (g)uanhar aquesti, e non volh que me (g)uanhen, perqué a(g)uanhat (ici passage inaudible), e non pogui soportar d'èster vençut, *pués* tu, cuan veigues que me (g)uanhen, me claués un clau ena noca e m'aucisses. E alavetz et son *mosso* ac hèn atau : le clauèc un clau *perpendicular* en cap e l'aucic. E a cap dets ans, més tard, se practiquèren excavacions en aquèt poble e trobèren un *cráneo*, *pero* molt més gran que de *tamaño natural*. E a guardar-le ben veiguèren de que ia auie un horat *perpendicular* atau en cap e se pensèren qu'ère et *cráneo* d'aquet gegant. Alavetz l'agarrèren e l'an metut en ua espècie de horna e le sauben come ua curiositat». Voici la traduction de ce texte : «On raconte qu'il y avait à Garos un géant qui n'arrêtait pas de se battre avec les gens du village et qui l'emportait toujours. Cela le rendait très orgueilleux. Mais tous les autres hommes du village, las de voir qu'il l'emportait toujours sur eux, se mirent d'accord et un jour ils étaient sur le point de le vaincre. Et alors ce géant, qui avait un domestique, dit à celui-ci : «Puisque ces gens-là vont l'emporter sur moi, et je ne veux pas qu'il en soit ainsi,....., et je ne puis supporter d'être vaincu, donc toi, quand tu les verras sur le point de l'emporter, tu me plantes un clou dans la nuque et tu me tues. Et alors le domestique fit ainsi : il lui planta un clou perpendiculairement à la tête et il le tua. Des années plus tard, on pratiqua des fouilles dans ce village et l'on trouva un crâne beaucoup plus grand que ceux de format ordinaire. Et en le regardant bien, on vit qu'il y avait un trou perpendiculaire à la tête et on pensa que c'était le crâne de ce géant. Alors on le prit et on l'a déposé dans une espèce de niche et on le conserve comme une curiosité». La narratrice, après m'avoir fait ce récit, a bien voulu me signaler que la niche dans laquelle aurait été placé le crâne du géant se trouverait dans l'un des murs de l'église de Garos.

Certes, en Bigorre, les deux motifs du meurtre sur ordre de la victime elle-même et de la découverte d'ossements de taille ou d'aspect inhabituels appartiennent à des traditions distinctes : mais le fait qu'ils puissent se trouver associés, comme c'est effectivement le cas dans le récit aranais, autorise, je pense, à établir le lien recherché entre Mulat-Barbe (cf. documents GE.5, GE.9) et les géants de Vizos. On est d'ailleurs en droit de se demander si n'aurait pas existé originellement dans les Pyrénées occidentales un mythe relatif à un héros qui, confronté à une situation exceptionnelle (bouleversement dans l'ordre du monde, conflit guerrier), est mis à mort, parfois sur sa propre injonction, par l'un de ses proches et dont les restes sont retrouvés bien plus tard : en ce cas, Mulat-Barbe d'une part, les géants de Vizos d'autre part, représenteraient des fragments détachés d'une tradition unitaire au départ. Et si l'on veut poursuivre dans la voie de l'hypothèse, n'y-aurait-il pas également lieu de s'interroger sur une éventuelle relation entre le motif

de la découverte des ossements et l'épisode de la sépulture tel qu'on l'a dans presque toutes les versions de Mulat-Barbe et Millaris ?

Une nouvelle et importante question se pose maintenant : ces figures et ces thèmes mythologiques de la Haute-Bigorre, sont-ils attestés dans d'autres parties des Pyrénées ? Autrement dit, il faut essayer d'étendre le secteur géographique de l'enquête afin de vérifier si oui ou non les faits auxquels cet ouvrage est consacré s'insèrent dans un ensemble plus vaste.

L'itinéraire que je vais entreprendre me conduira d'abord d'est en ouest.

Je ne quitterai pas la Bigorre elle-même sans mentionner un fait à propos duquel le rapprochement s'impose avec l'un des éléments importants de la tradition de Millaris, je veux parler de la croyance selon laquelle le manque de respect à l'égard de la croix de pierre surmontant la sépulture de ce héros marque le déclenchement d'une période d'intempéries (v. documents LE.6, LE.7 et Esc. <sup>1</sup>. Dans Cor. <sup>2</sup> la sanction encourue est la mort des humains ou du bétail ; de plus, dans ce même document Cor. <sup>2</sup>, la pierre revient d'elle-même à sa place au milieu des tempêtes qu'a occasionnées son enlèvement). Or, on sait par une relation du XVII<sup>e</sup> siècle que l'église d'un village bigourdan (ce village était très certainement Arbouix, actuellement partie de la commune d'Ayros-Arbouix, canton d'Argelès-Gazost, en Bas-Lavedan) abritait anciennement une pierre que l'on immergeait dans un cours d'eau quand on voulait avoir la pluie. Le témoignage en question est inclus dans le compte-rendu, rédigé en latin, des missions prêchées en Lavedan par le père Jean Fourcaut de la Compagnie de Jésus. Voici le passage qui nous intéresse ici : « Je terminerai la première partie de ce récit par le rappel de deux prodiges que l'on peut voir dans cette vallée. Une certaine pierre carrée, d'un pied et demi de côté, lorsqu'on la jette dans le fleuve, le ciel se couvre immédiatement de nuages quelque serein qu'il soit, et avant qu'une heure soit écoulée, la pluie tombe, plus ou moins abondante selon que l'eau coule avec plus ou moins d'impétuosité sur cette pierre. Elle est conservée dans l'église d'Arbustensi (*in Arbustensi templo*), et l'évêque de Tarbes a affirmé avoir fait lui-même l'expérience ». <sup>4</sup>

Le même auteur rapporte une croyance analogue au sujet de la gentiane : « L'autre prodige n'est pas d'une nature différente. Il existe une plante connue sous le nom de gentiane qui ne présente pas les mêmes caractères que notre gentiane vulgaire, bien qu'elle porte le même nom. Or, toutes les fois qu'on arrache cette plante, il se forme un nuage chargé de grêle, et les nuages sont plus ou moins volumineux selon qu'on arrache plus ou moins de ces plantes. Aussi considère-t-on dans le pays qu'il est très dangereux d'y toucher. » <sup>4</sup>

Commençons par nous débarrasser du problème que pose la localisation des faits. J'ai dit plus haut que l'église dans laquelle on conser-

vait autrefois la pierre était sans aucun doute ou presque celle d'Arbouix, en Davant-Aygue. Cependant un érudit local, le chanoine F. Marsan, qui s'était lui aussi intéressé au témoignage du prêtre Jean Fourcaut, pense que l'*Arbustensi templo* du texte original désigne non pas l'église d'Arbouix, mais celle d'Arbéost, petite localité du canton d'Aucun (Hautes-Pyrénées) située à la partie supérieure de la vallée de l'Ouzoum, affluent de la rive gauche du gave du Pau<sup>5</sup> : cette opinion a toutes les chances d'être erronée<sup>6</sup>, pour la simple et bonne raison que la création de la paroisse d'Arbéost et la construction de l'église de ce lieu ne semble pas être intervenues avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De toutes les façons, il devient licite à la lumière de la relation du père Fourcaut de considérer la croix de Millaris elle aussi comme «une pierre à faire pleuvoir» : mais cette identification ne saurait faire perdre de vue l'interdit qui vise les déprédations ou les manipulations dont cet objet lithique pourrait être l'objet.

Que l'on me permette d'ouvrir ici une parenthèse. Ces fameuses pierres de pluie, dont l'usage se révèle selon les cas bénéfique ou désastreux, sont connues un peu partout. Si l'on consulte la littérature ethnologique même la plus classique, on n'a que l'embarras du choix : J.G. Frazer leur consacre plusieurs paragraphes de son monumental *Golden Bough*, invoquant des exemples de l'Extrême Orient, mais aussi des continents américain et européen, français notamment<sup>7</sup>, tandis que Lucien Lévy-Bruhl cite dans son célèbre ouvrage *La mythologie primitive*<sup>8</sup> ce passage du savant Wirz : «Des pierres *soimi* en particulier dépendent le bien-être du groupe, sa nourriture, le succès, la santé etc. Faute d'être conservées avec soin, et constamment surveillées, elles s'enfuiraient dans la brousse, ou du moins leur action bienfaisante serait interrompue. A Ifar, on m'informa que si une pierre *soimi* était battue, une pluie diluvienne surviendrait et tout serait anéanti.»<sup>9</sup> Pour l'ethnologue, toutes ces pratiques et croyances relèvent bien évidemment de ce que Marcel Mauss, à la suite de Frazer, catégorise comme la magie par sympathie et similarité, écrivant à ce propos : «...la loi de similarité vaut non seulement pour les personnes et pour leur âme, mais pour les choses et les modes des choses, pour le possible comme pour le réel, pour le moral comme pour le matériel. La notion d'image devient, en s'élargissant, celle de symbole. On peut symboliquement représenter la pluie, le tonnerre, le soleil, la fièvre, des enfants à naître par des têtes de pavots, l'armée par une poupée, l'union d'un village par un pot à eau, l'amour par un nœud, etc., et l'on crée, par ces représentations. La fusion des images est complète... et ce n'est pas idéalement mais réellement que le vent se trouve enfermé dans une bouteille ou dans une outre, noué dans des nœuds ou encerclé d'anneaux... Mais il se produit encore, dans l'application de la loi, tout un travail d'interprétation qui est fort remarquable. .... Des objets choisis comme symboles, les magiciens

retiennent un trait seulement, la fraîcheur, la lourdeur, la couleur du plomb, le durcissement ou la mollesse de l'argile, etc. Le besoin, la tendance qui font le rite, non seulement choisissent les symboles et dirigent leur emploi, mais encore limitent les conséquences des assimilations qui, théoriquement, ... devraient être illimitées.»<sup>10</sup> Ces vues trouvent une pleine application avec la pierre de l'église d'Arbouix : le rite de l'immersion, et surtout l'équivalence établie par la croyance populaire entre la force du courant du cours d'eau dans lequel est plongé l'objet lithique en question et l'intensité de la pluie, montrent bien que sont effectivement à l'œuvre et contribuent à l'efficacité symbolique d'une part le principe de convergence des représentations par qui est créée une réelle identification de ceci à cela (ce que Mauss appelle «la fusion des images» : le courant du cours d'eau et la pluie sont non seulement de même force, mais encore de même nature), d'autre part le processus de sélection à la faveur duquel un trait de l'objet utilisé pour le rite est investi d'une sur-signification (l'élément valorisé étant, dans le cas qui nous occupe, l'écoulement de l'eau le long de la pierre).<sup>11</sup>

On va maintenant quitter la Bigorre. A la vérité, il faudra cheminer assez longuement avant de retrouver quelque chose qui puisse retenir l'attention. Le premier arrêt que l'on marquera sera dans la vallée béarnaise d'Aspe : si l'on en croit une tradition dont le baron Taylor se fait l'écho, le pic d'Anie, sis au sud-ouest de ladite vallée, serait le séjour d'une sorte de sylphe qui aurait installé au sommet de cette montagne un jardin dans lequel il cultiverait des plantes bienfaisantes pour l'homme, non sans les entourer d'une jalouse et soupçonneuse surveillance. Taylor présente le personnage dans les termes que voici : «Sa taille surpasse celle du plus haut sapin ; son jardin qu'il cultive avec soin et d'où il écarte toujours les neiges et les frimas, est situé sur le haut du pic (d'Anie). Là croissent des végétaux dont le suc a des puissances surnaturelles ; la liqueur qui en provient décuple la force des hommes : quelques gouttes suffisent pour écarter les démons gardiens des trésors que renferment les cavernes de la montagne et les vieux châteaux. Si des étrangers tentaient de cueillir ces végétaux puissants ou de visiter la demeure du génie, celui-ci susciterait aussitôt d'effroyables tempêtes.»<sup>12</sup> On n'aura aucune difficulté à reconnaître dans ce récit des motifs que l'on a déjà rencontrés dans les mythes bigourdans : la taille exceptionnelle du héros (cf. géants de Vizos), la mise en culture des sommets montagnards (Mulat-Barbe), la maîtrise et la connaissance des plantes bienfaisantes (Le sauvage) et l'interdiction, sous peine de provoquer des catastrophes climatiques, de s'attaquer au domaine que se réserve le génie des cimes (v. les croyances dont la tombe de Millaris est l'objet).

Je suis obligé de confesser que les circonstances ne m'ont malheureusement pas permis de vérifier si la légende rapportée par le baron

Taylor est encore vivante en vallée d'Aspe. Mais fort heureusement, grâce à Justin Palassou, dont le témoignage a été invoqué à propos des géants de Vizos, on possède ce qui semble en être une variante. Le document est d'autant plus intéressant qu'il présente à la fois le point de vue basque et le point de vue béarnais sur la valeur culturelle et les croyances attachées au pic d'Anie : « Les Basques qui voient les foudres et les orages se former sur la montagne Anie et qui n'en ressentent jamais les funestes effets parce qu'ils sont situés à son occident et que les orages sont presque toujours entre le nord et l'ouest (sic), la regardent comme le séjour de leur Yona-Gori (= le Seigneur rouge). Les habitants de Lescun, en Béarn, situés à son nord-est, sous les orages qui s'en échappent prétendent que cette montagne est l'arsenal où se réunissent les sorciers, les magiciens fabricants d'orage et que c'est là qu'ils les lancent et les distribuent à leur gré sur les habitants des plaines pour punir ou favoriser qui bon leur semble ». <sup>13</sup>

En ce point de la promenade pyrénéenne que j'ai entreprise, je devrais traverser la frontière franco-espagnole et me transporter dans la très belle vallée haut-aragonaise d'Ordesa : il existe en effet dans les montagnes de ces parages un pic et un plateau qui portent le nom de Millaris, lieux qui sont évoqués dans une fort intéressante légende étiologique. Mais celle-ci n'a qu'un rapport indirect avec mon propos du moment. J'aurai, du reste, l'occasion de m'occuper d'elle dans le courant du chapitre suivant auquel je me contente donc pour le moment de renvoyer le lecteur.

Jusqu'à maintenant, il faut bien en convenir, la récolte est plutôt maigre. En pays basque, fort heureusement, la déception que l'on pourrait nourrir au vu de la minceur des résultats précédents sera considérablement atténuée sinon complètement surmontée, car on va soudain retrouver toute une série de traditions dont la correspondance, presque terme à terme, avec celles de la Bigorre est aussi frappante qu'évidente. Il faut aussi souligner que l'on dispose pour l'étude de la vie spirituelle euskarienne, mythes et légendes compris, de bilans impressionnants grâce auxquels les recherches sont grandement facilitées, les plus remarquables parmi les travaux de ce genre étant l'*Euskaleriaren Yakintza* (c'est-à-dire « la science des Basques ») <sup>14</sup> du père Resurreccion Maria de Azkue et *El mundo en la mente popular vasca* de José Miguel de Barandiaran et ses collaborateurs <sup>15</sup> : dans les pages qui suivent je mettrai donc largement à contribution ces deux publications que l'on ne doit pas hésiter à promouvoir au rang d'ouvrages de référence.

Je traiterai en premier lieu d'un groupe de mythes présentant de très grandes similitudes avec Mulat-Barbe et Millaris. Chacun d'eux sera reproduit ici directement en traduction française, précédé du sigle par lequel je le désignerai dans les tableaux récapitulatifs qui seront dressés un peu plus loin et accompagné bien entendu des références d'usage.



Les abréviations EY et MPV valent respectivement pour *Euskaleriaren Yakintza* et *El mundo en la mente popular vasca*.

Azk.<sup>1</sup>. EY, II, p.393, no 159. *La neige et les sorcières*.

«Quand il neigea pour la première fois, les sorcières, effrayées, se cachèrent dans une grotte. Un vieillard de sept cents ans, aveugle déjà, habitait avec elles. Quand les sorcières lui racontèrent qu'une chose blanche était tombée du ciel, il leur dit : — Levez-moi de ma couche, portez-moi très vite dehors et soulevez l'une de mes paupières avec un levier, afin que je puisse voir cette chose nouvelle. Quand il vit la neige, le vieillard s'exclama : — Nous sommes perdus, Jésus est né. Tous, jeunes et vieux, se réfugièrent dans la grotte en poussant des cris et ils y moururent.» (Recueilli à Goldaraz, en Alava).

Azk.<sup>2</sup>. EY, II, p.373, no 140. *La pierre des gentils d'Arrastan*.

«Le chef des gentils (géants) était aveugle. A cette époque on ne connaissait ni le brouillard ni la pluie, ils n'étaient pas encore nés. Les terres vivaient avec la rosée de minuit. L'aveugle dit une fois à ses compagnons : — Jeunes gens, je sens quelque chose d'extraordinaire, regardez bien de tous les côtés. — Par-dessus la mer on voit quelque chose. — Avec des barres, ouvrez bien mes paupières. Ainsi fut fait. Cela arriva sur le mont Ernaga. L'aveugle, à qui l'on avait déjà ouvert les paupières, continua, s'exprimant de la manière que voici : — Maudit soit le mont Ernaga [ L'original basque, *Ernaga ernega dila*, paraît comporter un jeu de mots basé sur la quasi identité phonétique de *Ernaga*, nom de la montagne où a eu lieu l'épisode et *ernega* «blasphémer, jurer, renier». Azkue rend en espagnol ce passage par «Ernaga que reniegue» ] Les Philistins ont surgi et nous sommes perdus pour toujours. Jetez-moi dans un coin. Vous, faites ce que vous pourrez. Le chef des gentils mourut alors et son cadavre fut transporté par ses compagnons à Arrastan. Là se trouve la pierre des gentils, celle de la sépulture de l'aveugle. Les gentils disparurent alors de parmi nous. Il y a peu de temps, quelques personnes se sont rendues à Arrastan à la recherche d'ossements de gentils, mais en vain.» (Recueilli à Ataun, Guipuzcoa. Les gentils, en basque *Jenti (l) lak* : nom donné aux «païens qui peuplaient le monde antérieurement à la propagation du christianisme, sous les espèces d'hommes extraordinaires et inquiétants, d'un commerce peu agréable, que l'on croit parfois enterrés sous des dolmens» : J. Allières, qui indique également qu'ils étaient «parfois confondus avec les *Mairu* «Maures», non-sens historique révélateur des sentiments qu'ils inspièrent ! »<sup>16</sup>. Quant à Barandiaran, il les dépeint de la manière que voici : «Segun las leyendas recogidas en el País Vasco, los gentiles vivían ordinariamente en cuevas naturales : rara vez se habla de casas por ellos habitadas. Los cristianos, con quienes mantenían algunas relaciones, eran generalmente

los de los caseríos proximos a las cuevas.» 17.

Bar. 1 . MPV, I, p.45. *La fin des gentils*. Publié une première fois dans *Eusko-Folklore*, Septembre 1921, no IX.

«On dit qu'à l'époque où vivaient les gentils dans une grotte de *Leizai*, une étoile d'une singulière beauté fit son apparition dans le ciel. Quand ils la virent, les gentils furent effrayés, et ils allaient supputant ce qui était en passe d'arriver dans le monde. En une certaine occasion, ils sortirent de l'intérieur de leur grotte un vieillard à demi aveugle, ils lui ouvrirent les paupières avec une pelle à enfourner, pensant que ce vieillard saurait ce que signifiait l'étoile. Quand il la vit, il s'écria : «Mes enfants, le *Kixmi* est né, maintenant nous sommes perdus. Jetez-moi dans ce précipice. Les gentils appelaient Jésus-Christ le *Kixmi* et on dit que ce nom signifie singe. Ainsi que le dit le vieillard, on le précipita dans les rochers et il mourut de cette façon. Ensuite, quand le christianisme commença à se répandre, les gentils se dispersèrent et ensuite ils disparurent.»

Bar. 2 . MPV, I, pp.45 et 46. *Balengkaleku. Le premier nuage*. Publié une première fois dans *Eusko-Folklore*, même référence que pour le récit précédent.

«On raconte qu'avant la venue de N.S. Jésus-Christ les gentils vivaient au col de *Balengkaleku* (ce nom signifie «lieu de levier», allusion à l'instrument utilisé pour ouvrir les paupières du vieillard. Cf. aussi *Azk. 1* ; en cet endroit, qui se trouve en Guipuzcoa, existent deux dolmens). En ce temps-là il ne pleuvait pas et on n'apercevait aucun nuage dans le ciel. Quand là-bas, dans le lointain apparut le premier nuage, ils furent tous effrayés. Il y avait parmi eux un vieillard de quatre cents ans qui vivait retiré dans sa cabane. On le sortit de sa demeure pour lui faire observer l'étrange phénomène, mais il ne le voyait pas car il ne pouvait ouvrir les yeux. Alors les siens lui séparèrent les paupières avec des leviers. Quand le vieillard vit le nuage, il dit — notre race va se perdre. En effet, depuis ce moment-là le christianisme se répandit dans tout le pays et les gentils disparurent. On dit que le nom de *Balengkaleku* provient de ce que l'on a fait usage de leviers pour ouvrir les paupières du vieux gentil.»

Bar. 3 . MPV, I, p. 46. *Le nuage mystérieux*. Publié une première fois dans *Eusko-Folklore* : même référence que les précédents.

«Des bergers de *Zaldibia*, qui faisaient paître leurs troupeaux sur les contreforts occidentaux de la chaîne d'*Aralar* m'ont rapporté, durant l'année 1917, que dans des temps très anciens les gentils, alors qu'ils s'amusaient et se divertissaient dans le pré de *Argaintxabaleta*, virent apparaître au Nord un mystérieux nuage qui fondait sur eux. Les

gentils en eurent une grande frayeur et ils s'enfuirent apeurés dans le bois de *Intzensao*. Quand ils arrivèrent à *Arraztaran*, ils se mirent tous sous un monticule de pierres qui existe encore et qui est connu sous le nom de *Jentillari*. Ils y sont enterrés pour toujours.»

Barandiaran, qui est lui-même l'auteur de cette relation, signale que le *Jentillari* (c'est-à-dire «la pierre des gentils») d'*Arraztaran* est un dolmen à deux chambres : il s'agit en fait du même monument que celui dont il est question dans le récit Azk.<sup>2</sup> ci-dessus reproduit.

Bar. 4 . MPV, I, pp. 46-47. *Les derniers Maures*. Publié une première fois dans *Eusko-Folklore* : même référence que pour les titres précédents.

«On raconte que les Maures vivaient dans les grottes. A l'époque, sans doute, on ne voyait pas de nuage : mais voici qu'une fois apparaît dans le ciel un beau nuage et tous étaient émerveillés. Ils avaient un grand-père très vieux, aveugle depuis longtemps. Pensant que celui-ci saurait la signification de ce nuage, ils le sortirent du coin de la caverne dans lequel il se trouvait et le placèrent dans le vestibule. Comme il était aveugle, ils lui ouvrirent les yeux avec une fourche en bois de hêtre qu'ils avaient fabriquée dans la forêt. Le vieux grand-père, en voyant le nuage, dit : — Jeunes gens, notre temps est fini. Jésus est né dans le monde et nous, nous sommes perdus. Alors qu'il disait cela, les autres, découragés, le placèrent dans la grotte et il y mourut : et personne ne sortit plus jamais. C'est pour cette raison que quand nous tombions en trébuchant sur quelque objet, notre grand-père nous disait : —Faudra-t-il vous ouvrir les yeux avec des fourches comme on l'a fait au Maure ? »

Ce texte est une parfaite illustration de la fusion dans le légendaire basque entre gentils et Maures : v. ci-dessus à Azk. <sup>2</sup> la citation de ce qu'écrit à ce sujet J. Allières.

Barandiaran rapporte une seconde fois cette histoire dans MPV, I, pp. 174-175.

Bar. 5 . MPV, II, p. 82. *La cuisine des gentils*.

Le relateur de l'histoire est Barandiaran.

«Près de *Jentileioa* («la fenêtre des gentils»), il existe sur le même rocher une anfractuosité dont on dit qu'elle fut la cuisine des gentils. Y demeurait le dernier survivant de cette race, un vieillard à qui on levait les paupières avec une pelle à enfourner afin qu'il puisse observer les étoiles. En une occasion, après les avoir observées, il dit ces paroles : *Akabau da jende umanaua, da eldu da perrua* (la race humaine s'est éteinte, est apparue celle des chiens), faisant allusion à la décadence du paganisme et à l'avènement du christianisme.»

Bar. 6 . MPV, II, p. 82. *Les gentils d'Olarte de Orozko*.

Même observation que pour la version précédente en ce qui concerne le narrateur.

«On raconte à Olarte de Orozko qu'autrefois beaucoup de gentils se trouvaient dans le pays. Ils virent une fois apparaître dans le lointain un brouillard (= lanu marisma). Il y avait parmi eux un savant vieillard qui, en raison de quelque infirmité, tenait ses yeux continuellement fermés et qui n'y voyait pas. On les lui ouvrit avec des fourches de bois et en voyant le brouillard, il annonça la prochaine venue du christianisme.»

Bar. 7 . MPV, II, p.82. *Les gentils d'Arano.*

C'est toujours Barandiaran qui s'exprime :

«Selon une variante de l'histoire précédente (c'est-à-dire Bar.6) d'Arano (Navarre), au temps des gentils apparut une étoile singulière. Il y avait parmi eux un vieillard qui avait la science des astres. On lui leva les paupières afin qu'il observe l'étoile nouvelle et il dit alors ces mots : *gue dembora juan duk* (notre temps s'en est allé).»

On est maintenant en mesure de dresser un tableau comparatif qui permettra, au demeurant, de faire l'économie de longs et fastidieux commentaires. Voici quelques indications destinées à faciliter la lecture de ce document.

La colone de gauche est réservée aux faits bigourdans, la colone de droite aux faits basques.

Afin d'alléger la présentation et surtout la rendre aussi probante que possible, n'ont été retenus que les éléments essentiels des mythes, ceux qui en constituent la trame et en fondent la cohérence : ces motifs fondamentaux sont répartis entre trois rubriques, soit I : Les personnages, II : Les événements et III : Les conséquences des événements.

Les motifs identiques, homologues ou présentant des affinités sont disposés en vis-à-vis : les variantes, pour chacune des deux régions considérées, font l'objet d'un renvoi aux documents.

Pour l'identification des mythes bigourdans, sont de nouveau utilisés les sigles déjà employés quelques pages plus haut, c'est-à-dire M.B. = Mulat-Barbe, M = Millaris etc. ; pour les mythes basques, on se sert des sigles Azk.<sup>1</sup> , Azk. 2 , Bar.<sup>1</sup> etc. par lesquels sont annoncés les documents que l'on vient de reproduire.

<b>BIGORRE</b>	<b>PAYS BASQUE</b>
<b>1) Les personnages</b>	
<b>Un vieillard vit dans la montagne : M.B., M.</b>	<b>Un vieillard vit sur une montagne : Azk.<sup>2</sup>, Bar.<sup>2</sup> et Bar.<sup>3</sup>.</b>
<b>Vit dans une grotte : M.B (GE.13)</b>	<b>Vit dans une grotte.</b>
<b>Il a plusieurs fils sur lesquels il exerce son autorité : M.B, M</b>	<b>Le vieillard est de la race des gentils (dont il est le chef : Azk.<sup>2</sup>)</b>
<b>Le vieillard est un agriculteur : M.B (particulièrement bien instruit des secrets de l'agriculture : GE.9, Ron.<sup>1</sup>).</b>	<b>Il est de la race des Maures : Bar.<sup>4</sup>.</b>
<b>Le vieillard est un pâtre : M.</b>	<b>Il est de la race des sorcières : Azk.<sup>1</sup>.</b>
<b>Le vieillard est aveugle : M.B.</b>	<b>Le vieillard est un savant, instruit des secrets des astres : Bar.<sup>7</sup>.</b>
<b>II) Les événements</b>	<b>Le vieillard est aveugle</b>
<b>Il neige pour la première fois : M.B, M.</b>	<b>Il neige pour la première fois : Azk.<sup>1</sup>.</b>
<b>Il tombe une pluie de sel : M.B. (GE.2).</b>	
	<b>Apparition du premier nuage : Bar.<sup>2</sup>, Bar.<sup>3</sup>, Bar.<sup>4</sup>.</b>
	<b>Le premier brouillard : Azk.<sup>2</sup>, Bar.<sup>6</sup>.</b>

Une guerre a éclaté, à laquelle sont partis les fils du vieillard : M.B. (GE.3, P.L.<sup>1</sup>).

Le vieillard est tombé malade : M.B. (plusieurs versions), M (LE.6).

Le vieillard demande qu'on lui fasse toucher la neige : M.B (GE.12 : il s'agit ici de sel, GE.8, GE.9, GE.11, GE.15, Ron.<sup>1</sup>).

Le vieillard ordonne à l'un de ses fils de faire une boule de neige : le point de chute de celle-ci marquera le lieu de la sépulture du vieillard ou bien son trajet déterminera pour l'avenir celui de la neige : M (LE.1, LE.2, Esc.<sup>1</sup> ; de plus dans LE.15 : boule de neige = cailloux).

Le vieillard annonce l'avènement du christianisme : M.B (GE.2, GE.8, GE.15, Ron.<sup>1</sup>).

Le vieillard ordonne aux siens de s'enfuir ou de changer de contrée : M.B (GE.8, GE.9, GE.13, GE.14, Ron.<sup>1</sup>).

Le vieillard ordonne aux siens de conduire le troupeau vers le bas-pays : à l'endroit où il s'arrêtera, seront découvertes des sources chaudes ou fondés des villages :

Apparition d'une nova : Bar.<sup>1</sup>, Bar.<sup>5</sup> et Bar.<sup>7</sup>.

Le vieillard demande qu'on le transporte à l'extérieur de la grotte, afin qu'il puisse se rendre compte de ce qui arrive ou ses compagnons prennent l'initiative de le transporter à l'extérieur : Azk.<sup>1</sup>, Bar.<sup>1</sup>, Bar.<sup>4</sup>. On lui ouvre les yeux de force.

Le vieillard annonce l'avènement du christianisme.

Le vieillard annonce l'extinction de sa race.

M (LE.6, Bla.1, Cor.1, Cor.2, Esc.1).

Le vieillard meurt : M.B, M.

Il est mis à mort sur son ordre : M.B (GE.9).

Il se suicide : M.B (GE.3, GE.12, P.L.1).

Le vieillard est inhumé : M.B, M.

Les fils du vieillard quittent les lieux : M.B, M.

Le vieillard meurt.

Il est mis à mort : Bar.1.

Le vieillard est inhumé : Azk.2.

Ceux de la race du vieillard se réfugient dans la grotte et y restent ensevelis pour toujours (cette grotte est souvent un mégalithe auquel sont attachées les traditions relatives à la fin des gentils, des maures ou des sorcières).

### III) Les conséquences des événements.

Les terres autrefois fertiles deviennent stériles : M.B.

Il neige tous les ans : M.B., M.

Le lieu de la sépulture du vieillard est taboué et fait l'objet d'interdits : M.B., M. (et d'un culte : M.).

La sépulture du vieillard est violée ou détruite : M.B., M. : conséquences désastreuses, climatiques ou autres, qui en résultent : M. (LE.6, LE.7, Cor.1, Cor.2, Esc.1.)

Certains ont essayé de retrouver des ossements des gentils : Azk.2.

Il est une autre figure à propos de laquelle se pose de manière aussi insistante qu'évidente le problème des relations avec la mythologie euskarienne : c'est celle du sauvage. Cordier ne manque d'ailleurs pas de

le souligner : «Pour terminer, j'ai gardé une croyance qui est commune aux Bigorrais et aux Basques de la Soule, et qui jouit, chez eux, d'une grande popularité : je veux parler de la croyance à l'homme sauvage, *eth homi saubatye*, que les Basques nomment *Bassa-Jaon* ou le seigneur sauvage.» (v. dans le corpus document Cor.<sup>7</sup>).

Barandiaran, qui a brossé, en se basant sur l'ensemble des traditions de lui connues <sup>18</sup>, un portrait du *Basa-Jaun* «le seigneur sauvage», dit de cet être fantastique qu'il inspire la frayeur, qu'il est plein de malignité et qu'il habite les profondeurs des bois. On lui prête des forces colossales, une agilité extraordinaire, une stature élevée. Son corps est de forme humaine, mais entièrement recouvert de poils. Dans plusieurs des récits qui les mettent en scène les *Basa-Jaun* sont souvent présentés comme les descendants d'une race qui aurait vécu autrefois dans la montagne et surtout comme les détenteurs de connaissances de premier ordre en matière d'agriculture : je vais, du reste, revenir sur ce point d'ici peu. On lui attribue parfois une parèdre, la *Basa-Andere* «la dame sauvage». Il ressort également des histoires racontées à Barandiaran par ses informateurs que le *Basa-Jaun* recherche le contact avec les humains, quoique ceux-ci essaient parfois de s'emparer de lui afin de lui arracher ses secrets ou ses connaissances : il en va de même dans les récits que transcrit Azkue dans *Euskaleriaren Yakintza* <sup>19</sup>.

Repérer ce qui est commun au *Basa-Jaun* et au sauvage bigourdan ne présente pas la moindre difficulté : choix de lieux écartés pour y vivre, agilité, savoir étendu dans divers domaines, agriculture pour le premier, plantes médicinales ou art des métaux pour le second etc. Paul Sébillot, du reste, et d'une manière encore plus radicale que Cordier, les identifie l'un à l'autre : «L'homme sauvage des Pyrénées habite les abîmes des montagnes et les forêts ; son corps est couvert de longs cheveux soyeux ; il tient en main un bâton et court plus vite que les isards. Il se nourrit de racines et dérobe leur lait aux pasteurs qui l'appellent le *Bassa-Jaon*. C'est lui qui crie dans les montagnes à l'approche des tempêtes, pour avertir les pâtres : *Arretiret, bacquié* (retire-toi, berger).»<sup>20</sup>

Mais on ne saurait se contenter de cette simple énumération de similitudes ou d'identités. Le mythe du sauvage (et du *Basa-Jaun*) doit lui aussi être confronté à d'autres mythes afin que soient mis en évidence ce que j'appelais plus haut les motifs interconnecteurs.

Parmi les attributs du *Basa-Jaun*, l'un d'eux est pour l'ethnologue d'un intérêt capital : c'est la connaissance des choses de l'agriculture, donnée à laquelle Julio Caro Baroja accorde lui aussi une très grande importance dans son essai de reconstitution des formes primitives du travail des champs en Espagne septentrionale <sup>21</sup>. Cette qualité «d'expert agricole» du *Basa-Jaun*, son aspect anthropoïde ou encore le désir que lui prêtent les récits dans lesquels il est mis en scène de rencontrer les humains, tout cela en dépit de son appartenance à l'univers de la fo-



rêt, voilà des traits, et je ne crains pas ici de me répéter, qui confirment ce que j'écrivais ci-dessus à propos du caractère très relatif sinon très incertain de l'opposition humanité-culture / animalité-nature que l'on pourrait être tenté de vouloir à tout prix retrouver dans les contenus mythiques. S'il m'est permis de préciser ma pensée sur ce point, je n'hésiterai pas à aller plus loin et à dire que des figures comme le *Basa-Jaun* ou le sauvage bigourdan jouent, sur le plan de l'imaginaire collectif et donc de la culture, le rôle de médiateurs entre les deux secteurs de la réalité représentés par chacun des membres de cette opposition beaucoup plus qu'ils ne symbolisent leur antagonisme foncier : ce qui est ici en cause, c'est bien la *conjonction* dans un seul et même personnage légendaire de deux mondes, d'une part celui de la «sauvagerie» (dans le sens étymologique du mot), du jaillissement vital, de la spontanéité, de la force à l'état brut, d'autre part celui d'un ordre représenté par les connaissances techniques, le désir de convivialité, la ruse et l'astuce. On peut d'ailleurs se demander si cette observation ne devrait pas s'appliquer finalement à tous les mythes sans exception puisque l'homme, leur auteur, est lui-même à la fois nature et culture.

Quoiqu'il en soit, le *Basa-Jaun* en tant que maître de l'agriculture intervient dans deux récits rapportés par Barandiaran et dont on va bientôt voir qu'ils nous intéressent ici au premier chef. Voici la traduction du premier : «On dit qu'à une certaine époque les *Basa-Jaun* ont vécu dans la grotte de Muskia. Ils cultivaient les terres des sommets des montagnes environnantes et ils recueillaient une grande quantité de blé. Dans le pays d'en bas vivaient les chrétiens : ils ne semailent pas encore du blé car la semence leur manquait. Une fois Saint Martin, qui avait chaussé des bottes très grandes, monte à la grotte de Muskia ; quand il vit les tas de blé qui s'y trouvaient, il fit le pari avec les *Basa-Jaun* à qui les traverserait en un saut, mais sans toucher pied au sol. En effet, les *Basa-Jaun* les traversèrent avec une extrême agilité ; mais Saint-Martin tomba au milieu du tas, si bien que ses bottes se remplirent de grains de blé. Ensuite, en quittant les lieux, il revint chez lui, quand un *Basa-Jaun*, se souvenant que le saint emportait dans ses bottes de la semence de blé, saisit une petite hache et la lui lança : mais il ne put l'atteindre. La hache se planta à la base du tronc d'un châtaignier d'Olasagasti. Les chrétiens ne savaient pas à quelle époque semer le blé ; mais en une certaine occasion, l'un d'eux entendit un *Basa-Jaun* qui, riant aux éclats, disait : — Ha ! Ha ! S'ils savaient, déjà ils le récolteraient. Quand sort la feuille, il faut semer le maïs. Quand tombe la feuille, il faut semer le blé. Et à la Saint-Laurent, il faut semer le navet. C'est depuis lors que le blé s'est répandu chez tous les peuples.»<sup>22</sup>

Le second de ces récits, moins détaillé que celui qu'on vient de lire, ne diffère pas de lui quant à la thématique, bien qu'il mette en scène le diable au lieu des *Basa-Jaun*. Barandiaran l'a recueilli à Kortezubi,

en Biscaye : «Saint-Martin n'avait pas de semence de maïs et il fit le pari avec le diable de l'enfer à qui traverserait d'un saut le tas de maïs du diable. Le diable de l'enfer sauta le premier et il traversa le tas. Saint-Martin était chaussé de souliers dénoués et il sauta au centre du tas : ses souliers se remplirent de semence de maïs. Saint-Martin perdit le pari, mais il emporta avec lui la semence de maïs.»<sup>23</sup>

Or, le thème de ces deux récits, en dépit de différences considérables pour ce qui est du scénario, est exactement le même que celui de la légende gèdroise relative à l'apparition du sarrasin (v. documents GE.16 et GE.17) : un actant devient, par hasard ou par ruse, le vecteur d'une plante nourricière indispensable aux hommes. J'appellerai dorénavant ce motif «appropriation d'une céréale».

Toujours en ce qui regarde l'activité agricole, un autre motif commun se dégage : de la même façon que les *Basa-Jaun* établissent leurs champs de blé sur les terres des sommets des montagnes avoisinantes («inguruko mendiganetako lurek ebalitta» dit le texte basque), Mulat-Barbe laboure et ensemece les hauteurs d'Estaubé et du Camplong (et le génie d'Anie installe son jardin sur le pic du même nom, v. ci-dessus extrait du baron Taylor). L'importance de cette donnée apparaîtra dans un chapitre ultérieur dont une grande partie sera précisément consacrée à l'analyse du mythe gèdrois.

Plusieurs traits immédiatement évidents permettent aussi de faire le lien entre les traditions relatives aux géants de Vizos et celles qui se rapportent aux *Basa-Jaun* : la stature hors du commun (cf. également le génie du pic d'Anie dont il vient d'être question au précédent alinéa), la vie à l'écart, la pilosité (v. document VIZ.3). Mais on peut grâce à une simple analyse onomastique, découvrir plus encore. Le lecteur se souvient sans doute du nom donné localement aux personnages aussi farouches qu'exceptionnels par leur taille dont s'orne le légendaire du petit village haut-pyrénéens où ils auraient vécu : *prouzous*, qui sous la plume de divers auteurs est altéré en *esprasons* (Pas.<sup>1</sup>), *esprousous* (Pal.<sup>2</sup>), *prasons* (Ram.<sup>1</sup>). Il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* de Simin Palay<sup>24</sup> pour avoir la signification de ce vocable : on relève en effet dans cet ouvrage non seulement *prousoni* et *prousou* dans les sens «d'homme sage, de galant homme, de bel homme», mais aussi le mot simple *prous*, adjectif valant pour «aimable, avenant, gentil, etc.»<sup>25</sup>. Il s'agit donc tout simplement de l'équivalent du français *prud'homme* (*preudome* au XIII<sup>e</sup> siècle), lui-même formé à partir du continuateur du latin PRODE (*prod*, *proz* en ancien français, *preux* dans la langue moderne). Si l'on prend en considération à la fois l'origine de ce mot et ses significations anciennes, *prouzous* peut être traduit par «les sages hommes, les hommes de valeur, les hommes expérimentés, les hommes éminents, etc.» : ainsi, ce nom d'une part fait référence aux caractéristiques morales de ses détenteurs, sagesse,

expérience, qualités somme toute assez voisines de celles qu'implique la possession de ce savoir que l'âme populaire attribue au *Basa-Jaun* (maîtrise de l'agriculture) ou au sauvage des montagnes de Bigorre (connaissance des plantes médicinales, art des métaux) d'autre part il signale la dignité sociale de ses porteurs, ce qui, précisément, nous renvoie aux valeurs sémantiques du basque *jaun* lui-même : «maître, seigneur», mais aussi «homme éminent, distingué» (et à ce titre *jaun* est employé pour dire «Monsieur»), ce rapprochement ne laissant pas d'être troublant<sup>26</sup>.

Un élément de première importance manquerait à cette partie du présent chapitre si j'omettais d'évoquer une figure qui occupe elle aussi une place de choix dans les projections ou les créations de l'imaginaire collectif en Bigorre : celle de l'ours. J'ai déjà parlé de lui dans l'introduction générale, indiquant le rôle fondamental qu'il joue dans les rites carnavalesques de plusieurs villages du Haut-Lavedan parmi lesquels Gèdre : et j'aurai à y revenir dans un chapitre ultérieur. Ce qui importe pour le moment, c'est de bien voir comment cet animal est perçu en tant qu'être mythique<sup>27</sup>. Les faits que je vais citer ne sont pas tous propres à la Bigorre, bien qu'ils aient dans cette contrée une prégnance particulièrement marquée : à la vérité, ils ressortissent à un vaste cycle de croyances et de représentations attestées non seulement tout au long des Pyrénées, mais aussi dans l'ensemble du monde indo-européen et même au-delà.

Dans son excellent travail de 1969 dont la référence vient d'être donnée en note, mon collègue et ami Daniel Fabre, analysant les récits relatifs à l'ours ravisseur d'une femme, thème du célèbre conte de Jean de l'Ours, observe que cet animal est parfois remplacé par un autre (singe, orang-outang) : mais il montre que le fait est intervenu à date récente et que de surcroît «cette transformation n'a pas, semble-t-il, pénétré dans le conte oral traditionnel.». Il allègue néanmoins le cas d'une substitution intéressante à double titre : elle se situe en effet dans un contexte entièrement populaire et elle concerne un conte basque qui avait été relevé par Barbier et qui met une fois de plus en cause le fameux *Basa-Jaun*. «L'épisode assez détaillé de l'enlèvement, écrit D.Fabre, est conforme à la tradition générale : la fille d'une famille très pauvre est enlevée par le Seigneur Sauvage alors qu'elle est en train de faire un fagot dans la forêt. Basa-Jauna l'entraîne dans sa demeure souterraine. Au bout de quelque temps naquit dans la caverne du Seigneur Sauvage Hachko... Par conséquent on peut admettre que le cycle des légendes sur Basa-Jauna Ravisseur se rattache comme une variante spécifiquement basque au cycle de l'ours<sup>28</sup>. Le thème général en est le suivant : une fille, par exemple une bergère, est enlevée par Basa-Jauna qui en fait sa femme. Par la suite, soit elle est délivrée par des paysans qu'elle a alertés de ses cris, soit elle découpe son tablier sous la tête du

Seigneur Sauvage alors qu'il repose dans son giron et rentre précipitamment chez elle.»

Cet apparemment de l'ours et de l'homme sauvage, quelle que soit la forme que prend ce dernier dans les divers folklores locaux, bien d'autres données en sont l'irréfutable démonstration.

Il y a d'abord les caractères d'ordre physique, agilité, force, pilosité, dont il est à peine besoin de souligner combien, en dépit de leur banale évidence, ils contribuent à rendre proches les uns des autres l'ours, le *Basa-Jaun* et le sauvage, à quoi il faut ajouter l'habitat retiré : caverne, sommet des montagnes, forêts. Notons que pilosité et force sont aussi parmi les attributs des géants de Vizos et que de plus ces personnages se tiennent dans une grotte à l'écart du village.

D'autre part, j'ai à plusieurs reprises déjà attiré l'attention sur les tentatives que font le *Basa-Jaun* ou le sauvage pour entrer dans la familiarité de l'homme, établir la communication avec lui, initiative qui les qualifie comme agents médiateurs entre deux mondes distincts. Il en va de même pour l'ours : il est à cet égard notable que le légendaire traditionnel lui assigne fréquemment comme lieu d'apparition la limite du *saltus* et de l'*ager*, autrement dit la frontière que l'on franchit quand on passe de l'univers de la «sauvagerie» à celui dans lequel se déploie l'activité organisatrice et civilisatrice par excellence qu'est le travail de la terre. Un exemple significatif peut à cet égard être invoqué. Dans un épisode célèbre du *Roman de Renart*, qui se situe au début du printemps, Brun chemine à l'abri des halliers qui sont à la lisière des champs : dans l'un de ces champs, le laboureur Constant des Noues injurie le gros bœuf Renel qui a copieusement engraisé durant l'hiver, lui souhaitant aussi imprudemment que sottement qu'un ours vienne le dévorer avant la tombée du jour. Brun surgit alors et, prenant Constant au mot, exige son dû. Mais la conversation s'engage tout de même entre le paysan et l'ours, ce dernier étant ce jour-là d'humeur causeuse, et les choses finissent par s'arranger. Cet épisode du *Roman de Renart* comporte donc les traits que je signalais plus haut et leur donne même un relief particulier : l'ours est bien l'animal des lisières, des marges, il est attiré par le no-man's land, le secteur intermédiaire entre la forêt et les champs parce qu'il peut à partir de ce lieu mettre en œuvre la stratégie lui permettant d'entrer dans le circuit de la sociabilité humaine et du même coup de réaliser la jonction de l'agreste et du sylvestre.

La littérature orale proprement dite fournit bien d'autres témoignages quant à l'étroite parenté que le génie folklorique et mythique établit entre l'ours et l'homme sauvage, le *Basa-Jaun* euskarien en particulier : il s'agit de récits dont le cadre général est comme plus haut la rencontre homme / ours, mais avec une différence importante puisque le second est victime des ruses du premier. Je songe entre autres à un conte recueilli par Charles Joisten dans le Dauphiné<sup>29</sup> et reproduit par

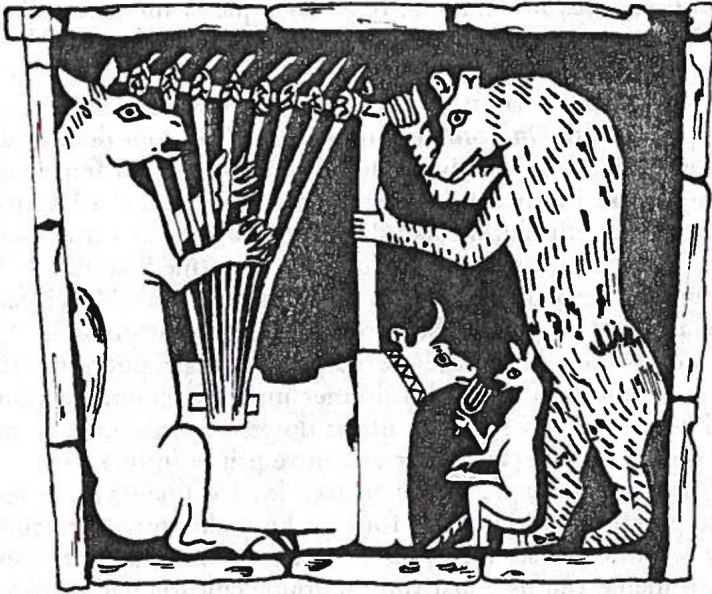
Marie-Louise Tenèze dans le volume III de l'ouvrage *Le conte populaire français*<sup>30</sup> : «Il était un bûcheron qui allait dans la forêt. Il avait conduit sa mule. Il avait planté un coin dans le bois. L'ours est arrivé en voulant lui prendre sa mule. Alors il lui a dit : — Ne me mange pas ma mule ; aide-moi, toi qui es fort. J'ai planté ce coin, mets tes pattes dans la fente, toi qui es si fort. Aussitôt qu'il a mis ses pattes, ça a fait une grande ouverture, et il a retiré le coin. Et ça s'est refermé. Aussitôt il a pris sa mule, il a attelé et il est parti. Alors l'ours voyant ses pattes prises, il poussait des hurlements, tellement que la mule elle allait à toute allure. Et l'ours criait, que tout le monde est accouru.»<sup>31</sup>. Or, c'est exactement la même mésaventure qui arrive au *Basa-Jaun* dans un conte que rapporte Barandiaran : «Autrefois les Basa-Jaun fréquentaient volontiers Askastillo. Un homme y monta une fois pour débiter des troncs d'arbre en prévision de l'hiver. Quand il commença à fendre les troncs, un *Basa-Jaun* se montra et lui demanda de le suivre. Cet homme fort effrayé, ne savait que faire, lorsqu'il lui vint à l'esprit un moyen de s'en sortir. — Attends un peu, dit-il, au *Basa-Jaun*, que j'aie fini de fendre ce bois pour que ceux de ma maison puissent le rentrer. Mais il faut que tu m'aides afin que je puisse aller avec toi le plus tôt possible. Mets donc tes dix doigts dans la fente et force pour l'élargir, pour en retirer la hache et pour que l'on puisse lui donner un autre coup. Le *Basa-Jaun* fit ainsi : l'homme retira la hache et les doigts du *Basa-Jaun* restèrent pris dans la fente : il resta prisonnier et l'autre prit la fuite.»<sup>32</sup>

J'ajouterai, pour en terminer avec les documents et les faits que je viens de présenter, qu'ils nous font au bout du compte retrouver quelque chose qui est inscrit au plus profond de nous, de notre imaginaire, et qui en même temps constitue un donné culturel particulièrement tenace : la semi-humanité de l'ours (caractère encore plus nettement marqué chez le *Basa-Jaun* basque puisque celui-ci a un aspect vraiment anthropoïde). Daniel Fabre a tout à fait raison de souligner le fait que «les contes étiologiques qui révèlent son origine (de l'ours) le présentent toujours comme un homme déchu dans l'animalité»<sup>33</sup>. L'anthropomorphisation de l'ours peut d'ailleurs aller très loin : il suffit de songer à la croyance selon laquelle cet animal s'accouplerait à la manière des humains. Pline, qui sur ce point reprend Aristote, écrit à ce sujet : «Eorum coitus hiemis initio, nec vulgari quadripedum more sed ambobus cubantibus complexisque.»<sup>34</sup> La chose, bien que très connue, méritait d'être rappelée : elle est une confirmation supplémentaire des idées plusieurs fois avancées dans les pages qui précèdent à propos de la nature exacte de la relation animalité-nature / humanité-culture 35.

Il ne sera pas inutile, me semble-t-il, de procéder à une récapitulation sous forme de tableau. En ce qui regarde les traits qu'a révélés l'étude des divers personnages mythiques dont il vient d'être question (le sauvage, *Basa-Jaun*, l'ours, les géants de Vizos, *Mulat-Barbe* et le génie

du pic d'Anie, j'ai retenu les principaux, du moins ceux qui peuvent être considérés comme les plus significatifs : leur présence est annoncée par le signe + .

Les mentions ou indications qui occupent la partie inférieure du tableau ont pour but d'aider le lecteur à bien situer les faits : elles sont appelées par des chiffres placés à droite des croix.



Sauvage Basa-Jaun Ours Géants de Mulat- Génies du Pic  
Vizos Barbe d'Anie

**LE PERSONNAGE  
MYTHIQUE EST :**

un géant		+	+	+
de force exception- nelle	X	+	+	+
agile	+	+	+	
pilifère	+	+	+	+
Il possède un savoir / il jouit d'un prestige	+3	+	+	+
Il vit retiré	+	+	+	+1
Il exerce son activité dans des lieux écartés		+	+	+
Il recherche le contact avec l'homme	+	+	+	
L'homme lui dérobe par ruse son savoir ou ses secrets	+2	+		
L'homme lui inflige par ruse un dol physique	+	+	+	

1 Troubler son séjour provoque des intempéries : cf. les croyances attachées à la croix de Millaris.

2 Le rapt concerne l'art des métaux (sauvage) ou les céréales (Basa-Jaun). L'appropriation des céréales peut être aussi le fait d'un acte involontaire : cf. Apparition du sarrasin à Gèdre.

3 Le «prestige» appartient au géant de Vizos : cf. ci-dessus l'analyse du terme *prouzous*.

J'ai encore quelques pièces à verser à mon dossier basco-bigourdan.

Que le lecteur veuille bien prendre de nouveau connaissance des récits qui se rapportent au serpent d'Izaby: documents OU.1 et Cor.<sup>3</sup>. Le monstre, tapi au fond de son trou entre deux flancs des montagnes du Davantaygue, attire et dévore tout ce qui passe à sa portée. Mais un astucieux forgeron, véritable héros sauroctone, entreprend de débarrasser la contrée de l'immense serpent en lui faisant avaler son enclume portée au rouge vif ou des ferrailles incandescentes: la bête malfaisante, saisie d'une soif inextinguible, boit jusqu'à en éclater. Avec ses « ossements » on construit une église. Initiative désastreuse ! Depuis que ce monument a été bâti, il ne cesse pas de grêler: il faut donc détruire l'édifice maudit et brûler les ossements du monstre.

Point n'est besoin d'une longue démonstration pour s'autoriser à affirmer que le serpent d'Izaby est de la même famille que le fameux *Herensuge* (dragon) des Basques. Etres chtoniens par excellence, l'un et l'autre vivent en montagne, choisissant comme demeure soit une caverne soit une vaste anfractuosité: ainsi le populaire désigne comme ayant été autrefois les lieux de résidence de *Herensuge* soit les hauteurs du Basaburua (Soule) soit le sommet sur lequel se trouve le sanctuaire de Saint-Michel de Excelsis (Guipuzcoa: cette localisation est évidemment une référence directe à Saint-Michel draconoctone). De plus, le subterfuge auquel on a recours pour le détruire est de même nature que celui qu'imagine le forgeron bigourdan, à cette différence près que le moyen mis en œuvre est techniquement plus élaboré. Voici deux récits transcrits par Azkue. Le premier, très bref a été recueilli en Soule: « Le dragon se tenait dans le trou d'un rocher. Il avait sept têtes. Les bergers mirent de la poudre dans le trou, le dragon l'avala, il se sauva vers la mer et là il éclata .»<sup>36</sup> Le second récit provient également de la Soule: « Il paraît qu'autrefois vivaient dans les montagnes de Basaburua beaucoup de bêtes redoutables et parmi elles la plus redoutable, le dragon. Il avait son antre dans une caverne des cols de la région d'Ahuzki. Quelle bête épouvantable que ce dragon et quels préjugés ne causait-il pas au berger, dévorant brebis, veaux, vaches, chevaux, tout le bétail ! Après s'être repu, il descendait boire au fleuve Aphura, dans la région d'Altzai. Un jour, les hommes de la partie droite de la plaine prirent l'engagement devant le seigneur de Zaro de tuer le dragon. Ils écorchèrent un veau et ayant cousu la peau, ils l'emplirent de poudre et la déposèrent à l'entrée de la caverne. Le dragon, croyant que c'était un veau, dévora le tout en une bouchée. Quand la poudre commença à faire son effet, il ne put s'emparer des bergers: il mit en morceaux à coup de queue tous les rochers de Sobe puis il sauta dans la mer où il se noya.»<sup>37</sup>

Ce motif, sous une forme quelque peu différente, se retrouve dans



un conte gascon du recueil de Bladé, L'homme voilé : ici c'est le héros sauroctone lui-même qui, muni d'un talisman, se précipite dans la gueule du monstre aux entrailles duquel il inflige d'irréparables dommages : «Au bon moment, le fils du roi mit la plume dans la bouche. Aussitôt, il fut changé en Oiseau d'Or, et partit, aussi vite qu'un éclair, dans la gueule du Serpent-Volant couronné d'or. La plume crachée, il redevint aussitôt un homme. Hardi ! Le fils du roi frappait, à grands coups d'épée, dans les tripes et dans le cœur de la male bête. Le Serpent-Volant couronné d'or cracha le jeune homme, rouge de sang, et tomba mort.»<sup>38</sup>

On ne peut pas ne pas relever néanmoins que l'histoire du Serpent d'Izaby comporte un élément absent des récits sur le *Herensuge* basque : la construction d'une église à l'aide des restes du monstre et les calamités qui en résultent. Cette péripétie s'éclaire si l'on se souvient que la tradition judéo-chrétienne prête au serpent (ou à son ampliation fantastique, le dragon) une nature démoniaque, celle de Satan lui-même : bâtir un lieu de culte avec les «ossements» de cet animal est donc par définition une entreprise maudite, un acte de «contre piété», bref, un non sens dans l'ordre du religieux.

On ne doit cependant pas perdre de vue que la signification démoniaque ou satanique prêtée au serpent (ou au dragon) dans le monde chrétien n'en exclut pas d'autres, en particulier celles qu'il y a lieu d'imputer aux apports de diverses mythologies (hellénique, orientale) ou celles que révèlent la psychologie des profondeurs, le folklore, etc., tandis que la figure du héros sauroctone est elle-même tributaire des différents contextes historiques, culturels et religieux dans lesquels on la rencontre : Jacques Le Goff en a fait la magistrale démonstration dans son travail *Culture ecclésiastique et culture folklorique au Moyen-Age*<sup>39</sup>. Entrer ici dans le détail obligerait à une trop longue digression : c'est pourquoi j'invite le lecteur à se reporter à l'annexe du présent chapitre dans laquelle je regroupe un certain nombre de remarques sur la position des faits bigourdans et basques par rapport à ceux que l'on a pu observer ailleurs.

J'en aurai terminé avec cette recension des êtres surnaturels de l'aire euskaro-pyrénéenne quand j'aurai dit quelques mots des fées. En Bigorre, si l'on en croit Cordier, leur passe-temps favori consiste à peigner «d'une main complaisante leurs splendides cheveux blonds, ruisselants d'or au soleil. Ceux qui veulent les atteindre roulent de roc en roc et périssent ; mais s'il est un mortel qu'elles admettent auprès d'elles, il disparaît du monde, et la fée qui cède à l'amour, cesse elle-même de se montrer » (document Cor.<sup>5</sup>). Au pays basque ce sont des Mauresques ou des sorcières qui se livrent à la même occupation cosmétique que les fées bigourdanes, mais beaucoup plus que sur la beauté de leur chevelure, l'imagination populaire s'est fixée sur le peigne en or

dont elles font usage et qu'il leur arrive d'oublier à l'entrée de leur demeure : un passant, garçon ou fille, s'en empare et la propriétaire de l'objet ne cesse dès lors de le poursuivre, exigeant la restitution. Tel est dans tous les cas le thème de plusieurs contes que publie Barandiaran. Il suffira d'en citer un, celui de la Mauresque de Zaldiaran, pour avoir un exemple permettant de comparer à cet égard les traditions des deux contrées : « Dans le château de Zaldiaran vivait une Mauresque qui, assise devant la porte de sa chambre avec deux enfants à ses côtés, avait l'habitude de se peigner avec un peigne en or. Une fois, s'approcha une bergère qui faisait paître ses troupeaux dans le coin ; mais la Mauresque et ses enfants se retirèrent promptement à l'intérieur de leur demeure, laissant sur le pas de la porte le peigne d'or : la bergère le ramassa. Depuis ce moment la Mauresque suivait la bergère en disant : — Donne-moi mon peigne. »<sup>40</sup>

Il faut maintenant orienter l'enquête selon un nouvel axe géographique afin de balayer le vaste secteur constitué par les pays sub-pyrénéens et leurs prolongements septentrionaux, c'est-à-dire visiter les coeaux et les plaines de l'Aquitaine.

La littérature orale de ces régions a fait l'objet à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci de nombreuses recherches, notamment dans le domaine du conte. Les deux ouvrages les plus importants restent après bientôt cent années les *Contes populaires de la Gascogne* de Jean-François Bladé et les *Contes populaires de la Grande-Lande* de Félix Arnaudin<sup>41</sup> : c'est donc là que je prendrai l'essentiel de mes données pour les considérations qui vont suivre, d'autant plus que la présentation ordonnée des matériaux de ces recueils facilite la localisation géographique de quelques-uns des thèmes ci-dessus passés en revue et permet d'étudier de manière précise les modifications qu'ils subissent hors de la zone pyrénéenne.

Les fées apparaissent dans onze des contes qu'avait notés Arnaudin : ce chiffre tend déjà à montrer qu'elles occupent une place qui est loin d'être négligeable dans l'univers mental des gens de la Grande-Lande de Gascogne. Mais ce qui est bien plus intéressant, c'est que dans le cas particulier de cette région tout semble se passer comme si elles avaient attiré à elles les attributs ou les fonctions qui en Bigorre ou au Pays Basque appartiennent à des personnages distincts, masculins et féminins, sauvage, Basa-Jaun, etc..

Regardons les choses d'un peu plus près.

Il a été ci-dessus question à plusieurs reprises des connaissances que possède le sauvage bigourdan en matière de plantes médicinales, mais aussi dans l'art des métaux, cette compétence de métallurgiste lui valent d'être capturé par les hommes avides de lui arracher ses secrets techniques (v. document Cor.7). La même mésaventure survient à la fée du conte no 42 du recueil d'Arnaudin, *La fée et le forgeron* que je re-

produit directement en traduction française : « Autrefois, les forgerons ne savaient pas souder le fer. Aussi, quand on leur apportait un soc brisé ou quelque autre instrument, ils avaient beaucoup de peine à le réparer. Il y avait une fois un jeune forgeron qui revenait de son travail au crépuscule. Comme il passait près d'un ruisseau, il aperçut une belle dame assise au bord de l'eau : c'était une fée. Et celle-ci se mit à lui crier, comme pour se moquer de lui : — Eh bien, petit forgeron, s'est-il soudé le fer ? — Non, fée, il ne s'est pas soudé, lui répondit-il. Une autre fois, il repassa au même endroit. La fée y était et lui demanda encore : — Eh bien, petit forgeron, le fer s'est-il soudé ? — Non, fée, il ne s'est pas soudé. Le forgeron, naturellement était intrigué par cette question que lui posait la fée chaque fois qu'il passait là. Et il résolut d'en savoir davantage. Un soir, en arrivant au bord du ruisseau de la fée, il dit aussitôt : — Aujourd'hui le fer s'est soudé. — Tu y a mis du sable ! s'écria la fée. Le forgeron s'en retourna bien content. Il savait ce qu'il voulait savoir. Et depuis lors, les forgerons utilisent du sable pour souder le fer. »<sup>42</sup>

Quant au grand thème mélusinien de la dame des eaux, nous le retrouvons dans le conte 37 (*Les fées et les deux frères*), avec les motifs du jeûne probatoire, de la défense faite à son mari par la fée de lui donner son vrai nom, de la disparition de cette fée lorsque l'époux enfreint l'interdit et de son retour chaque nuit pour prendre soin de ses enfants. Bladé quant à lui publie la même histoire sous le titre *Les deux jumeaux et les deux fées*.<sup>43</sup>

On observe également que dans quelques contes du recueil d'Arnaudin la fée se manifeste à un être humain (berger : 33, servante : 34, vacher : 35), lui promettant que chaque jour il trouvera dans le même lieu une pièce d'or à la condition que le bénéficiaire de cette libéralité sache garder le silence sur l'origine de sa richesse : celui-ci ne peut tenir sa langue et la fée cesse ses bienfaits. Ici encore c'est la violation d'un interdit qui remet tout en cause : ce thème peut donc être considéré comme une variante du précédent.

La fée landaise est parfois impliquée dans des récits ressemblant de manière étonnante à ceux que l'on raconte à propos des *Lamina* basques, génies féminins à qui la croyance populaire prête une grande variété de traits : ces fameuses *Lamina* sont des sirènes, elles éclairent avec leur bouche, elles n'ont des cheveux que sur la nuque où elles les rassemblent en chignon ayant la forme de pièces de monnaie, elles vont de ferme en ferme toujours à la recherche d'un peigne (v.ci-dessus), elles lavent leur linge à minuit, elles disparaissent dès qu'on prononce le nom de Jésus, elles s'efforcent de gagner l'amitié des maîtresses de maisons, etc.<sup>44</sup> En ce qui concerne précisément la très significative similitude des récits dans lesquels interviennent les fées landaises ou les *Lamina* basques, il n'est que de transcrire l'un à la suite de l'autre deux con-

tes, le premier pris dans Arnaudin, le second dans Azkue. Arnaudin, no 40 *La fée et la fileuse* : « Il y avait une fois une fée qui s'était liée d'amitié avec une femme. Le soir, quand l'homme était au lit, elle venait passer la veillée avec elle. Elle lui disait alors, lorsqu'elle avait faim : — Un peu de cruchade <sup>45</sup> et de *gaisse* (pour «graisse», *guéche* pour *gréche* dans le texte original gascon : la fée, comme on va le voir dans la suite du récit, prononce à la manière des petits enfants). Les fées sont comme les enfants : elles ne peuvent pas prononcer certaines lettres. Et la femme lui en donnait ; elle la faisait manger au coin du feu tandis qu'elle filait. Et ces gens-là devenaient riches, riches ! Tout leur réussissait, car les fées ont fort grand pouvoir. Mais l'homme s'était avisé de ces visites, et elles ne lui plaisaient point. Un soir, il dit : — Toi va-t-en au lit. C'est moi qui vais filer à ta place. La femme n'était pas trop contente, mais, pardi, les femmes n'osent pas toujours tenir tête aux hommes, et elle alla se coucher. L'homme avait revêtu une robe de sa femme, s'était coiffé comme elle, puis, il s'était mis la quenouille au côté et il filait. Bientôt, la fée arriva pour la veillée. Elle commença à parler à celle qu'elle croyait être son amie : — Tu as bien de la barbe, Margot ! L'homme ne répondait pas, mais il était fort maladroit à filer : son fil était laid, plein de nœuds et d'inégalités. — Eh ! Margot ! dit la fée : Hier soir tu filais fin, fin, fin, / Comme un brin de lin, / Et ce soir tu files gros, gros, gros, / Comme un bout de bois !<sup>46</sup> L'homme ne répondait jamais rien. A la fin, la fée demanda : — Tu ne me donnes rien Margot ? Un peu de cruchade et de *gaisse*, tiens ! — Ah ! Oui ! De la cruchade et de la graisse ! Attends, je vais t'en donner ! L'homme se lève, prend un morceau de cruchade, le trempe dans la graisse bouillante, et le lui jette au visage. La fée, toute brûlée, s'échappa en criant. L'homme et la femme redevinrent pauvres, pauvres, plus pauvres qu'ils n'avaient jamais été. Mais ils ne revirent jamais la fée. » Azkue, EY, II, pp. 429-430, *Le convive de Landaberro* : « Il y a dans la petite ville de Maya une ferme appelée Landaberro : une Lamina avait l'habitude d'y venir chaque soir et de prendre place en face du foyer, relevant ses vêtements. Quand elle commençait à avoir chaud, elle demandait à la maîtresse de maison de la soupe à la poêle. On faisait cette soupe en émiettant du pain dans de l'huile. La maîtresse effrayée par la dépense, apprit à son mari ce qui se passait et celui-ci répondit à sa femme : — Aujourd'hui, c'est moi qui resterai. Il mit les vêtements de son épouse, il garnit de lin la quenouille, il se saisit du fuseau et il commença à filer. La Lamina arriva et lui dit : — Qui es-tu ? — Je suis moi-même <sup>47</sup>, répondit-il. — Hier, tu filais *piririn, piririn* (c.-à-d. finement), aujourd'hui, au contraire, tu remues ce fuseau (en faisant) *pourdoukoun, pourdoukoun* (= grossièrement). L'homme prépara l'huile dans la poêle et quand elle commença à bouillir, il la jeta au visage de la Lamina. Celle-ci, le visage brûlé, se mit à pousser des cris.

Ses compagnes accoururent et lui dirent : — Qui t'a fait ça ? — Moi-même (ma personne : en basque *Nor nere buru* : cf. plus haut dans le récit la ruse de l'homme). — Si tu l'as fait toi-même, pourquoi rejeter la faute sur d'autres ? dirent les compagnes de la Lamina en s'en allant. Cette Lamina ne revint plus jamais à Landaberro.»<sup>48</sup>

Le moment est venu de récapituler et de conclure.

Au terme de l'enquête que je viens de mener, même si celle-ci n'est pas exhaustive, les acquis sont incontestables : l'étude des documents ethno littéraires, qu'ils aient été rassemblés par moi-même ou qu'ils proviennent des travaux de mes prédécesseurs, m'a permis de repérer dans les traditions locales de diverses parties de la zone euskaro-aquitano-pyrénéenne l'existence et le retour insistant d'un certain nombre de thèmes caractéristiques et fondamentaux. Ces derniers peuvent finalement être reclassés dans quatre groupes principaux que je désignerai de la manière que voici :

- A) Événement cosmique primordial et / ou venue du christianisme.
- B) Connaissance de l'agriculture, des plantes, des techniques et appropriation par l'homme des plantes nourricières (céréales).
- C) Domination sur des forces naturelles redoutables : serpents chtoniens vaincus par des héros sauroctones.
- D) Monde surnaturel féminin : fées, Mélusines, Lamina, etc.

Corrélativement, les personnages intervenant pour la mise en œuvre de ces thèmes paraissent eux aussi jouir d'une particulière faveur dans la littérature orale en même temps qu'ils se présentent souvent d'une région à l'autre avec des traits similaires : sauvage bigourdan et Basa-Jaun basque, fée landaise et Lamina, Mélusines de la haute et de la basse Gascogne.

Loin de moi l'idée de nier que du point de vue des contenus plusieurs des témoignages de la littérature populaire analysés dans le présent chapitre, sinon tous, renvoient aux motifs généraux et universels du mythe ou du conte, tels que l'on s'est attaché à les inventorier dans les grands répertoires mondiaux comme celui d'Arne et Thompson : mais, je le répète, le fait essentiel est que tout semble s'être passé comme si parmi ces motifs et pour des raisons qui nous restent inconnues, l'imaginaire collectif, au cours de l'histoire culturelle de la région considérée, s'était fixé de manière fortement préférentielle sur ceux-ci plutôt que sur ceux-là, cette sélection ayant abouti dans le cas particulier à

l'apparition d'un ensemble ethnolittéraire remarquable par son originalité et sa continuité géographique.

Le bilan de l'investigation à laquelle je viens de me livrer comporte un autre résultat selon moi très important : en dépit des inévitables variations inhérentes à la diversité des formes culturelles locales, les grands mythes de la Bigorre et du Pays basque, en particulier ceux qui ont trait à ce que j'ai appelé l'événement cosmique primordial et à l'apparition du christianisme, sont non seulement ressemblants, mais *identiques* : il n'est pour s'en convaincre que de revoir le tableau synoptique qui se trouve quelques pages plus haut. La chose est lourde de conséquence : une telle identité n'est-elle pas une preuve nouvelle et éclatante de ce que l'on savait déjà grâce à d'autres disciplines, linguistique et histoire notamment, à savoir que les contrées pyrénéennes et sub-pyrénéennes, disons de l'Atlantique au bassin supérieur de la Garonne, appartiennent à la même aire culturelle. 49 Le chapitre suivant est consacré précisément à une réflexion sur les antécédents lointains de cette situation.

## NOTES

- 1 - *Mythologiques I, Le cru et le cuit*, Ouverture I et II, p. 15.
- 2 - Jean-François Bladé, *Contes populaires de la Gascogne*, Paris, 1886, préface, pp. XLVI et XLVII.
- 3 - J'ai signalé dès l'avant-propos les caractéristiques mélusiniennes du serpent d'Arrode : ce monstre, qui est en réalité une femmserpent comme la Mélusine classique, impose à sa partenaire, outre le jeûne probatoire, l'épreuve du triple accouplement durant laquelle la patiente ne doit rien manifester de ses impressions, sous peine, autre thème mélusinien classique, que reste intact le maléfice par lequel une femme est retenue dans la condition de serpente. Toutefois, le mythe bigourdan se distingue par un trait particulièrement original : l'appartenance au même sexe (féminin) des deux protagonistes de l'aventure. Avec le récit Cor. <sup>5</sup> on retrouve l'affabulation habituelle des histoires mélusiniennes : ce même récit, au demeurant, permet d'établir le lien entre le serpent d'Arrode et les autres relations, populaires ou lettrées, concernant la dame des eaux bigourdane.
- 4 - Ces deux passages sont reproduits dans l'édition par G. Balencie (1887) de la *Sommaire description du Païs et Comté de Bigorre*, œuvre du début du XVIIe siècle à laquelle je serais amené à me référer dans le chapitre suivant à propos précisément de Millaris. Dans le no 114, avril-juin 1978, de la revue *Pyrénées*, pp. 107-117, M. Edouard Peyrouzet a donné, sous le titre *La maîtrise magique de la pluie*, un article consacré aux croyances dont fait état le père Jean Fourcaut : ce travail pêche malheureusement par le confusionnisme du commentaire ethnographique auquel se livre l'auteur.
- 5 - *Revue des Hautes-Pyrénées*, 1931.
- 6 - C'est aussi l'opinion de M. Peyrouzet, *op.cit.* Cet auteur indique aussi que la relation du P. Fourcaut est citée dans un ouvrage dû à un autre religieux le P. François, et intitulé *La Science des Eaux*, Rennes, 1653.
- 7 - Pp. 70-72 de la traduction française, *Le Rameau d'Or*, Paris, Geuthner ; 1ère édition : 1923 ; nouveau tirage : 1976.

- 8 - Paris, 1936.
- 9 - Le titre de l'ouvrage de P. Wirz cité par Lévy-Bruhl est *Beitrag zur Ethnologie des Sentanier (holländisch Neu-Guinea)* : le témoignage en cause concerne une population établie sur les bords du lac Sentani, dans l'ancienne Nouvelle-Guinée hollandaise.
- 10 - Marcel Mauss, *Esquisse d'une théorie générale de la magie dans Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1ère édition 1950, pp. 61-62.
- 11 - Les rites destinés à provoquer la pluie peuvent prendre des formes particulièrement spectaculaires : il en va ainsi de la copulation avec l'eau des Indiens Hopi. V. à ce sujet l'admirable livre de Don C. Talayesva, *Soleil Hopi*, Paris, Plon, collection Terre Humaine.
- 12 - Pour les travaux de folklore du baron Taylor, v. la section bibliographique du *Manuel de folklore français contemporain* d'Arnold Van Gennep. Il existe en vallée d'Aspe une autre tradition relative au jardin du pic d'Anie, mais elle n'a rien à faire avec celle que rapporte Taylor : v. à ce propos le livre d'Anne Saforès, *Vallée d'Aspe Marrimpouey*, Pau, 1971, pp. 65-67.
- 13 - *Observations pour servir à l'histoire naturelle et civile de la vallée d'Aspe*, Pau, 1828.
- 14 - Quatre volumes, tous édités à Madrid par Espasa-Calpe, S.A. : I (1939), II (1942), III (1945) et IV (1947). Sous-titre commun : *Literatura popular del País Vasco*.
- 15 - Deux volumes : I (1960), II (1961). Zarauz, Editorial Icharopena, collection Auñamendi.
- 16 - *Les Basques*, no 1668 de la collection *Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 103.
- 17 - MPV, I, p. 35.
- 18 - MPV, I, pp. 63-67.
- 19 - Tome I, pp. 354-358. J. Guinea, l'un des illustrateurs de l'ouvrage d'Azkue, a très bien représenté deux des caractéristiques physiques du *Basa-Jaun* : gigantisme, pilosité (v. dessin p. 355).
- 20 - *Le Folk-Lore de France*, I, p. 224.
- 21 - v. son livre *Los Pueblos del Norte*, 2ème édition, San Sebastian, 1973, pp. 156-157.
- 22 - MPV, I, pp. 66-67. A propos de la moquerie du *Basa-Jaun* à l'adresse des chrétiens, cf. les réflexions prêtées au sauvage bigourdan : « S'ils savaient la vertu de la feuille du hêtre, l'usage de la feuille de l'aulne, les bouviers porteraient des aiguillons dorés. » (Cor.<sup>7</sup>)' cf. également EY., II, pp. 310-311, *Saint-Martin et le Basa-Jaun*.
- 23 - MPV, I, p. 67.
- 24 - Nouvelle édition : C.N.R.S., Paris, 1961.
- 25 - *Prous* est un anthroponyme assez répandu en Gascogne.



- 26 - *Prouzets*, autre dénomination selon Rondou des géants de Vizos (v. document Ron. <sup>1</sup>), n'est évidemment qu'une banale variante de *prouzous* : *prous* + suffixe *-et*. Ce mot figure aussi dans le *Dictionnaire de Palay* (au sens «d'aimable») et, tout comme *prous*, il est un nom de personne assez fréquent en pays gascon.
- 27 - Pour l'ethnologie de l'ours dans les Pyrénées, le travail fondamental est celui de Daniel Fabre, *Jean de l'Ours. Analyse formelle et thématique d'un conte populaire*, Institut d'Etudes Méridionales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, 1969. Diffusé par la revue *Folklore*, Carcassonne.  
Pour des faits du même genre ailleurs que dans les Pyrénées, Suisse en particulier, v. Raymond Christinger et Willy Borgeaud, *Mythologie de la Suisse ancienne*, vol. I, Librairie de l'Université Georg, Genève, 1963. Vol. II : même titre et même éditeur, mais de R. Christinger seul.  
Une étude d'ensemble sur la mythologie pyrénéenne de l'ours est actuellement en cours : y prennent part, outre Daniel Fabre et moi-même, des étudiants de l'antenne toulousaine de l'Ecole des Haute Etudes en Sciences Sociales.
- 28 - Le conte de Jean de l'Ours existe aussi en Pays basque sous sa forme habituelle : v. *Euskaleriaren Yakintza II*, pp. 196-199 (Juan Artz).
- 29 - Charles Joisten, *Contes populaires du Dauphiné*, deux volumes, Grenoble, 1971 (Publications du Musée dauphinois). Tome II, no 103.1, 80. Correspond au T.38 du répertoire international d'Arne et Thompson, *The Types of the Folktale*.
- 30 - Paris, Maisonneuve et Larose, 1976.
- 31 - On sait que ce thème est aussi celui d'un autre épisode fameux du *Roman de Renart*. Dans d'autres versions, c'est le loup qui est la victime du subterfuge : v. par ex. Tenèze, op. cit. no 35 *Le lion qui apprend à se balancer*. Il faut également signaler le conte de l'ours castré (Tenèze, no38) qui est une variante des précédents : le dol infligé ici à l'animal est d'ordre sexuel ; de plus la ruse est le fait d'une femme.
- 32 - MPV, p.65. Dans un autre conte transcrit par Barrandiaran (*Saskaingo jentile*, MPV, pp. 65-66), celui qui se fait prendre est un gentil.
- 33 - Op. cit. p. 48.
- 34 - Hist. Nat., lib. VIII, 126.
- 35 - Il est à peine besoin d'indiquer que chez les indo-européens, en particulier les Grecs, l'ours est aussi élevé au rang d'être céleste : cf. «*Ἄρκτος*», terme que traduit de manière quasi littérale l'expression «[ Grande ]-Ourse».
- 36 - EY, I, p. 360.
- 37 - EY, II, p. 134-135. C'est un thème connu de conte populaire :

- v. Aarne et Thompson, *The types of the Folktale*.
- 38 - *Contes populaires de la Gascogne*, I, pp. 103-125. Comme on le voit, il s'agit dans ce conte d'un dragon aérien et non pas terrestre.
- 39 - Publié dans *Ricerche storiche ed economica in memoria di Corrado Barbagallo*, éd. L. De Rosa, Naples, ESI, 1970, t. II, pp. 51-90 et repris dans *Pour un autre Moyen-Age*, Gallimard, Paris, 1977, pp. 236-279.
- 40 - MPV, I, p. 29. La présence des deux enfants aux côtés de la Mauresques n'est pas sans rappeler l'attachement que la Dame des eaux bigourdane, après sa disparition, continue à porter sa progéniture. Il arrive aussi dans les récits basques que la victime du rapt use de la menace pour récupérer son peigne : v. MPV, I, p. 28 (La torca de la mora) et p. 29 (La cueva del conejo).  
Dans d'autres versions c'est une *Lamina*, génie féminin dont il sera bientôt question, qui se substitue à la Mauresque ou à la sorcière : en ce cas, ceux qui ont dérobé le peigne ou leurs descendants peuvent être frappés d'une infirmité.
- 41 - Première édition : 1887. Deuxième édition : 1966 (1ère série) et 1967 (2ème série) ; nouvelle parution en 1977 de la 1ère série. La deuxième édition, préparée par A. Dupin et J. Boisgontier (texte occitan et traduction française), est publiée sous le patronnage du Groupement des amis de Félix Arnaudin, Sabres (Landes).
- 42 - Pour une autre mise en œuvre de ce thème v. le no 41 d'Arnaudin : *Les fées de la dune de Boumbet*.
- 43 - *Op. cit.*, II, pp. 5-10. Localisé en Astarac : région de Mirande (Gers).
- 44 - Les *Lamina* (variantes dialectales de ce mot : *Lamia*, *Lamina*) sont-elles les descendantes des *Lamies* romaines ? J. Allières pose la question dans son livre *Les Basques*, no 1668 de la collection *Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France. V. aussi EY, I, p. 363.
- 45 - «Gâteau de maïs, le plus souvent les tranches sont passées à la graisse frite». (Palay).
- 46 - Soit dans le texte original gascon landais :

«Achë que hileuech pim, pim, pim,

Coum un puu de lin,

E aneyt que hilech goch, goch, goch,

Coum un pau de boch !

Non seulement la fée escamote les *r* (d'où *goch* pour *groch*), mais

encore elle articule les *s* en *ch*.

- 47 - *Ni nor nere buru* dans le texte basque, littéralement «je quelqu'un ma tête, ma personne».
- 48 - Dans le conte landais, le foyer que fréquente la fée connaît au départ l'abondance des biens, mais il retombe dans la misère après la disparition de sa visiteuse surnaturelle ; dans certains contes basques, commettre un larcin au détriment d'une Lamina peut aussi entraîner un préjudice grave pour l'auteur du vol ou un membre de sa famille : en revanche, la restitution de l'objet dérobé s'accompagne parfois d'un bienfait durable (cf. EY, II, pp. 442-444 *Les lamina de Munaguren*).

Signalons encore que diable et Lamina sont interchangeable dans les récits basques.

Quant au motif de la ruse onomastique (je me nomme *personne* ou *moi-même* : cf. Odyssée), il est très fréquent dans la littérature orale euskarienne : en sont les victimes non seulement les Lamina, mais aussi le Basa-Jaun, les gentils et même les sorcières.

- 49 - Le fait est d'autant plus saisissant que dans les régions situées à l'orient du triangle aquitaine, Languedoc montagnard en particulier, les recherches de terrain ou l'étude des sources écrites n'ont pas jusqu'à présent permis de retrouver des mythes du type Mulat-Barbe, Millaris et leurs correspondants basques : les sondages effectués par moi-même dans cette zone aussi bien que les investigations qu'a bien voulu y mener à ma demande cet excellent connaisseur de la littérature orale de l'est pyrénéen qu'est Daniel Fabre, se sont tous révélés négatifs.

Quant au sauvage, il existe aussi en Languedoc et en Catalogne, mais il prend des formes sensiblement différentes de celles de son homologue des Pyrénées occidentales : v. à ce sujet les divers travaux de D. Fabre et notamment son très beau livre *La fête en Languedoc*, Privat, Toulouse, 1977.

Néanmoins, en ce qui concerne les fêtes de l'ours, quelques similitudes ont été constatées entre celles du Lavedan et celles de la Catalogne française ou de l'Andorre : mais cela pourrait s'expliquer par un héritage culturel commun, d'origine indo-européenne probablement. Une étude d'ensemble sur la question est en cours. Pour un mythe spécifiquement catalan v. l'étude de Juan Amades, *El hombre de las nieves pirenaico*, Revista de dialectologia y tradiciones populares, tome XIV, 1958, 3ème cahier, pp. 294-305.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The second section covers the process of reconciling accounts, highlighting the need to compare the company's internal records with the bank statements. Any discrepancies should be investigated immediately to prevent errors from compounding. The final part of the document provides a checklist for ensuring that all financial reporting requirements are met, including the timely submission of tax returns and the preparation of annual financial statements. It concludes by stating that a robust system of financial controls is essential for the long-term success and stability of any organization.

POUR UNE ETHNO-PHONOLOGIE : LE CAS DU H GASCON

Jean-Claude DINGUIRARD

Bien que sa distribution soit déficiente - le parler retenu ici <sup>1</sup> ne le connaît qu'à l'initiale devant voyelle, et à l'intervocalique -, la qualité de phonème de *h* ne fait aucun doute en gascon ; elle ressort des oppositions suivantes :

- h/φ* : [harɛit] 'hardi' - [arɛit] 'liard' ; [kuhɔ] 'coiffer' - [kuɔ] 'couver'.  
*h/p* : [husɛro] 'hoyau' - [pusɛro] 'cheveux de la tempe' ; [ahartas] 'se goinfrer' - [apartas] 's'écarter'.  
*h/t* : [hɔwrɛ] 'forgeron' - [tɔwrɛ] 'taureau' ; [gahuɔ̃] 'gond' - [gatuɔ̃] 'minet'.  
*h/k* : [haɾ] 'brandon' - [kaɾ] 'chardon' ; [kawhɔ] 'chauffer' - [kawka] 'copuler'.  
*h/b* : [hɛɾ] 'fer' - [bɛɾ] 'aulne' ; [kòho] 'coiffe' - [kòbo] 'cave'.  
*h/d* : [hariɔ] 'C 1-3 faire' - [dariɔ] 'C1-3 donner' ; [èskawhɔs] 's'échauffer' - [èskawɛɔs] 's'échauder'.  
*h/g* : [hariɔ] 'farine' - [gariɔ] 'poule' ; [kahɛro] 'importun' - [kagɛro] 'diarrhée'.  
*h/s* : [hɛɾ] 'fer' - [sɛɾ] 'petit lait' ; [kòho] 'coiffe' - [kòso] 'louche'.  
*h/š* : [hüma] 'fumer' - [šüma] 'flairer' ; [buhuɔ̃] 'mulot' - [bušüɔ̃]

ak

plus de détails.

Si elle est parfois audible comme [h], la réalisation de *h* la plus commune est pourtant [ϕ]. Toutefois, les locuteurs qui ont [ϕ] comme réalisation ordinaire de /h/ sont toujours capables de le réaliser comme un souffle léger lorsqu'ils ont à articuler soigneusement ; et ceux qui réalisent habituellement [alajét'] 'fléau' sont toujours capables, en réponse à une demande incongrue (car le gascon, pour eux, n'est pas une langue écrite), d'épeler ce mot *h*, *a*, *l*, etc. Les locuteurs ont donc parfaitement conscience de l'existence de /h/, malgré sa réalisation ϕ - que nous dirons évidemment variante de *h*.

Dans la chaîne parlée, la réalisation ϕ du phonème *h* est d'ailleurs combinée en plusieurs cas avec une influence marquée sur le phonème précédent. Nous nous bornerons à des illustrations très fréquentes dans le discours :

- malgré la réalisation ϕ, dans la séquence /-V + h-/, le *h* empêche l'éliision que produirait la séquence /-V + V-/: *era hauda* 'le giron' [éra a<sub>w</sub>do], *que hès* 'IP2 faire' [ké ès], mais *era auta* 'l'autre' [ér a<sub>w</sub>to] et *qu'ès* 'IP2 être' [k ès].<sup>3</sup>

- malgré la réalisation ϕ, dans la séquence /-Vs + h-/, le *h* empêche la «liaison» (sonorisation du -s) que produirait la séquence /-Vs + V-/: *eras hadas* 'les fées' [érés a<sub>w</sub>dés], mais *eras autas* 'les autres' [érez a<sub>w</sub>tés].

- Enfin il faut énumérer les avatars du /-t/ de l'article défini masculin en sandhi :

I- il devient [d'j'] devant Voyelle et /r̄-/ (puisque ce dernier est [a<sub>r̄</sub>-]) ;

II- il s'assimile totalement à une occlusive, à une latérale, à une nasale (les palatales /l'/ et /n'/ étant alors traitées comme /l/ et /n/), ainsi qu'à /w-/, initiaux du mot suivant ;

III- il reste [-t] devant /s-/ et /š-/ ;

IV- il se sonorise en [d] devant /j-/ ;

V- il devient [tš] devant /h-/, lui-même alors toujours [ϕ].

Par ailleurs, l'article pluriel *eths* est réalisé [édz] devant Voyelle, varie de [éy] à [i] devant Consonne «molle», et est [és] dans les autres cas - et par conséquent devant /h-/. On mesure donc les limites de cette ventilation apparemment si précise des réalisations : un début de mot

[éd'j'ar-] ne laisse jamais deviner si l'on a affaire à /ét (a)ṛ-/ ou à /ét jaṛ-/ , puisqu'en ce dernier cas le /-t/ s'accommode aussi à la légère palatalisation qui affecte très normalement la réalisation de /j-/. Parallèlement, restent indiscernables les débuts de *eth hiu* 'le fil' et de *eth shiulet* 'le sifflet' : [ét's'iw (-)] dans les deux cas. Toutes ces considérations ne sont pas sans intérêt du point de vue de la conception que les locuteurs ont de /h/ : indubitablement, dans ce qu'il n'est peut-être pas trop présomptueux d'appeler la phonologie populaire, les locuteurs ont conscience que *h* est un phonème assez en dehors du système ; que c'est une consonne, plutôt sourde ; et qu'enfin la seule affinité qu'on puisse lui trouver est avec /š/.

\*

\*

\*

La question des affinités de *h* me semble mériter d'être explorée plus en détail. Du point de vue de la phonologie diachronique, par exemple, ne peut-on imaginer que la vérité du système gascon sera entrée parfois en conflit avec sa réalité ? Et ce heurt ne nous permettra-t-il pas de récupérer certaines « bavures », inexplicables autrement ?

Certes, il n'est sans doute pas très révélateur de constater que, dans les Cadastres de la haute vallée du Ger, le NL *Coret deth Hôu* (littéralement : 'petit col du fou') apparaît sous la forme *Couret de Cho* : des scribes étrangers au pays et à son langage ne sont jamais chiches de mécoupures désinvoltes en ce domaine . Mais il apparaît plus inquiétant que des indigènes, placés devant un test d'écriture, pratiquent en plusieurs cas le même genre de « faute », et écrivent assez systématiquement, par exemple, *Chaouré* pour *haure* 'forgeron'. La simple soumission aux faits incite à se demander si, dans l'analyse du sandhi *eth + h-* en [étš + φ-] telle que nous l'avons pratiquée plus haut, ne réside pas une erreur du linguiste ; s'il ne serait pas plus exact de l'interpréter comme [ét + š-], ou [š] serait un allophone de *h*. Une telle analyse pourrait s'appuyer sur l'histoire ; car, indubitablement, il a existé en certaines variétés du gascon une tendance à faire passer *h* à *š*, un certain nombre de mots nous en gardent aujourd'hui encore le témoignage.

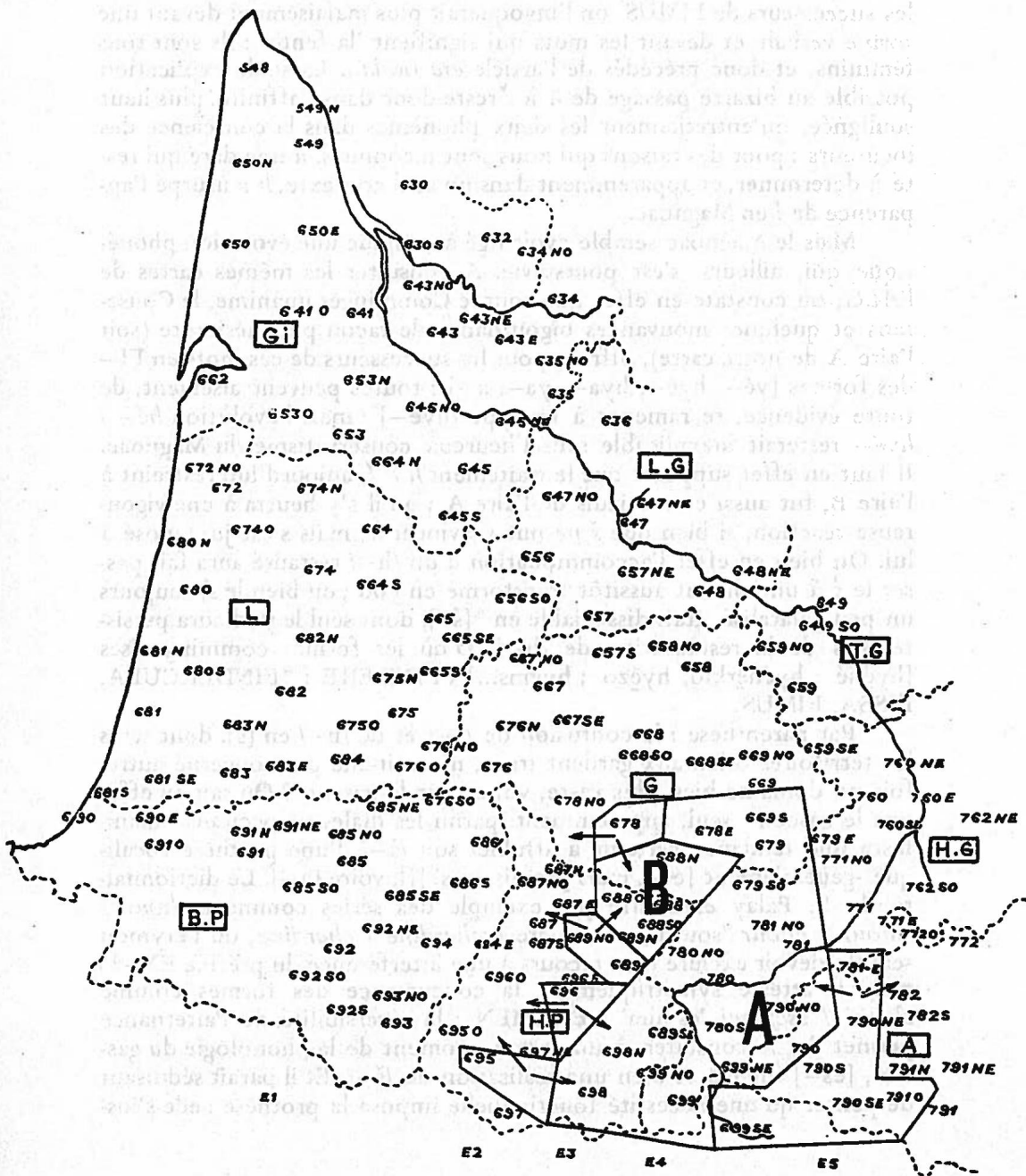
C'est ainsi qu'on attend du latin *FINDERE* qu'il aboutisse au gascon [héné] : et telle est bien la forme canonique que nous montre l'ALG I, 128. Toutefois le Magnoac (aire B de notre carte) est unanime à pratiquer la forme aberrante [šéné], sans qu'on soit en droit de supposer un autre étymon que *FINDERE*, puisque la même aire montre que les successeurs de *FIMUS* (ALG II, 246) ont également [šé-] à l'initiale. Dans le cas de ces mots, il serait évidemment tout à fait inopportun d'invoquer quelque mécoupure pour justifier le passage de *h* à *š*. D'abord parce que le Magnoac est tout à fait en dehors de l'aire du sandhi



Aire A : Fi- > [(h)yé-, (hy)a-]

Aire B : Fi- > [šé-]

(d'après ALG : I, 128, 139; II, 246)



décrit plus haut : /-t + h-/ y est réalisé [-t + h-] (cf. ALG 6, 2433) ; ensuite parce que notre aire B déborde assez largement l'aire de l'article « pyrénéen » *eth* : on y dit *lo* au Nord, et il serait gratuit de supposer un déplacement d'isoglosse dans l'aréologie des articles ; enfin, si une mécoupure par l'article masculin *eth* est à la rigueur imaginable devant les successeurs de FIMUS, on l'invoquerait plus malaisément devant une forme verbale et devant les mots qui signifient 'la fente' : ils sont tous féminins, et donc précédés de l'article *era* ou *la...* La seule explication possible au bizarre passage de *h* à *ʃ* reste donc dans l'affinité, plus haut soulignée, qu'entretiennent les deux phonèmes dans la conscience des locuteurs : pour des raisons qui nous sont inconnues, à une date qui reste à déterminer, et apparemment dans un seul contexte, *h* a usurpé l'apparence de *ʃ* en Magnoac.

Mais le Magnoac semble avoir figé à ce stade une évolution phonétique qui, ailleurs, s'est poursuivie. A consulter les mêmes cartes de l'ALG, on constate en effet que tout le Comminges unanime, le Couserans et quelques mouvances bigourdanes de façon plus hésitante (soit l'aire A de notre carte), offrent pour les successeurs de ces mots en FIDES des formes [yé-, hyé-, hya-, ya-, a-] : toutes peuvent aisément, de toute évidence, se ramener à un type [hyé-] ; mais l'évolution *hé-* > *hyé-* resterait inexplicable sans l'heureux conservatisme du Magnoac. Il faut en effet supposer que le traitement *h* > *ʃ*, aujourd'hui restreint à l'aire B, fut aussi connu jadis de l'aire A ; qu'il s'y heurta à une vigoureuse réaction, si bien que *ʃ* ne put y évincer *h*, mais s'est juxtaposé à lui. Ou bien en effet l'accommodation à un /h-/ restauré aura fait passer le *ʃ* à un ich-laut aussitôt transformé en yod ; ou bien le *ʃ*, toujours un peu palatalisé, était dissociable en \*[šy], dont seul le yod aura persisté lors de la restauration de /h-/. D'où les formes commingeoises [hyéné ; hyénèrklo, hyézo ; hyéms...] < FINDERE ; \*FINDERCULA, FISSA, FIMUS.

Par parenthèse : la confusion de /š-/ et de /h-/ en [š], dont seuls les territoires orientaux gardent trace, n'aurait-elle pas concerné autrefois un domaine bien plus vaste, voire tout le gascon ? On sait en effet que le gascon - seul, apparemment, parmi les dialectes occitans - manifeste une tendance certaine à affubler son /š-/ d'une prothèse vocalique -généralement [é-], mais parfois aussi [i], voire [a-]. Le dictionnaire de S. Palay enregistre par exemple des séries comme *eschour* / *ichour* / *chour* 'sourd', ou encore *eschardine* / *chardine*, où l'étymon semble devoir exclure tout recours à une interférence du préfixe EX-<sup>4</sup> ; mais il atteste symétriquement la concurrence des formes comme *chàmi* / *eschàmi* 'essaim' < EXAMEN : la réversibilité de l'alternance permet de le constater, à un certain moment de la phonologie du gascon, [éš-] fut bel et bien une réalisation de /š-/. Et il paraît séduisant de penser qu'une nécessité fonctionnelle imposa la prothèse : elle s'ins-

taura parce que tendait à se répandre la collusion de /h-/ et de /š-/ en [š]. Corrobores sans doute l'hypothèse ce petit exemple, emprunté à la haute vallée du Ger : 'siffler' s'y dit [šiwł̥], mais '(le) siffler' y est [éšiwł̥t], jamais l'inverse. C'est que la forme verbale n'était guère menacée dans son initiale, tandis que le substantif, si fréquemment précédé de l'article *eth* dans le discours, devenait - comme on l'a vu plus haut - indiscernable d'une forme en /hiw-/. La prothèse vocalique du /š-/ n'avait donc probablement pas d'autre but, à l'origine, que de ventiler l'homophonie à laquelle étaient accidentellement parvenues les réalisations de deux phonèmes ; mais cette prothèse, quoique jamais systématisée, concerne à peu près tout le domaine gascon : ne peut-on en inférer que la collusion de /š-/ et de /h-/ en [š] le menaçait jadis dans son ensemble ? <sup>5</sup>

\*  
\*                      \*

Diachroniquement, [f] se présente comme une réalisation de /h/, au même titre que [ø] ou [h]. Dans le parler examiné, la répartition n'est d'ailleurs nette qu'à un niveau de haute généralité : F- étymologique suivi de Consonne a pu subsister, tandis que suivi de Voyelle il devenait généralement [h]. Dans le détail, la systématique de l'évolution reste toutefois à découvrir, car seul le plus aimable caprice semble avoir présidé à la ventilation des produits de F- ; on observe en effet que FRATRE a donné [fray], mais que FRAXINU a abouti à [héréšé] ; que FLORE est représenté par [flu], mais que FLORIRE a pour successeur [luri]... Le [f] local n'est d'ailleurs pas une labio-dentale comme en français, mais une bilabiale d'articulation relâchée, ce qui produit d'ailleurs l'impression d'un son fort voisin de [h].

La lettre H abonde dans l'onomastique aquitaine antique, au lieu que F paraît très rarement dans les inscriptions votives ; et, au témoignage de Virgile de Toulouse, nous savons que vers le VI<sup>e</sup> siècle [h] transcodait [f] dans le latin parlé en Bigorre. L'existence continue de /h/ en Gascogne depuis deux millénaires au moins a cependant été mise en doute : les textes gascons médiévaux n'offrent-ils pas systématiquement < f > là où nous attendrions < h > ? Cet argument graphique, pourtant, n'est pas bien sérieux : point n'est même besoin de recourir à une éventuelle influence languedocienne sur la scripta gasconne pour expliquer le < f > médiéval. Les scribes avaient certainement conscience que, dans leur vulgaire, [f] et [h] représentaient deux manifestations d'une réalité unique ; or, dans la langue qu'ils étaient appelés à écrire le plus souvent, le latin, cette réalité se notait par < f >. Nul besoin, dès lors, de rompre avec la tradition ; les scribes ont même, longtemps, écrit < f > les /h/ de toute origine : on connaît les hypercorrections < faut > 'haut',

〈 faraut 〉 'héraut' etc. qu'a étudiées K. Baldinger ; elles révèlent le choix, comme graphie unique d'un phonème sans tradition latine, de celle des variantes combinatoires de ce phonème qui, seule, bénéficiait de la caution romaine.

Or [f], allophone de /h/, montre avec *s* d'incontestables affinités ; on sait qu'à un stade de son évolution, *s* implosive passe assez volontiers à [h], mais on a peut-être moins observé l'évolution de *h* > *s*, telle que la connaît le gascon. L'expression languedocienne *forra-borra* 'pêle-mêle', qui est normalement *horra-borra* en gascon, peut ainsi s'observer dans les Landes sous la forme *sorra-e-borra* (cf. F. Arnaudin, *Proverbes*, no 195) ; et l'ALG atteste des variations régionales comme *fisèu* / *sisèu* 'putois' (I, 12), *fiular* / *siular* 'grincer' (IV, 1232) et surtout *floronc* / *sloronc* 'furoncle' (IV, 1248). Cette dernière alternance nous livre peut-être d'ailleurs une clef propre à résoudre un assez irritant petit mystère, celui de l'évolution de *h* à [ez], comme dans le type béarnais FLORE > [ezl̥]. Nous renverserions en effet assez volontiers à son propos la succession d'équations par lesquelles on explique classiquement le phénomène. Si, comme nous y autorise le type *sloronc*, nous supposons que *hl-* issu de *FL-* a pu tendre à devenir *sl-*, le parallèle devient tentant avec un fait exposé plus haut : pourquoi ne pas imaginer que, tout comme *ʃl-*, le groupe *sl-* se sera adjoint une prothèse vocalique ; bref, que dans *esl-* < *FL-* (par la suite souvent accommodé en [ezl-], à moins que, par un traitement assez ordinaire de l'*s* implosive, le groupe ne soit « redevenu » [ehl-] !), [ez] n'est en somme que l'avatar de [s], allophone de /h/ dans le groupe *hl-* ?<sup>6</sup>

Mais pour en revenir à *s* dans ses rapports avec *h*, c'est directement à partir de prototypes où *F-* aura été diversement transcodé que nous serions donc tenté d'expliquer des doublets comme *hargalh* / *sargalh* 'râle' (ALG IV, 1250), *horrolha* 'pelle à feu' / *sorrolhar* 'tisonner' (id., 1297), *hurlupar* / *surlupar* 'manger bruyamment' (id., 1312), plutôt que par le biais d'une bizarre évolution *h* > *s*. L'affinité qu'entretiennent en gascon *s* et *ʃ* (manifestée par de nombreuses évolutions dont on trouvera une liste commode chez Rohlf's, *op. cit.*, pp. 143 s.), si elle apparaît assez « naturelle » au phonéticien, aura peut-être en définitive, été renforcée par l'affinité -plutôt « culturelle »- qui fait que *s* et *ʃ* ont pu constituer des réalisations de /h/.

\*

\*

\*

Voici donc le gascon nanti d'un phonème /h/ qui, à un moment ou à un autre de son histoire, en divers lieux et peut-être en divers groupes, s'est montré susceptible des réalisations [h, φ, f, s, ʃ, hy, eʃ, iʃ, aʃ, ez, ej, eh]. C'est beaucoup mais est-ce bien tout ? Hélas, non. A y regarder de

près, avec les yeux de la mauvaise foi, on constate qu'il n'est guère de phonème dont en gascon *h* ne puisse prendre le relais ; ainsi d'après quelques rapides sondages dans l'ALG et le dictionnaire de Palay :

- h, φ* : *hentrar, entrar* 'entrer'.
- h, p* : *tauha, taupa* 'taupe'.
- h, t* : *harhalh, tartalh* 'éclat de rire'.
- h, k* : *pelòha, pelòca* 'bractées du maïs'.
- h, d* : *bohicar, bodicar* 'fouir'.
- h, r* : *henard, arrenard* 'renard'.
- h, l* : *hordejar, lordejar* 'souiller'.
- h, m* : *honzòc, monhòc* 'tampon'.
- h, n* : *mair boha, mair bona* 'matrone'.

Il va de soi pourtant qu'une telle liste n'offre rien qui puisse convaincre de ce rôle de phonème-à-tout-faire qu'on pourrait être tenté de faire assumer au *h* gascon ! Quantitativement, elle demeure très insuffisante à illustrer quoi que ce soit : on trouverait probablement autant d'anomalies dans n'importe quelle zone dialectale. Et du point de vue qualitatif, même si certains de ces éléments sont troublants <sup>7</sup>, les accidents classiques -mécoupures, expressivité, attractions paronymiques.-suffisent sans doute à rendre compte, au coup par coup, de la plupart de ces aberrations.

Il est pourtant deux cas, assez abondamment attestés, où *h* semble effectivement prendre le relais de certains phonèmes :

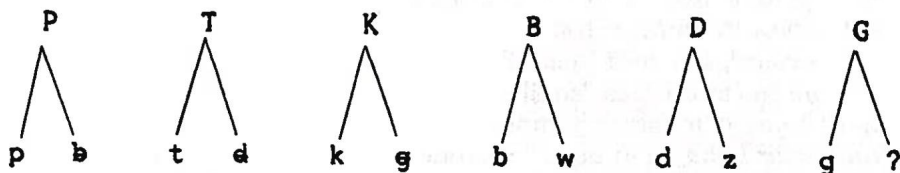
*h, b* : (à l'initiale) *hodicar, bodicar* 'fouir' ; *hornilhar, bornilhar* 'd<sup>o</sup>' ; *hossalhon, bossalhon* 'frelon' . (A l'intervocalique) (*a*)*hortoar, (a)bortoar* 'avorter' ; *vitauha, vitauba* 'clématite' ... Mais la fréquence la plus nette se manifeste avec :

*h, g* : (à l'initiale) *ahronhar, gronhar* 'tasser' ; *hanguèra, ganguèra* 'bourbier' ; *hargalh, gargalh* 'râle' ; *hinhar, guinhar* 'guigner' ; *horona, gorona* 'fronde' ; *hurlupar, gurlupar* 'manger bruyamment' . (A l'intervocalique) *balòhas, balògas* 'flocons' ; *harhalhar, hargalhar* 'rire' ; *piharanha, pigaranha* 'mésange' ; *prehond, pregond* 'profond' ; *vitauha, vitauga* 'clématite' etc. : liste qu'il serait aisé d'augmenter.

Indubitablement, la fréquence des échanges entre *h* et *b*, et surtout entre *h* et *g* passe donc les bornes de l'accidentel. Il ne s'agit d'ailleurs pas de deux types d'échange, mais d'un seul : on connaît la possibilité qu'a le gascon de neutraliser l'opposition *b / g* (cf. Rohlf's, *op. cit.*, p.129) ; et son explication est assez simple.

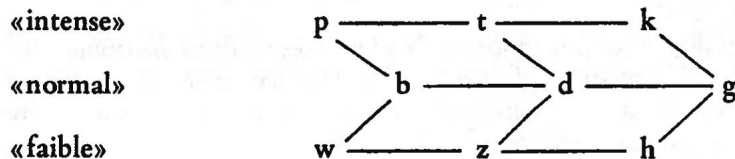
On sait qu'en gascon les occlusives sourdes latines se sont conser-

vées à l'initiale, tandis qu'elles se sont sonorisées et relâchées à l'intervocalique ; parallèlement, les occlusives sonores se sont conservées à l'initiale, mais ont montré les mêmes signes « d'affaiblissement » à l'intervocalique en devenant spirantes : PIPER aboutit à [pébé], tandis que BIBERE est devenu [béwé]. En simplifiant beaucoup <sup>8</sup>, le schéma évolutif se présente donc ainsi :



où le *g* intervocalique ne disposait à priori d'aucune réalisation susceptible de marquer qu'il constituait la variante « faible » de /g/ : aussi est-il resté [g], sauf dans le cas justement où *h* est providentiellement venu emplir la case vide.

Bien entendu, les locuteurs n'ont pas conscience de ces correspondances étymologiques. Mais la régularité des proportions *p : b : b : w*, etc. les a sans doute suffisamment frappés pour qu'on puisse déceler chez eux l'existence, au moins latente, d'un système consonantique à trois degrés — « normal », « intense », « faible » — que l'on pourrait schématiser ainsi :



C'est surtout dans certains faits de phonétique expressive qu'est mise à profit l'existence des trois degrés : 'mon Dieu !', qui est normalement [muñ diw], sera « adouci » en [muniw] en emploi hypocoristique ; au contraire, 'Bon Dieu !', qui est normalement [buñ diw], devient [putiw] dans l'intensité de la colère. Il serait intéressant, pour l'ethnographie du langage, que soient systématiquement recueillies les taxonomies phonétiques populaires ; mais dans le cas de *h*, sa possibilité d'utilisation comme degré « faible » de *g*, voire de *b*, permettra peut-être en outre de rectifier un certain nombre d'étymologies : il se pourrait que *cahèra* 'importun' ne soit qu'une forme adoucie de *caguèra* 'diarrhée'...

\*

\*

\*

Une vision anthropomorphique du système gascon ne manquerait pas de présenter cet intrig(u)ant *h* comme une sorte de Rastignac phonologique, parasitant les phonèmes en place dans le système jusqu'à usurper leur apparence (d'où les prothèses à valeur diacritique), et occupant avec avidité tous les créneaux libres... Moins lyriquement, on aura reconnu à son comportement le syndrome classique du phonème non intégré : c'est parce qu'il est hors-système que *h* varie d'aussi étonnante façon ; et c'est parce qu'il est hors-système qu'il est propre à remplir les cases laissées vides. Sans trop de paradoxe et parce qu'il est le substitut possible de n'importe quelle Consonne, on pourrait dire qu'en gascon *h* joue le rôle de degré zéro de la Consonne. Sa permanence et son dynamisme étonnent pourtant un peu : rarissimes sont les parlers gascons qui ont éliminé leur *h* ; son maintien ne serait-il pas conditionné aussi par la fonction démarcative du dialecte ? Après tout, les Gascons sont très conscients du fait que leur spécificité au sein de l'occitan est marquée de façon spectaculaire par *h*, dont l'articulation leur est parfois un authentique schibboleth...<sup>9</sup>

### NOTES

- 1 - Celui de la haute vallée du Ger, Canton de St-Béat, Haute-Garonne.
- 2 - Le phonème opposé à *h* est peu ou pas attesté en cette position dans le parler examiné.
- 3 - Plus exactement : même dans sa réalisation  $\phi$ , le /*h*-/ empêche l'élision de façon constante, mais celle-ci n'est pas automatique en cas d'hiatus : 'l'oie' se dira [ér awko] aussi bien que [éra awko], mais 'la marmite' est toujours [éra ulo].
- 4 - Telle est en effet l'explication ordinaire que donnent les étymologistes aux formes nanties de la prothèse vocalique devant /*š*-/ ; mais cette explication, certainement juste pour un certain nombre de mots, et qui paraît mal critiquable lorsqu'on traite de mots isolés, manque nettement de solidité lorsqu'on examine l'ensemble des mots concernés dans le lexique.
- 5 - On pourrait invoquer comme témoins lexicaux de cette vieille menace l'ensemble suivant, qui couvre à peu près toute la Gascogne, et que j'extraits du seul ALG IV : (à l'initiale) *hyalat* (Landes), *hyelat* (Landes, Béarn) face au canonique *hilat* 'filet' (mais *shelat* en Magnoac ! - 1213) ; face à *herrada*, *sharrada* 'curette' en Ariège (1359) ; face à *hurlupar* 'manger bruyamment', *shurrupar* en Béarn et Bigorre (1312) ; face à *holet* 'tourbillon', *sholet* en Haute-Garonne (1317) ; face à *homar* 'flairer', *shormar* dans les Landes et en Gironde, *shomar* / *eishomir* / *eishomar* en Haute-Garonne (1415). (A l'intervocalique) *pelðha* 'bractée du maïs', mais *peldisha* en Gironde (1108) ; *bohariga*, *bohiga*, *bohòla* 'vessie', mais *boishariga* en Haute-Garonne, *boishiga* dans les Hautes-Pyrénées, *boishòla* en Gironde (1189) ; *espeluhada* 'ébouriffée', mais *espeluishada* dans le Gers (1269).
- 6 - Ajoutons que l'évolution de FL- ne s'arrête pas obligatoirement à [ezl-] : on trouve aussi [ejl-], comme dans le type FLAMMA > [ejlòmo] donné par G. Rohlfs, *Gascon*, p. 148 ; mais peut-être [ejl-] représente-t-il une accommodation de [ešl-] ?
- 7 - J'avoue que le goupil m'intrigue. Pour *mair boha*, la forme attestée



t-elle vraiment l'étape [<sup>h</sup>—] que l'on reconstitue parfois dans l'évolution  $-n \rightarrow \phi$  ? Enfin *tauha* remonterait-il à \* [t<sub>alpha</sub>] pour TALPA ? Le proto-gascon, selon Virgile de Toulouse, possédait des occlusives sourdes aspirées (ou préaspirées ?).

8 - Le schéma ne fait pas apparaître les variantes (VIDERE  $\rightarrow$  *véder* et *vézer*, mais CADERE  $\rightarrow$  *càjer* et *cair*), non plus que d'intéressantes hésitations (MARMORE  $\rightarrow$  *marme* et *marbe*).

9 - Cf. le proverbe : "Lo no es bon Guasconet  
Se no sabe dezi  
Higue, hogue, hagasset",  
cité par Leroux de Lincy, I, p. 345.



LE NOM DE LIEU SAILLANT / SALHENS / SALLENT «Cascade»  
ET L'AIRE PALEOPROVENCALE.

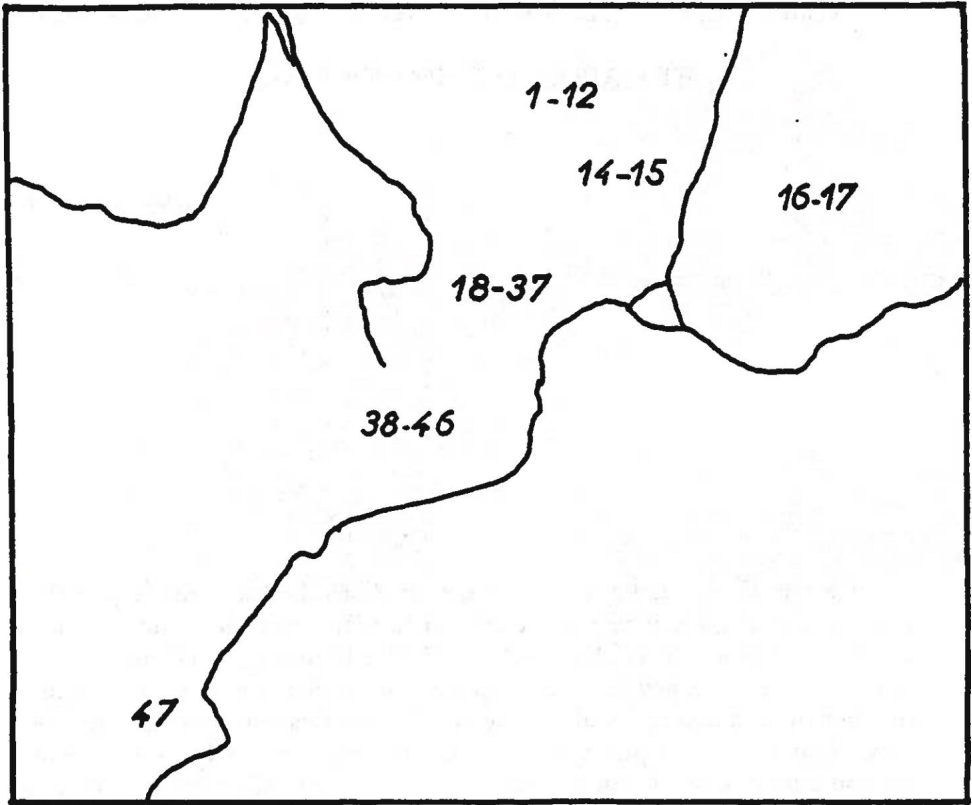
André SOUTOU

Ce travail est dédié à la mémoire de Pierre Dufort, qui, le premier, à partir d'exemples lozériens, a mis en lumière un toponyme méconnu (*Le nom de lieu SALHENS, de SALIENTES (aquis), eaux jaillissantes, cascade*<sup>1</sup>) et en a proposé une explication valable, fondée sur l'examen des mentions historiques ainsi que sur des vérifications topographiques. L'excellente mise au point de mon ancien collègue du lycée de Mende est confirmée, comme on le verra plus loin, par le fait que le nom commun *sallent* s'est maintenu en catalan jusqu'à une époque récente au sens de «chute d'eau».

J'ai simplement voulu ici compléter le travail de mon prédécesseur en ajoutant de nouveaux exemples à son inventaire, qui passe ainsi de 25 à 47 numéros, et présenter quelques commentaires linguistiques supplémentaires. Dans la liste qui va suivre les noms de lieu que j'ai recensés sont précédés d'une croix et l'on me pardonnera de n'avoir pu, comme mon ami Pierre Dufort, accompagner mes relevés de toutes les précisions nécessaires en ce qui concerne tant les documents d'archives que l'aspect réel des lieux. Il est bien entendu qu'un certain nombre de

toponymes inclus dans cette liste n'ont été retenus qu'à titre provisoire et qu'ils devront être soumis à un examen ultérieur qui décidera s'ils doivent ou non être maintenus. <sup>2</sup>

\* \* \*



Répartition géographique des toponymes  
Saillant (1-12), Salthens (13-30) et Sallent  
(31-46).

Dans l'énumération ci-dessous les noms de lieu issus du verbe latin SALIRE «sauter» ont été classés géographiquement du nord au sud, c'est-à-dire du département de l'Indre à la province espagnole de Valence.

- 1 - *Le Saillant*, Chaillac, Indre.
- 2 - *Saillant*, St-Nectaire, Puy-de-Dôme ; près de la cascade du même nom.
- 3 - *Saillant*, Puy-de-Dôme ; près de la cascade de Saliens.
- 4 - *Saillant d'Allasac*, Allasac, Corrèze ; *ad illio Salente* en 904 ; près du Saut du Saillant.
- 5 - *Saillant*, Saint-Quentin de Chalais, Charente.
- 6 - *Le Sailhans*, Andelat, Cantal ; près de la cascade du Saillant.
- 7 - *Le Saillent*, Diènné, Cantal.
- 8 - *Saillans*, Malissard, Cantal ; *Los Saillenz* en 1450.
- 9 - *Le Saillant*, Mandailles, Cantal ; *affar del Salhen* en 1692 ; près de la cascade de Liadouze.
- 10 - *Le Saillant*, Marcenat, Cantal près de la cascade du Saillant.
- 11 - *Le Saillant*, Rezentières, Cantal.
- 12 - *Le Saillant*, St-Rémy de Chaudes, Cantal ; *Mas Salhens* en 1652 ; *Saillans* sur la carte de Cassini.
- 13 - *Salins*, Cantal ; *in aice Salensi* en 846 ; *villa Saliens* au XIIème siècle ; *Sailhens*, en 1628 ; près d'une grande cascade.
- 14 - *Sailhens*, St-André de Chalençon, Haute-Loire ; *villa de Assalenz* au XIème siècle.
- 15 - *Les Saliens*, St-Préjet-Armandon, Haute-Loire ; *Essalans* en 1078 ; *mansus de Salhens* en 1464.
- 16 - *Les Saillants*, Gua, Isère.
- + 17 - *Les Saillans*, Vif, Isère.
- 18 - *Les Salhens*, Javols, Lozère.
- 19 - *Les Salhens*, Le Fau de Peyre, Lozère ; *Salhens* au XIIIème siècle ; près du Saut de la Londe.
- 20 - *Les Salhiens*, Nasbinals, Lozère ; *mansi dels Salhens* en 1264 ; près de la cascade du Déroc.
- 21 - *Les Salhens*, St-Amans, Lozère ; *Salhens* en 1292 ; près d'un ruisseau aux nombreuses cascades.
- 22 - *Les Saillens*, Salelles, Lozère ; ruisseau coupé de petites cascades.
- 23 - *Saillans*, Drôme ; *villa de Saillenz* en 1201.
- + 24 - *Les Sailliens*, St-Beaulize, Aveyron, lieu-dit du cadastre du XIXème siècle.
- + 25 - *Saillens*, St-Izaire, Aveyron ; ruisseau à petites cascades.
- + 26 - *Lous Saillens*, St-Jean d'Alcapiès, Aveyron, lieu-dit du cadastre du XIXème siècle ; *luoc appellat Los Salhens* en 1491<sup>3</sup>, ruisseau des Saillants en 1772 ; ruisseau à petites cascades.

- 27 - *Sailhens*, Roquemaure, Tarn ; ruisseau actuellement nommé *del Castagnè* ; *rivo de Salhens* en 1337.
- + 28 - *Saliens*, Reyniès, Tarn-et-Garonne ; nom d'un moulin.
- + 29 - *Saillens*, St-Jean du Gard, Gard.
- 30 - *Saillens*, L'Hospitalet, Ariège ; près des cascades des Bézines.
- 31 - *Saliens*, Seix, Ariège.
- 32 - *Sallent de Gallego*, Aragon.
- + 33 - *Sallent*, Montanuy, Aragon ; ravin dans le val Ballera.
- + 34 - *Sallent de Castellbo*, Vila i Vall de Castellbo, Catalogne.
- + 35 - *Sallent de Llobregat*, Catalogne.
- 36 - *Sallent d'Organya*, Montanisell, Catalogne.
- 37 - *Sallent de Solsonès*, Pinell de Solsonès, Catalogne.
- 38 - *Sallent*, L'Esquirol, Catalogne ; cascade à Rupit.
- 39 - *Sallent*, Villach, Catalogne ; ruisseau.
- 40 - *Sallent*, val de Farrera, Catalogne.
- 41 - *Sallente*, Lladore, Catalogne. <sup>4</sup>
- 42 - *Sallent*, affluent du Ter, Catalogne.
- 43 - *Sallent* (Pla de), La Pobla de Segur, Catalogne.
- 44 - *Sallent* (Plana de), La Pobla de Sallent, Catalogne, ruisseau.
- 45 - *El Sallent*, Santa Pau, Catalogne.
- 46 - *La Sallent*, ruisseau, affluent de gauche de la Noguera de Tor, Catalogne ; près de la cascade de la Llebriqueta.
- 47 - *Sallent*, Játiva, Valence.

\*

\*

\*

Du point de vue philologique, les 47 toponymes précités peuvent être ramenés à trois types étymologiques :

a) un type masculin singulier *Le Saillant* ( < \*ILLUM SALIENTEM (RIVUM) ) que l'on rencontre dès le Xe siècle (n°4 : *ad illo Salente*) et qui englobe 11 numéros (1-7 et 9-12). Ainsi que l'a noté P. Dufort, la forme actuelle est due à une francisation relativement récente - postérieure, semble-t-il, au XVIIème siècle : cf. n°9 - qui se traduit par un rhabillage de la désinence du participe présent, ressentie comme patoisante.

b) un type pluriel *Salhens* dont il est difficile de savoir si à l'origine il était féminin ou masculin. En effet, si dans la mention du XIème siècle (n° 14 : *villa de Assalenz*) la forme *Assalenz* n'est pas une mécoupure du substantif féminin pluriel \**Las Salenz* - interprété comme \**L'Assalenz* et qui remonterait dès lors à \* ILLAS SALIENTES

(AQUAS) ) - mais l'agglutination de *a Ssalenz* «à Salenz», comme le pensait P.Dufort, les autres mentions ultérieures (*mansi dels Salhens* en 1264 : n° 20 ; *Los Saillenz* en 1450 : n° 8 ; *Lous Saillens* à l'époque contemporaine : n° 25) indiquent qu'il s'agit alors d'un type masculin (\*ILLOS SALIENTES). On aurait à faire dans ce dernier cas à un véritable substantif issu du participe présent qui antérieurement accompagnait lui-même un autre substantif dont on ne peut déterminer le genre, puisque ce participe présent, qui, en latin comme en ancien provençal, se déclinait comme les adjectifs de la classe FORTIS, présente la même forme au masculin et au féminin. On ne saurait donc remonter sûrement à \*SALIENTES (AQUAS), mais seulement à \*SALIENTEM, employé ensuite au masculin pluriel. Ce groupe comprend 17 numéros (8 et 14-29).

c) un type féminin singulier *La Sallent* ( < \* ILLAM SALIENTEM (AQUAM) ) dont la forme authentique apparaît, à mon sens, au numéro 44 qui désigne un très modeste ruisseau dont le nom n'a pas été influencé par la nomenclature administrative officielle, aussi bien castillane que catalane. Reste à savoir si cette interprétation, qui suppose un genre primitif différent du genre actuel, sera confirmée ou non par les formes anciennes, encore inconnues, des 16 numéros (30-45) qui constituent ce groupe.

Il est remarquable par ailleurs de constater que les trois types grammaticaux correspondent à trois aires à peu près homogènes, géographiquement différenciées : au nord, l'Auvergne (Puy-de-Dôme, Corrèze, Cantal) et quelques régions avoisinantes (Indre et Charentes) ; au centre, le Languedoc (Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Ariège) et une partie de la Provence (Drôme) ou de ses confins (Isère) ; au sud, la Catalogne et l'Est de l'Aragon. Il faut noter toutefois quelques chevauchements : c'est ainsi qu'apparaissent aux numéros 2 et 8 les deux types *Saillant* et *Salhens*.

En ce qui concerne le Midi de la France, le triple toponyme en question est totalement inconnu dans le domaine gascon et dans une grande partie du domaine provençal, mis à part un territoire restreint, contigu au domaine languedocien. En Espagne, l'aire de répartition se borne au domaine catalan proprement dit avec sa marche occidentale et son extension méridionale au sud de Valence, en deçà de la rivière Segura qui forme la limite de cette zone linguistique.

Sur le plan historique enfin, les documents rassemblés par P.Dufort indiquent que le nom de lieu *Salhens* est attesté dès le milieu du IXème siècle (n° 13). Bien que les formes anciennes des toponymes catalans n'aient pas encore été publiées, du moins à ma connaissance, il est certain que ces noms de lieu ne sauraient remonter beaucoup plus haut, en

tout cas pas à l'époque romaine où ils ne sont nulle part mentionnés. Il est significatif à cet égard que le nom latin de la cascade située près des *Salhiens* de Nasbinals (n° 20) était (*Ad Silanum*), ainsi qu'en témoigne la Table de Peutinger : il s'agit du nom d'une station routière située entre *Segodunum* (Rodez) et *Anderitum* (Javols), sur la Voie d'Agrippa. D'un autre côté, le *Sallent* de Játiva précise que ce toponyme était encore vivant après la reconquête du royaume de Valence, c'est-à-dire au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier exemple confirme en outre le fait que c'est en Catalogne que le nom commun correspondant est resté le plus longtemps employé puisqu'il est mentionné comme tel dans les dictionnaires <sup>5</sup>. Cependant des formations récentes, telles que *El Salt de Sallent* ou *El Saltant del Salt de Sallent* <sup>6</sup>, laissent penser que son usage commence à disparaître.

\*

\*

\*

L'évolution sémantique du verbe SALIRE et de ses divers continuateurs a été étudiée, à travers l'histoire des langues romanes, par l'éminent linguiste allemand Gerhard Rohlfs <sup>7</sup> qui formule comme suit le résultat de ses observations : «Le verbe latin SALIRE signifiait «sauter» *saliunt ranae in aquam*. Cette signification primitive ne s'est conservée qu'en deux zones périphériques de la Romania : en roumain (*sări*) et en rhéto-roman (*sagrir, siglir*). Dans les autres pays elle a subi une évolution sémantique et en même temps s'est produite une différenciation du sens. Du saut horizontal on est passé au sens de «sortir» (français *saillir*, espagnol *salir*, portugais *sair* : *salgo de casa, l'eau saillit du rocher* <sup>8</sup>). D'un autre côté, du saut vertical on en est venu à l'idée de «monter» : cf. en italien *salire sulla torre*. Ainsi SALIRE est devenu tantôt le synonyme de EXIRE, tantôt celui de SUBIRE».

Toutefois, l'analyse de G.Rohlfs doit être corrigée en partie. S'il est vrai que *salir* et *salire* signifient bien respectivement, en espagnol et en italien, «sortir» et «monter», il faut noter cependant que le sens étymologique de SALIRE s'est conservé en français jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'en tout cas au XIII<sup>e</sup> siècle il était encore bien vivant, comme on peut le voir dans le vers 2469 de la *Chanson de Roland* (*Pois saillent enz*) où il est question des Musulmans *sautant* dans les eaux de l'Ebre. D'autre part - et ceci nous intéresse davantage - ce même sens originaire de «sauter» s'est conservé également non seulement en catalan, où le mot *sallent* «cascade» a persisté, on l'a vu, jusqu'à nos jours - alors que G. Rohlfs inclut la Catalogne dans la zone SALIRE «sortir», mais aussi en espagnol, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sans parler de l'ancien provençal qui est resté pareillement fidèle à l'ancienne signification.

De telle sorte que contrairement au schéma proposé par G. Rohlfs



la zone SALIRE «sauter» englobait jusqu'au XIIIème siècle, en plus du roumain et du rhéto-roman, l'aire du français, de l'ancien provençal, du catalan et du castillan. Cette mise au point est importante, car elle nous permettra, comme on le verra plus loin de mieux cerner la signification linguistique du domaine toponymique en question.

\*  
\*                      \*

Une autre formation toponymique, comparable à la catégorie étudiée, mais relativement peu répandue, est celle des continuateurs du verbe latin BULLIRE. Les quelques exemples que j'ai pu recenser sont les suivants :

- 1) *Les Bouillens*, Vergèze, Gard ; désigne la forte source d'eau gazeuse commercialisée sous le nom d'Eau Perrier.
- 2) *Fonbouillen*, au sud du Vigan, Gard.
- 3) *Fonbouillant*, Sauve, Gard.
- 4) *Bouillens* (font de), St-Affrique, Aveyron ; cette source, gazeuse par intermittence, alimente la ferme de Canissac.
- 5) *Bouilland*, Côte-d'Or ; *Bullientes* en 852<sup>9</sup>.
- 6) *Les Bouillants*, St-Thomas de Conac, Charente-Inférieure.
- 7) *Les Bouillants*, Vern, Ile-et-Vilaine.

Comme on le voit, l'aire de répartition de ces noms de lieu - dont il faudrait en ce qui concerne les trois derniers, vérifier qu'ils correspondent à des sources d'eau gazeuse - est différente de la précédente. Elle exclut la Catalogne où ce genre de source est appelé *Font Picant* et elle n'est pas limitée au domaine de l'ancien provençal.

A en juger par la mention du IXème siècle (n° 3), leur ancienneté est sensiblement la même que celle des continuateurs toponymiques de SALIRE, c'est-à-dire postérieure à l'époque romaine où le verbe BULLIRE n'apparaît que tardivement, en remplacement du classique FERVERE, que l'on retrouve dans l'espagnol *hervir*<sup>10</sup>.

Le faible nombre d'exemples de cette série s'explique par le fait que la toponymie des sources gazeuses a conservé en bien des lieux l'antique nom gaulois qui est à l'origine des nombreux *Bourbon* disséminés sur presque tout le territoire français<sup>11</sup>. Pour ce qui est des cascades, le toponyme gaulois correspondant semble avoir disparu de bonne heure : en tout cas il n'a pas été encore décelé.

\*  
\*                      \*

Par rapport à l'ensemble de la Romania la situation des toponymes issus de SALIRE est intéressante. Alors que le sens originel du verbe latin s'est conservé en dernière analyse jusqu'en plein Moyen Age dans toute la Romania Occidentale et une partie de la Romania Orientale (Roumanie), l'aire des toponymes correspondants est relativement réduite, puisqu'elle ne comprend en gros que l'Auvergne et ses abords, le Languedoc et une partie de la Provence, la Catalogne et sa bordure aragonaise.

Cette aire toponymique, cohérente et continue, fait apparaître à mon sens, le berceau géographique primitif de l'ancien provençal antérieurement à la séparation du catalan. Il est instructif en effet de comparer la carte de répartition des toponymes issus de SALIRE avec celles des chartes provençales antérieures au XII<sup>e</sup> siècle <sup>12</sup>. On voit que sur les deux cartes la Provence, au sens moderne du mot, est presque entièrement exclue. D'autre part, la région de plus grande densité des chartes, situées dans le Sud du Massif Central, est relativement proche du domaine catalan.

Par ailleurs, sur le plan historique, ainsi que je l'ai montré à propos d'un cas particulier, à savoir l'organisation territoriale des Templiers au XII<sup>e</sup> siècle <sup>13</sup>, les relations entre le sud du Massif Central et le nord-est de l'Espagne étaient alors si étroites que les possessions appartenant à la Provence - entendue alors comme l'espace s'étendant de la Garonne aux Alpes - étaient administrativement réunies à celles de «certaines parties de l'Espagne» (Catalogne et Aragon) et soumises à une seule et même autorité spécifique <sup>14</sup>. Ce fait souligne l'étroite parenté ethnographique qui, encore à cette époque et à un niveau populaire, reliait toutes ces terres situées au nord et au sud des Pyrénées.

Quant au domaine gascon, il reste en dehors des deux aires de répartition et aussi de la «Provence» des Templiers. Sans doute parce que la frontière millénaire qui avait séparé la Septimanie de la Narbonnaise <sup>15</sup> au point d'en faire un monde à part hermétiquement protégé par un dense réseau de particularités linguistiques, ne s'est ouverte que très lentement à la koinè provençale, alors que plus à l'est les échanges entre les deux côtés des Pyrénées ont continué jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la domination aragonaise dans le Millavois et le Gévaudan, après la Croisade contre les Albigeois et la conquête française du Languedoc.

C'est cette unité géographique fondamentale qui explique pourquoi les toponymes *Saillant* / *Salhens* / *Sallent* ne se rencontrent que dans une région bien délimitée, à l'exclusion d'autres zones plus ou moins apparentées où le verbe latin SALIRE n'avait pas produit de noms de lieu, bien qu'il ait conservé longtemps son sens premier.

Pendant, à l'époque de formation de ces toponymes, c'est-à-dire entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, ce domaine que l'on pourrait appeler

*paléoprovençal* était déjà fragmenté, puisque trois types différents apparaissent simultanément en trois secteurs distincts. On constate, de plus, à travers le rhabillage de *Salhen* en *Saillant* (n° 9), que c'est l'Auvergne qui s'est alignée la première sur le français. Le Languedoc a conservé davantage ses formes propres (cf. le cas du n° 26 où la forme dialectale s'est maintenue malgré un essai de normalisation à la fin du XVIIIème siècle), encore que le sens du toponyme ait été entièrement oblitéré. Et c'est finalement la Catalogne, qui, pour des raisons politiques évidentes, a su le mieux préserver le souvenir de son patrimoine ancestral dont le domaine primitif, comme on l'a vu, dépasse largement les étroites limites de son actuel territoire.

## NOTES

- 1) - *Bulletin du centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende*, n°2, 1974, 24-26.
- 2) - Ont été éliminés tous les toponymes ne présentant pas la marque d'un ancien participe présent : par exemple *Sallans* (Isère) ou *Saillans* (Gironde), mentionnés dubitativement par P. Dufort. En revanche le nom de lieu *Les Saillans* (n° 17 de la liste qui va suivre) a été provisoirement retenu car il pourrait être une graphie fautive de *Les Saillants* (cf. n° 16, même département).
- 3) - Ainsi noté dans un procès-verbal d'arpentage concernant la commanderie de St-Félix de Sorgue (Fonds de Malte de Toulouse, St-Félix 27, sans n°, page 69 du manuscrit).
- 4) - Forme particulière de l'ancien dialecte du Pallars (maintien de l'e final), notée par K. Baldinger dans *Die Herausbildung der Sprachräume auf der Pyrenäenhalbinsel*, Berlin, 1958, 64 ; note 127.
- 5) - *Diccionari Català-Valencià-Balear*, Palma de Mallorca, 1959.
- 6) - E. Moreu-Rey, *Ells noms de lloc*, Barcelone, 1965.
- 7) - *Die lexikalische Differenzierung der romanischen Sprachen*, Munich, 1954. Je n'ai pu en consulter que la traduction espagnole de M. Alvar, *Diferenciación lexica de las lenguas romanicas*, Madrid, 1960, 62-63 et carte 19.
- 8) - G. Rohlfs a manifestement confondu dans cet exemple *saillir* et *jaillir*. En français moderne *saillir* a conservé le sens de «sauter» dans l'acception «couvrir une femelle» : même métaphore que dans l'argot «sauter une femme».
- 9) - A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, 1963.
- 10) - G. Rohlfs, *op.cit.*, 40.
- 11) - A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 1960, IV, 2, 448 : «la divinité *Borvo* à laquelle Bourbonne et les diverses localités portant le nom de Bourbon doivent leur nom.»
- 12) - Cf. *Via Domitia*, 1963, X, 41. Cette carte, qui ne tient compte que des chartes originales publiées par Clovis Brunel, devrait être modifiée - du point de vue qui nous occupe - en ce qui concerne

l'Hérault et le Tarn où le nombre des documents *non originaux* est assez élevé (Cartulaire des Guilhem et Cartulaire des Templiers de Vaour, entre autres). Il faut noter à cet égard que les deux plus anciennes chartes - non originales - actuellement connues proviennent du Tarn : plus précisément de Lautrec (texte approximativement daté de 985) et de Dourgne (vers 1025) (cf. HGL, V, c.301 et 381).

- 13) - Les Templiers et l'aire provençale : à propos de «La cabane de Monzon» (Tarn-et-Garonne), *Annales du Midi*, 1966, 93-100.
- 14) - C'est ainsi qu'en 1196 un commandeur régional est nommé *merescalcus Militie in partibus Provinciae et in quibusdam Yspaniae*.
- 15) - Ainsi que j'ai essayé de l'établir dans «La limite Ouest de la Narbonnaise», *L'Auta*, 1978, 54-55 et 81-87.

N.B. Je remercie très vivement M. Leandre Vilaronga, de Barcelone, pour son aide précieuse en matière de recherche bibliographique.

P.S. Ajouter à la liste un exemple supplémentaire :

- 15' - *Salhens*, L'Isle-sur-Tarn, Tarn ; lieu disparu mentionné en 1259 (*ad hospitale de Salhens, juxta molinum Poncii Geraldi* : cf. E. Cabié, *Droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du XIIIème siècle*, Paris-Toulouse-Albi, 1900, 34). Le contexte (*molinum*) indique que cet hôpital se trouvait près d'un cours d'eau.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice to ensure transparency and accountability.

2. The second part outlines the procedures for handling discrepancies and errors. It states that any identified mistakes should be promptly investigated and corrected to prevent further inaccuracies in the financial statements.

3. The third part addresses the role of internal controls in minimizing risks. It suggests implementing a robust system of checks and balances to safeguard the organization's assets and ensure compliance with relevant regulations.

4. The final part concludes by highlighting the benefits of a well-maintained financial system. It notes that accurate records and effective internal controls contribute to better decision-making, improved operational efficiency, and enhanced trust from stakeholders.

## LA GASCONITE DE PEY DE GARROS ET LE GASCON LECTOUROIS.

Arno KRISPIN

Les pages qui suivent ont pour base un mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Toulouse-le-Mirail en 1977. Nous y analysons les *Eglogas des Poesias Gasconas de Pey de Garros Leytorès*, Toulouse 1567. Nous voulons déterminer les spécificités historiques et géographiques du gascon employé par Garros en le comparant avec le gascon parlé aujourd'hui à Lectoure<sup>1</sup>. Pour ce travail, nous avons utilisé avant tout les six volumes de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* ; les travaux de Rohlfs et Ronjat nous ont aussi été très utiles.

### I - Phonétique

1) - Généralement, [a] tonique reste inaltéré, mais la vélarisation au contact d'une nasale est possible, ainsi *can beroy*, *con gentiu* (1,55); peut-être aussi *grossas* (VI, 11) pour *grassas*.<sup>2</sup> [a] + yod donne e ouvert, ê pour 1.IP de «avoir», hé ou he pour 3. IP de «faire»<sup>3</sup> ; ce trait ne se retrouve plus en Lomagne pour 1. IP de «avoir» ni pour 1. F<sup>4</sup>. La finale atone est notée par a<sup>5</sup> ; à l'époque actuelle, elle est presque exclusivement réalisée en [o] dans le Gers<sup>6</sup>, la notation de Garros

semble être un archaïsme graphique <sup>7</sup>.

2) - Garros se sert le plus souvent de la graphie *o* pour le son de [o] ouvert ou fermé, mais les hésitations sont assez nombreuses, *vous* et *vos*, *ubri* (VI, 222), *ubert* (II, 58) etc... <sup>8</sup>

3) - Même si la graphie *f* se rencontre encore assez souvent au XVI<sup>ème</sup> siècle, Garros note toujours *h* : *hilhs* (I, 30), *horest* (I, 74), *hoec* (III, 72), *hin* (VII, 84), *enhans* (I, 47), *dehôra* (VII, 141) <sup>9</sup>. Comme aujourd'hui encore, il y a polymorphisme pour FL- étymologique initial <sup>10</sup> : *lam* (III, 72), *laget* (II, 90), *laïta* (VIII, 41) ou *phlaunac* (VII, 83), *phlo* (VII, 166) ; il n'est donc pas nécessaire de supposer une inadvertance pour *lamos* (VII, 59) <sup>11</sup>. Le groupe FR- subsiste tel quel <sup>12</sup>, *phray* (VI, 8), *phriand* (VI, 14), *phrut* (VI, 115) ; les mots en *phr-* - Garros note systématiquement toute [f] persistante par *ph-* - représentent donc certainement des formes gasconnes réelles du lectourois <sup>13</sup>.

4) - La chute de [n] intervocalique recouvre le Lectourois pour l'essentiel, *ua* (II, 8), *lua* (V, 70), *paê* (III, 2), *plea* (VI, 93), *biä* (II, 106), *ses* (III, 76) etc. chez Garros <sup>14</sup>.

5) - Garros emploie assez régulièrement des formes en *arr-*, mais presque aussi souvent en *r-* simple : *arrize* (I, 38), *arre* (I, 64), *arriu* (III, 106), *arrota* (IV, 140), *arremonta* (VII, 16) mais *rauca* (II, 103), *roja* (II, 163), *retenguda* (III, 109), *reule* (IV, 53), *razon* (V, 43). La Lomagne est en effet une aire de polymorphisme pour ce trait, et nous trouvons dans les *Eglogues* *arreproé* et *reproé* (II, 11 et VIII, 133), *arrasicz* et *rasicz* (VI, 40 et 143), *arrosó* et *rosá* (VI, 76 et 108) <sup>15</sup> ; il n'est donc pas nécessaire de recourir à une « liberté de versification » <sup>16</sup> pour expliquer ces différentes réalisations.

6) - La géminée LL subit le traitement gascon qui recouvre cette fois la Lomagne tout entière, *et* (I, 2 et passim), *era* (III, 70 et passim) etc. <sup>17</sup>.

7) - L'assimilation de -ND- à [-n-] et de -MB- à [-m-] est spécifique du gascon du Sud, Gers inclus <sup>18</sup> : *granas* (IV, 28), *tonut* (IV, 113), *prene* (VII, 155) ou *lana* (VIII, 35), *colomas* (III, 102) et *comes* (IV, 11). Mais *combas* (V, 6) doit bien être une forme admissible pour le lectourois, l'assimilation de la labiale étant moins complète à l'est du domaine <sup>19</sup>.

8) - La tendance gasconne à la conservation de l'élément labio-vélaire devant [a] se manifeste encore presque partout en dehors du Béarn <sup>20</sup>, on trouve chez Garros *goate* (I, 88), *quart* (II, 161), *goarté* (IV, 33). Les pronoms et conjonctions par contre sont notés indifféremment *q-* ou *qu-* sans égard à la voyelle subséquente. Il y a sans doute également notation de l'appendice dans *encoara* (II, 163), *encoá* (III, 21), *escoada* (IV, 75), *coardiza* (IV, 94). Si *engoalha* (VI, 71) est à dériver de AEQUALIS, il y aura là un exemple de la conservation assez



rare de l'élément labio-vélaire après l'occlusive sonorisée à l'intervocalique <sup>21</sup>.

9) - La vocalisation de -L final, dans *hostau* (I, 10), *heu* (I, 41), *hiu* (VII, 19), *sau* (VI, 226), *qau* (I, 96) etc. contribue à donner son caractère propre au gascon à côté du languedocien central <sup>22</sup>.

10) - Le produit unique de B et V latins à l'initiale de mot ou de syllabe est le plus souvent noté *v* ; dans ce cas encore, l'auteur suit ses préoccupations d'érudit <sup>23</sup>. Les mots usuels *debat* (I, 14) et *labetz* (I, 32) font exception et il y a hésitation pour *cervet* (I, 28) et *cerbet* (VI, 180). A l'intervocalique, la labiovélaire [w] - trait armagnacais caractéristique - est notée *u* par Garros.

11) - Un autre trait qui différencie l'Armagnac des régions limitrophes et notamment du Béarn, est le passage de D intervocalique latin à la sifflante sonore, écrite le plus souvent *z*. On trouve chez Garros, parmi d'autres exemples, *creze* (V, 37), *veze* (V, 38) et quelques cas d'amuïssement, *coâ* et *pëada*.

12) - N «instable» est noté non seulement pour des raisons de phonétique syntactique, mais aussi en position finale devant une pause : *pigasson* (I, 23), *iorn* (I, 103), la prononciation dentale est en effet fréquente à Lectoure <sup>24</sup>. Dans les autres cas, [n] devenu final est régulièrement noté, le plus souvent *n* simple, *don* (IV, 43), *dizen* (II, 102), parfois par *-nt* et rarement par *-nd* : *present* (I, 8), *pregond* (I, 38) ; la dentale est aujourd'hui assez souvent réalisée au point 658 <sup>25</sup>. Surprenante est la transcription par *nn* : *sonn* (IV, 143), *grann*, *segann*. La Lomagne se détache de l'Armagnac par le traitement du -N final <sup>26</sup>.

## II - Système verbal.

### a) Classe I-III <sup>27</sup>.

1) - INFINITIF : -r final est complètement amuï et n'est jamais noté. Souvent, la terminaison tonique est marquée par un accent, en principe par l'accent aigu, mais aussi par l'accent grave.

I : *ajuddá* (VI, 106), *curá* (I, 12), *usá* (I, 40), *passejà* (I, 114) ;

II b. : *aué* (II, 138) et *auè* (IV, 47), *sabé* (VII, 87) et *sabè* (VI, 284) mais *sabe* (VI, 163) ;

II a. se termine normalement en -e atone : *beue* (II, 98), *caje* (IV, 58), *corre* (I, 9), *creze* (V, 37), *dize* (I, 4), *perde* (I, 17), *scriuve* (IV, 21). Les infinitifs -*tengue* (II, 12, 60, 66, 80) <sup>28</sup> et *vengue* (IV, 71 et VI, 38, 72) ont été refaits sur SP et sont caractéristiques pour l'Aquitaine orientale <sup>29</sup> ; des formes monosyllabiques, surtout pyrénéennes, on rencontre une fois *vy* (VII, 25) <sup>30</sup>.

III : *dromí* (I, 20), *gaudí* (I, 94), *malazí* (I, 16), *sortí* (V, 82), *cauzi* (V, 139).

2) - INDICATIF PRESENT :

I : 1. *-i, porti* (II, 55) 2. *-as, tracassas* (VII, 41) 3. *-a, passa* (II, 40) 4. *-am, speram* (I, 132) 5. *-atz, cudatz* (II, 109) 6. *-an, pescan* (II, 106).

II : 1. *-i, crezi* (I, 95) 2. *-es, sables* (II, 125) 3.  $\phi$ , *sap* (III, 17) 4. *-em, vezem* (I, 143) 5. *etz, sabetz* (VIII, 133) 6. *-en, hén* (I, 139). C'est le paradigme faible qui recouvre la partie orientale du Gers, Lectoure inclus<sup>31</sup>.

III a : 1. *-i, sorti* (II, 56) 3.  $\phi$ , *sort* (V, 19).

III b : 3. *-ix, servix* (V, 58). A Lectoure, l'infixe ne subsiste plus qu'à 4. 5. IP et 4. 5. SP, *ix* avec fricative vélaire a été remplacé par le languedocien *is*<sup>32</sup>.

3) - SUBJONCTIF PRESENT :

I : 1. *-e, torne* (VII, 97) 3. *-e, lauze* (II, 5) 6. *-en, tornen* (VII, 191).

II : 1. *-e, caje* (V, 2) 2. *-as, volhas* (VI, 98) 3. *-a, arda* (IV, 16) 4. *-am, hassam* (VI, 121) 6. *-an, ajan* (VIII, 80).

4) - IMPERATIF :

I : 2. *-a, pensa* (II, 123) 4. *-em, cambiem* (VIII, 92) 5. *atz, espiatz* (I, 123).

II : 2.  $\phi$ , *abat* (V, 168) 5. *-etz, corretz* (VIII, 101).

5) - INDICATIF IMPARFAIT :

I : 1. *-aui, tornaui* (III, 19) 2. *-auas, amauas* (I, 2) 3. *-aui, trobaua* (I, 69) 5. *-auatz, pensauatz* (I, 119) 6. *-auan, bandauan* (IV, 14). A signaler sont ici la généralisation de l'accentuation paroxytonique et le traitement armagnacais de *-AB-*<sup>33</sup>.

II : 2. *-és, deués* (I, 60) 3. *-é, sabé* (IV, 21) 4. *-ém, auém* (VII, 179) 5. *-etz auetz* (I, 122) 6. *-én, plazén* (II, 36). Ce type oxyton n'est plus en usage en Lomagne et en Gascogne orientale<sup>34</sup>.

III a : 2. *-és, colhés* (VI, 119) 3. *-é, hugé* (I, 74).

III b : 2. *-ixes, noirixes* (VIII, 14) 3. *-issé, brugissé* (VIII, 113) 6. *-ixén, expandixen* (III, 96) ; c'est déjà l'infixe languedocien à 3.<sup>35</sup>

6) - PRETERIT : entièrement oxyton, sans forme en *-r*, avec des désinences monosyllabiques à voyelle spécifique pour chaque classe, formes caractéristiques pour l'Aquitaine centrale<sup>36</sup>.

I : 1. *-é, pensé* (IV, 66) 2. *-és, solés* (V, 167) 3. *-éc, trobéc* (I, 83) 6. *-én, saludén* (I, 103).

II : 1. *-ú, recebú* (VII, 80) 2. *-òs, perdòs* (VII, 117) 3. *-oc, cajoc* (III, 56) 6. *-òn, agòn* (VI, 75).

III : 3. *-ic, mentic* (I, 142) 6. *-in, sortin* (V, 9).

La terminaison en *-c* à 3. est encore un trait particulier à la Lomagne et à l'est du domaine gascon<sup>37</sup>, 1. en *-e* ouvert ne se rencontre que dans des aires restreintes au sud<sup>38</sup>. II offre une physionomie bien particuliè-

re en [ü] et en [u] ; il est à noter que 1. [ü] est en désaccord avec [-uy] du parler moderne, [-ü] se trouve néanmoins dans quelques endroits <sup>39</sup>.

7) - SUBJONCTIF IMPARFAIT : 1. *-éssi, -ossi, déssi* (VII, 139), *agossi* (VII, 102) 2. *-és, parlés* (VII, 45) 3. *-és, portés* (IV, 34). Le paradigme moderne est entièrement paroxyton <sup>40</sup>.

8) - FUTUR : 1. *-é, pagaré* (II, 74) 2. *-ás, botarás* (V, 179) 3. *-á, auzirá* (V, 67) 4. *-ám, aurám* (I, 145) 5. *-atz, veyratz* (III, 113) 6. *-án, cantarán* (VI, 189) . C'est le type oxyton qui couvre la plus grande partie de la Gascogne ; 1. est aujourd'hui en -èi <sup>41</sup>.

9) - CONDITIONNEL : il correspond jusqu'aux détails à l'état actuel ; caractéristiques sont 1. en -i, é contre è du IIMP, l'absence de diphtongues et de formes en b/ u. 1. *-í, beuri'* (VII, 15) 2. *-ès, pensarès* (V, 125) 3. *-è, deurè* (VIII, 100) 4. *-èm, deurèm* (VII, 140) 5. *-ètz, volerètz* (VII, 1) 6. *-èn, poyrèn* (VII, 24). Les formes comme *poyrèn* continuent les anciennes formes syncopées, mieux conservées en Aquitaine orientale qu'ailleurs <sup>42</sup>. Pour I, on rencontre également un type en -r-, provenant du Plus-que-Parfait Indicatif du latin : *troberi* (V, 8), *auanseras* (VI, 54), *amèra* (I, 2), c'est un trait d'archaïsme pour la plaine Gasconne <sup>43</sup>.

10) - Le masculin singulier du PARTICIPE se termine par un [n] dental, représenté par -n, -nn, -nt : *dromin* (II, 106) - mais *senten* (VII, 59) en e -, *carussan* (III, 69), *pudent* (III, 60) ; le féminin est en -nta : *correnta* (II, 153) ; le masculin pluriel en -s : *dolens* (VII, 88). Le Gérondif se termine toujours en -n, la voyelle précédente est pourvue d'un accent aigu.

11) - LE PARTICIPE PASSE est en -t, -da, -tz, -das, *amassat* (I, 31), *cujada* (III, 11), *vestitz* (II, 165), *herissadas* (I, 106). Il y a quelques formes fortes pour II, *treyt* (V, 132), *costrent* (V, 188), *trames* (III, 6), *permes* (VII, 89) et pour III, *morta* (VIII, 69), *ubert* (II, 58).

#### b) Verbes anomaux.

1) - ETRE. Des IF comme *este* (II, 5) ou *estre* (VI, 206) correspondent au type *èste* qui se rencontre dans quelques îlots le long de la Garonne <sup>44</sup>. IP 1. *son* (I, 24) 2. *és* (I, 36) ou *es* (III, 47) 3. *ès* (I, 97) ou *es* (I, 36) 4. *ém* (V, 150) ou *em* (I, 130) 5. *etz* (II, 111) 6. *sonn* (III, 66). Ce sont les formes actuelles de la Lomagne sauf 1. remplacée par *soi* <sup>45</sup> ; intéressante est la notation du timbre pour 2. et 3. SP 2. *sias* (I, 7) 3. *sia* (II, 110) 5. *siatz* (VI, 47) ; les formes en *si-* se trouvent toujours dans l'Ouest de la Lomagne <sup>46</sup>. PT 3. *hoc* (III, 98) ; SIMP 1. *hossi* (VII, 101), 2. *hos* (V, 129), 3. *hos* (III, 10) 6. *hossan* (VII, 60) ; F *seré* (II, 57) etc. ;

C *serí* (II, 155) etc. : le radical n'est pas encore uniquement en *est*-<sup>47</sup>.

2) - AVOIR. IF *auè* (IV, 47) comme en lectourois moderne<sup>48</sup>. 1. IP *è, ê* est attesté pour l'Est de la Lomagne. Le SP - 1. *aja* (V, 90), 3. *aja* (VI, 258) 6. *ajan* (VIII, 80) - est aujourd'hui en *auj-* dans le Gers avec polymorphisme [aw- / awg-] en Lomagne ; PT et SIMP sont en *ag*-<sup>49</sup>.

3) - ALLER. 4., 5. IP en *an-*, *anatz* (II, 106) ne se rencontrent plus dans le Gers, ni F en *ir-*, 1. *iré* (IV, 155), 3. *ira* (V, 62), 4. *iram* (VIII, 140).<sup>50</sup>

4) - FAIRE. IF *hé* en Gascogne orientale avec polymorphisme *hé / ha* en Lomagne ; 6. IP *hén* (I, 139) également en Gascogne orientale, P *héyt* (I, 88) du sud du Gers aux Pyrénées. Le SP *hassa* (V, 148), *hassam* (VI, 121), *hassan* (II, 22) est aujourd'hui en *-sc-*. Le PT monosyllabique *hec* (I, 54) et le SIMP *hessas* (V, 123), *hès* (V, 54) ont le radical *hasc-* en Lomagne et dans l'Est du Gers.<sup>51</sup>

5) - DONNER. 1. IP *don* est un emprunt au système de DONARE, les autres formes sauf SP continuent la conjugaison de DARE<sup>52</sup>.

6) - POUVOIR. Le radical du PT et du P est en *posc-* comme en Languedoc : *poscu* (IV, 54), *poscoc* (V, 77), *poscut* (VI, 133)<sup>53</sup>.

7) - VOIR. Le PT monosyllabique *vy* (III, 82), *vic* (VII, 105) est maintenant en Lomagne remplacé par un type à radical en [-sk-] ou en [-ig- ; -y-]<sup>54</sup>.

8) - VOULOIR. On trouve au IP les formes courtes de la Lomagne, 1. *voy* (I, 118), 2. *vos* (VI, 59), 3. *vo* (VI, 30), 6. *von* (VI, 80) ; pour 1. également *voli* (II, 71)<sup>55</sup>.

### III - Pronoms, article, adverbes de négation.

1) - On trouve une fois *je* (III, 45) comme sujet conjoint. Le régime prépositionnel est *my* (VI, 276 et passim), aujourd'hui remplacé par *jo*<sup>56</sup>. Contrairement à l'usage actuel, Garros emploie très souvent *nos, vos* pour *nosautz, vosautz*<sup>56</sup>. La tendance à exprimer les pronoms sujets va à l'encontre de l'usage gascon et de celui des parlers limitrophes. Les formes asyllabiques sont d'un emploi constant ; la réduction consonantique ne concerne pratiquement plus la Lomagne<sup>57</sup>.

La fréquence des formes non articulées des possessifs est conforme à l'usage lectourois<sup>58</sup>. Le relatif est au nominatif toujours *qui* (I, 52, 90, 84 et VI, 75) sauf une exception (VI, 116) ; Garros se rapproche donc du système français, la Lomagne ne connaît que la forme unique *que*<sup>59</sup>.

2) - L'article est celui de la plaine, *lo, la* ; les formes contractées n'ont pas encore réduit leurs diphtongues à [u] : *deu, deus* (I, 16, 6), *peu, peus* (II, 22, 17) <sup>60</sup>.

3) - Pour la négation, on trouve le plus souvent les particules *pas, plus*, rarement des types spécifiquement gascons comme *nat* (I, 146) ; l'usage de la Lomagne est celui d'un parler de transition. Garros n'omet jamais *no* devant un mot de renforcement.

Arrivé au terme de nos recherches, nous pouvons donc affirmer que la langue des *Eglogues* est celle de Lectoure parlée dans la 2ème moitié du XVIème siècle, seule la graphie avec ses accents diacritiques, le souci des lettres étymologiques - *sanct* (IV, 44), *scapia* (V, 29) - et les formes grécisantes - *ph* = [f], *k* pour *q* (VI, 256), *ch* pour *c* (VI, 140, 183), *charitat* (VIII, 6), *zeloziás* (VII, 53) - témoigne des préoccupations d'humaniste et d'érudit de Pey de Garros.

#### BIBLIOGRAPHIE

A. BERRY, *Les Eglogues de Pey de Garros suivies du Chant nuptial. Texte de 1567 avec une traduction, des notes et un glossaire*, Toulouse, Privat, 1953.

J. ALLIERES, *Atlas linguistique de la Gascogne*, vol. V, Paris, 1971.

R. LAFONT, *La vision du gascon écrit chez Pey de Garros*, pp. 405-415, *Annales de l'I.E.O.*, Nîmes, 1968.

J. SEGUY, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, I-IV et VI, Toulouse-Paris, 1954-1973.

NOTES

1. Pour les jugements contradictoires sur la langue du XVI<sup>ème</sup> siècle et sur celle de Garros cf. l'article de R. Lafont ; E. Bourciez, *La langue gasconne à Bordeaux*, Bordeaux, 1892, p. 16 sq., et H. Polge dans M. Bordes (dir.), *Histoire de la Gascogne*, Roanne, 1977, p. 238.
2. J. Ronjat, *Grammaire istorique*, t. I, p. 194.
3. A l'inverse de l'usage actuel, Garros se sert de l'accent grave pour marquer *e* fermé, de l'accent aigu pour *e* ouvert. Les deux timbres ne sont jamais confondus, mais de nombreux flottements subsistent dans leur notation, p. ex. 1. F *seré* et *sere* (VI, 251 et 252), 3. PT *leixéc* et *cambiéc* (VIII, 106).
4. ALG V -1, 1622 et 2026.
5. Mais *arrozó* (VI, 76).
6. ALG VI, 2160. Mais *ura* «HEURE» et *ara* «MAINTENANT», ALG III, 1033 et 1035.
7. Ronjat I, 211 et Parfourou et Carsalade du Pont, *Comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507*, 2 vol., Paris-Auch, 1886 et 1892, t. I, p. LXXII.
8. Pour ce flottement cf. aussi ALG V-I, 1779. C'est là le point le plus faible du système vocalique de R. Lafont, art. cit. p. 410-412, d'autant plus que *o* fermé a sans doute déjà le son [u] ; voir dans *lou* pronom et *lo* article une volonté d'alternance critique, même «mineure», entre [u] et [o] (p. 412) me semble exagéré.
9. ALG VI, 2115 ; traitement inchangé pour Lecture.
10. ALG VI, 2107 -2114.
11. Lafont, p. 419, note 11 ; mais ALG VI, 2110-2114.
12. ALG VI, 2107.
13. Lafont, p. 406 est moins affirmatif.
14. ALG VI, 2126. Cf. encore G. Rohlf, *Le gascon*, 2<sup>è</sup> édition 1970, p. 157 et P. Bec, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien*, Paris, 1968, p. 42 pour les diverses conditions de maintien de *n* intervocalique ; dans notre texte encore *viña* (I, 67), *incontinent* (VIII, 128), *demôni* (III, 57) etc.
15. ALG I, 174 et VI, 2130.
16. Lafont, p. 406.
17. ALG VI, 2122 et 2123.
18. ALG VI, 2137.
19. ALG VI, 2136 et 2138 ; mais Lafont, p. 405.
20. ALG IV, 1529 et VI, 2148.
21. Berry, p. 124 et Ronjat II, 51 s.
22. ALG VI, 2119.
23. Berry, p. 14.

24. ALG VI, 2170.
25. ALG VI, 2172.
26. J. Séguay, *Les cartes auxiliaires de l'ALG, Via Domitia* 1956, p. 15.
27. Il faut mettre : «Infinitif : -í» à la place de «Infinitif : -e ou -(è)» et vice-versa dans Berry, p. 17.
28. *Mantegue* (II, 80) doit être une faute typographique pour *mantengue*.
29. ALG V-1, 1913 et 1920 ; ainsi que 1734 à 1737 pour la tendance paroxytonique.
30. Donné pour le pays d'Albret par Ronjat III, 328 ; cf. aussi ALG V-1, 1676 et V-2, 127-129.
31. ALG V-1, 1618 et V-2, p. 15 s. , 28, 32.
32. ALG V-1, 1771 et V-2, p. 15 s., 28,32. ALG V-1, 1971-2003 pour la répartition actuelle des formes inchoatives dans le Gers. Pour l'infixe, Ronjat III, 149 et 273.
33. ALG V-2, 15 s. ; Ronjat III, 170.
34. ALG V-2 15 s. et 29-31.
35. Pour le type III b en Lomagne cf. ALG V-2, p. 120-123.
36. ALG V-2, p. 141, n. 1 ; Ronjat III, 187 s.
37. ALG V-1, 1625.
38. ALG V-1, 1667 et V-2, p. 32.
39. J. Bourciez, *Recherches historiques et géographiques sur le Parfait en Gascogne*, Bordeaux, 1927 ; ALG V-2, p. 141, n. 1.
40. ALG V-2, p. 17.
41. ALG V-1, 1668.
42. Ronjat III, p. 208. s.
43. ALG V-1, 1669, 1729 et V-2, p.16.
44. ALG V-1, 2004.
45. ALG V-1, 2007.
46. ALG V-1, 2018.
47. ALG V-1, 2016.
48. S.Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, 2ème édition, Paris, 1974, s.v. *aué*.
49. ALG V-1, 2026, 2029.
50. ALG V-1, 2036, 2037, 2040, 2042.
51. ALG V-1, 2048, 2050, 2057, 2059 et V-2, p. 17.
52. ALG V-1, 1959.
53. ALG V-1, 1845.
54. ALG V-1, 1868.
55. ALG V-1, 1617, 1928.
56. ALG VI, 2227.
57. ALG VI, 2274-76.
58. ALG VI, 2350-57.
59. ALG VI, 2345-46.
60. ALG VI, 2425, 2435, 2446, 2451, 2461, 2471.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping, including the need for clear, legible entries and the requirement to retain records for a minimum of seven years. It also discusses the importance of regular audits and the role of internal controls in ensuring the accuracy of the records.

3. The third part of the document provides a detailed description of the record-keeping system to be used, including the format of the records and the procedures for their maintenance. It also discusses the importance of training staff in the proper use of the system and the need for ongoing monitoring and evaluation of the system's effectiveness.

4. The fourth part of the document discusses the importance of data security and the need to implement appropriate measures to protect the records from unauthorized access, loss, or destruction. It also discusses the importance of backup procedures and the need to test the backup system regularly to ensure its reliability.

5. The fifth part of the document discusses the importance of transparency and the need to provide clear and accessible information to stakeholders. It also discusses the importance of regular communication and the need to establish a clear line of communication between the organization and its stakeholders.

6. The sixth part of the document discusses the importance of continuous improvement and the need to regularly review and update the record-keeping system to reflect changes in the organization's needs and the regulatory environment. It also discusses the importance of seeking feedback from stakeholders and the need to act on this feedback to improve the system.



## GARGANTUA ENTRE LES CELTES ET LEFRANC

Jean-Claude DINGUIRARD

On sait, à n'en pouvoir douter, que toutes les chroniques gargantuiques ne nous sont point parvenues. Le vers de Charles de Bourdigné, la mention dans la *Farce nouvelle* d'une descente aux Enfers de Gargantua, renvoient peut-être à la tradition orale <sup>1</sup>, encore que leur brusque concentration à proximité de la date fatidique de 1532, qui voit justement paraître les *Grandes et inestimables cronicques*, rende la chose assez improbable. Mais les deux épisodes que résume Richard le Pelé se réfèrent explicitement à un ouvrage imprimé que nous ne connaissons pas, et il est encore une allusion qui mérite d'être soulignée, c'est celle qu'on trouve dans les *Grandes et inestimables cronicques* elles-mêmes. Car ce n'est point trop solliciter le texte, je pense, que trouver quelque enseignement dans cette parenthèse :

*Aulcuns acteurs veullent dire que Gargantua fut totalement nourry de chairs en son enfance. Je dis que non (ainsi que dit Morgain et plusieurs aultres) car... (p. 7, l. 13 ssq.).*

En somme, l'auteur des *Inestimables* atteste, pour 1532 ou même pour une date antérieure, l'existence d'une chronique où Gargantua est

dit carnivore exclusif depuis son plus jeune âge. Cela peut s'appliquer à la *Grande et Merveilleuse vie*, de François Girault (p. 2, l. 35 ssq.), à qui ce témoignage conférerait *ipso facto* une certaine antériorité sur les *Inestimables* <sup>2</sup>. Mais à prendre à la lettre (et pourquoi non ?) le pluriel *aulcuns acteurs*, renforcé par *Morgain et plusieurs autres*, cela peut aussi vouloir dire qu'il existait déjà plus d'une chronique gargantuine lorsque parut l'édition lyonnaise de 1532.

Dans le passage que nous venons de citer, le nom de *Morgain* ne laisse pas d'embarrasser. On y voit traditionnellement (et la tradition remonte au *Vroy Gargantua* pour le moins !) une allusion à la fée Morgain ; mais j'avoue ne pas apercevoir bien clairement ce qui pourrait pousser l'auteur des *Inestimables* à invoquer sur ce point l'autorité d'une fée, qu'il connaît d'ailleurs sous le nom de *Gain* (p. 29, l. 23). S'il faut à toute force voir dans *Morgain* le nom d'un personnage de fiction, on songerait plutôt au *Morgant* de Pulci ; mais pourquoi s'obstiner à torturer à tout prix le sens très apparent du texte ? L'auteur des *Inestimables* signale simplement ici que, dans l'importante controverse sur l'alimentation de Gargantua <sup>3</sup>, il se rattache à l'école qui tient pour le régime mixte : école nombreuse, peut-être majoritaire, mais à laquelle appartient en tout cas un certain Morgain. Que cet anthroponyme me soit inconnu ne prouve certes pas qu'aucun écrivain du XVI<sup>e</sup> s. ne l'ait porté, et au demeurant il peut s'agir d'un surnom ou d'une anagramme, si pas même d'une faute d'impression ! Peu importe d'ailleurs pour notre propos qui fut Morgain ; ce qui compte, c'est la référence à des chroniques gargantuines antérieures à l'opuscule de 1532. Son auteur est d'ailleurs revenu sur la question :

*Au regard de monteure, quoy qu'on en dye, il reffusa de en prendre a cause que ... (p. 18, l. 21 s.)*

Ce *on* qui, avant les *Inestimables* qui le contredisent, a mentionné une monture de Gargantua apparemment différente de la Grant Jument, ce peut bien sûr être encore quelque conteur populaire ; notons toutefois que si *on* vise l'auteur d'une chronique gargantuine, il ne saurait cette fois être question de François Girault.

Qu'une pluralité de chroniques gargantuines ont précédé celle qui porte la date de 1532, cela paraît donc assez vraisemblable ; que cette édition n'est pas, elle-même, la première de l'ouvrage concerné, c'est ce que suggèrent deux témoignages de poids : celui du *Pantagruel*, celui du texte même des *Inestimables*.

\*

\*

\*

Si les *Inestimables* portent la date de 1532, la chronologie rabelaisienne attribuée *Pantagruel* à la même année ; celui-ci serait sorti pour la foire d'automne, c'est-à-dire fin octobre, celles-là auraient été mises en vente début août, leur considérable succès ayant justement incité Rabelais à écrire son livre.

Mais à qui fera-t-on croire que Rabelais, ayant observé ce succès (ce qui suppose tout de même un certain délai), conçut le projet de son chef-d'œuvre, le rédigea et le fit imprimer, le tout en moins de trois mois ? Je veux bien que Rabelais eut du génie, et aussi la vaste mémoire qui lui permettait de mobiliser instantanément tant de souvenirs de lecture ; je consens qu'il pût écrire avec la vitesse et la prolixité de certains surréalistes (dont les productions toutefois n'ont peut-être pas le « fini » de *Pantagruel*). Mais j'ai infiniment de peine à me persuader qu'un imprimeur parvint à sortir un volume assez soigné, tel le *Pantagruel*, en un temps aussi bref. On s'étonne même qu'A. Lefranc ait pu adopter cette thèse, lui qui venait d'en démontrer l'impossibilité, à propos d'un autre écrivain il est vrai : « lorsque Calvin donne son manuscrit de l'*Institution* à l'imprimeur, après le 23 août 1535, il était trop tard. On ne pouvait plus le lancer à la foire d'automne : on le renvoya donc à la foire de printemps de 1536 ». Comment ce qui valut pour Calvin ne vaudrait-il pas pour Rabelais ?

En somme, si l'on accepte l'ingénieux édifice de la chronologie rabelaisienne (et nous n'avons pas mieux à proposer), on aboutit à cette alternative : ou bien Rabelais ne s'est pas inspiré des *Grandes et inestimables croniques*, ou bien celles-ci ne datent pas de 1532. Le premier terme est difficile à envisager, le Prologue du *Pantagruel* signalant explicitement son lien avec les *Inestimables*. Mais rien n'empêche de considérer que leur édition lyonnaise de 1532 ne constitue pas l'originale.

Je crois d'ailleurs que la meilleure preuve en est donnée par leur propre texte, car si l'on confronte la table des matières et le découpage réel des *Inestimables*, on constate des discordances ahurissantes : les chapitres II et III sont rassemblés sous une rubrique unique à la table, tandis que le chapitre VIII s'y trouve ventilé sous quatre rubriques, le chapitre IX sous cinq, le chapitre XIX sous deux ; quant au chapitre V, il est totalement absent de la table, ainsi que les chapitres XII à XVII - ce qui constitue tout de même un gros morceau. Ajoutons quelques menues différences de détail : passe encore que l'achevé d'imprimer porte *Zelande* alors qu'il n'est jamais question que de Hollande dans le texte ; mais il est plus bizarre, s'agissant de nombres précis, que les 200 caques de maquereaux salés du chapitre XVIII deviennent trois barriques à la table des matières, tandis qu'y montent jusqu'à 300 les 205 habitants de Reboursin tombés dans la bouche de Gargantua... Dira-t-on que la table des matières et l'achevé d'imprimer sont l'œuvre d'un quelconque typographe, et non de l'auteur ? Typographe ô combien paradoxal alors puis-

que, trop paresseux pour simplement recopier les titres de l'opuscule, pourtant clairement détachés, il se serait néanmoins donné la peine de lire (presque) tout l'ouvrage afin de le résumer distraitement !

On le voit, la situation est incohérente, à moins... A moins qu'on n'imagine (et c'est assez simple) que l'édition de 1532 des *Inestimables* est elle-même revue et augmentée, mais qu'on y a conservé par inadvertance l'ancienne table des chapitres. Avouons d'ailleurs que tel ajout - la première bataille de Reboursin, par exemple, justement aux chapitres XV-XVII - retarde bien inutilement, et non sans maladresse, l'action engagée. On suppose ici une main autre que celle de l'auteur de la version primitive - telle que la table permet de la reconstituer - des *Inestimables*. Celle d'un remanieur qui, à défaut de son nom, aura signé de celui de sa ville, ce Reboursin qui vient là comme un cheveu sur la soupe ? On est tenté de le croire, tant le hors d'œuvre tranche sur le reste de la chronique.

\*

\*

\*

Et Rabelais ? Hé, mis dans la possibilité de lire l'édition princeps des *Grandes et inestimables croniques* (de date indéterminée, mais antérieure à 1532), Rabelais dispose désormais de tout son temps pour écrire *Pantagruel*. On s'en doutait bien un peu.

Pour le reste, c'est-à-dire la chronologie, A. Lefranc nous apparaît bien prisonnier de sa vision du Maître. Car enfin, la date d'août pour les *Inestimables* ne repose que sur le Prologue de *Pantagruel*, où il est parlé à leur propos d'un débit considérable durant une période de deux mois ; et la parution de *Pantagruel* pour la foire d'automne est purement déduite de ce qu'à la fin, l'auteur y parle de «purée de septembre». Donc «Rabelais acheva la composition de son *Pantagruel* au mois de septembre. Or, il ne peut s'agir dans l'espèce que de l'année 1532. Tout s'éclaire : le *Pantagruel*, terminé en septembre, a été imprimé pendant ce même mois et pendant le mois d'octobre. Il a été mis en vente à Lyon au moment où la foire commençait, le 3 novembre... Chère thèse du réalisme absolu de Rabelais, qui lui impose de ne parler de «purée de septembre» qu'en ce seul et unique mois ! Et admirable pouvoir qu'avait A. Lefranc de convaincre ses disciples, même avec des syllogismes cornus !

Je m'empresse d'ajouter qu'avec son raisonnement incongru, A. Lefranc a parfaitement pu aboutir à une datation exacte de *Pantagruel*. Mais force nous est de convenir que nous n'en savons rien : il faut parfois se résigner à pratiquer *l'ars difficillima nesciendi*.

II

Dans la plupart des chroniques gargantuines qui nous restent, c'est Merlin qui construit Grand Gosier et Gallemelle, à charge pour eux d'engendrer un fils qui aidera le roi Artus à se débarrasser de ses ennemis. Voilà Merlin père (non géniteur) de notre géant, et la geste gargantuine rattachée aux romans de la Table Ronde, double circonstance qui implique trop naturellement l'origine celtique de Gargantua pour que les celtomanes du XIXe s. aient laissé passer si belle occasion. Leurs petits-neveux toutefois, parce que Gargantua est surtout populaire en France, restreignent sa celtité au continent : il représenterait, jusque dans son nom, un dieu gaulois... La théorie est pittoresque et, inlassablement répétée dans les ingénieuses publications d'H. Dontenville, elle a séduit plus d'un.

Or, c'est peut-être aller un peu vite en besogne que sauter à pieds joints par dessus tant de siècles et qu'identifier Gargantua à telle figure d'un panthéon d'autant plus débonnaire qu'il nous est fort mal connu.

\*

\*

\*

Les premiers qui mirent en forme littéraire le corpus folklorique de Gargantua, quelle raison impérieuse pouvait bien les pousser à accrocher ce cycle à celui de la Table Ronde ? M. Françon, qui souligne que l'apparement fut probablement tardif, se demande justement « dans quelle mesure le phénomène est littéraire », et c'est sans doute poser là la bonne question. Il y répond en invoquant la volonté de parodier les romans de la Table Ronde, et il est possible en effet qu'elle ait joué. Mais on n'a peut-être pas suffisamment souligné combien s'imposait, pour un esprit fait aux classifications littéraires anciennes, l'apparement du cycle gargantuin, « mensonge sans mal dire » comme le qualifie François Girault, à la matière de Bretagne :

*Ne sont que trois materes a nul home entendant :*  
*De France et de Bretaigne et de Rome la Grant ;*  
*Et de ces trois materes n'i a nule semblant.*  
*Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant.*  
*Cil de Rome sont sage et de sens aprendant.*  
*Cil de France sont voir chascun jour aparant*

constate Jean Bodel. Dans la mesure où les chroniques gargantuines sont irréalistes et ne prétendent pas instruire à la façon des *exempla*, on ne pouvait en somme les ranger que dans une catégorie, celle des contes de

Bretagne : pure étiquette littéraire, sans implication géographique ni ethnique.

R. Guiette a heureusement commenté ce passage de Jean Bodel, notant que «l'opinion trouvait vain ce qui était profane» et suggérant en outre qu'est «vain» alors ce qui n'implique aucun sens symbolique (ni religieux, ni érotique, puisque ce sont là les deux pôles ordinaires de la dénotation impliquée) ; bref que *vain* en ce contexte concerne la pure distraction littéraire et que la formule *vain et plaisant* ne fait que préciser l'«Artur de quo Britonum nugae hodieque delirant» de Guillaume de Malmesbury, qui lui aussi oppose les «fallaces fabulae» aux «veraces historiae». C'est donc un gros clin d'œil qu'adresse au lecteur le Prologue du *Vroy Gargantua*, lorsqu'il insiste sur la véracité de ce qui va suivre, mais en prenant comme garants de vérité «Lancelot du Lac et tous les chevaliers de la Table Ronde» : le rire ne pouvait qu'être immédiat, beaucoup plus immédiat qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais si les menteries «bretonnes» des chroniques gargantuines ont parfois l'humour de prétendre à la vérité des contes «de France», pourquoi se priveraient-elles de revendiquer tout aussi comiquement la valeur instructive de la littérature «romaine» ? N'est-ce pas précisément ce que fait Rabelais, lorsqu'il fait miroiter la *substantificque mouelle* de son *Gargantua* ? Et est-ce de sa part surenchère d'humour, ou bien simple gag traditionnel ? La question n'est pas gratuite : la chronique dont parle Richard le Pelé, elle aussi, prétend (en contrepet) à un enseignement caché :

*Il a du livre en la science,  
Qui bien la sçauroit gouster.*

Or, au contraire de l'auteur du *Vroy Gargantua*, Rabelais a réussi à persuader son lecteur : comme ses mânes doivent se réjouir des riches commentaires que suscite son *Gargantua*, s'il n'avait d'autre intention que *vaine et plaisante* !

Mais pour en revenir à notre propos, les personnages de Merlin et d'Artus ne prouvent donc rien quant à l'origine celtique de *Gargantua*. Mieux : il se pourrait même (puisqu'il est au moins une chronique pour ne pas les juger indispensables) que l'intrusion d'Artus et de Merlin dans la geste gargantuine ne soit qu'un pur artefact de littérateur : soit que l'auteur des *Inestimables* ait voulu justifier par une prise à la lettre l'étiquette «matière de Bretagne», soit qu'il ait désiré profiter du succès persistant des romans de la Table Ronde<sup>4</sup>.

\*

\*

\*

Confronté aux formes en *jarj-* des parlers d'oil et franco-provençaux, le nom de Gargantua manifeste par la conservation de *ga* une origine occitane. Ses toutes premières attestations (comme toponyme, à Larodde (P.-de-D.), vers 1300 ; comme anthroponyme, à Limoges, en 1471) sont d'ailleurs effectivement méridionales mais, paradoxalement, proviennent de zones palatalisantes : ce qui invite à chercher plus au sud l'aire où l'on a pu dire normalement *Gargantua* ; au demeurant, les noms *Gallémelle-Gargamelle* et *Badebec* sont également occitans, ce qui confirme peut-être, dans une certaine mesure, l'origine du nom *Gargantua*. Par ailleurs, les formes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. offrent un *-s* que conserve encore parfois la tradition populaire, et dont A. Lefranc a fait remarquer qu'il pouvait ne pas être inconnu au(x) rédacteur(s) de chroniques et à Rabelais, puisqu'ils s'accordent à faire intervenir *tu as* dans les étymologies facétieuses qu'ils donnent de *Gargantua*.

On voudrait croire aussi à une facétie lorsque H. Dontenville forge sur *Nantuates* (*nant* est un mot gaulois !) un *Gargantuates* « la bande du diable Gargant », dont Gargantua, si j'ai bien compris, serait le chef. Qu'on ne croie pas que nous raillons cette pénible étymologie d'amateur : les professionnels ne nous ont guère proposé mieux. Ils isolent en effet dans *Gargantua* (*s*) une base *garganta* « gorge, gosier », bien connue en occitan et parfaitement appropriée au personnage d'un géant gros mangeur ; mais leur reste alors sur les bras un suffixe *-ua(s)* dont ils ne savent trop comment se débarrasser. Qui donc pourrait se satisfaire de l'explication d'A. Dauzat, qu'il s'agit d'« une finale artificielle, prouvant que nous sommes en présence d'une création fantaisiste » ? P.-F. Fournier, lui, a bien vu combien il était périlleux pour l'Étymologie qu'un étymologiste en soit réduit à invoquer la gratuité d'un bibelot d'inanité sonore ; aussi fit-il une méritoire tentative pour prouver que *-uas* provient d'un antérieur *-ias*, suffixe infiniment moins énigmatique. Malheureusement les exemples qu'il cite à l'appui de sa thèse ne montrent qu'une chose, c'est que *-ias* n'a quelque chance de devenir *-uas* que si une consonne labiale agit sur le *i*, et ce n'est évidemment pas le cas dans *Gargantuas*.

Il n'est pourtant pas si difficile de fournir à *Gargantuas* une étymologie acceptable. La forme portugaise médiévale, vraisemblable emprunt, nous livre un indice précieux : offrant *gargantuice* et non \**gargantice*, elle suppose une dérivation sur *gargantu-*. Le suffixe de *Gargantuas* apparaît dès lors comme l'augmentatif *-as*, issu de *-ACEU*, ou plutôt il y a dans *Gargantuas* deux suffixes à la suite, *-u* et *-as*. Le suffixe *-u* n'a rien de bien mystérieux : on le trouve en occitan dans *barbu*, *alu*, « ailé », *ounglu* « qui a les ongles longs » (exemples que j'emprunte à J. Ronjat), et le moyen français a employé abondamment *jambu*, *onglu*, *couillu*, *membreu*... On remarquera combien ce suffixe *-u*, évidemment issu de *-UTU*, s'accole volontiers à une base désignant une partie du corps, de façon à en exprimer la richesse, l'exubérance, les vastes proportions. *Gargantuas*

représente donc originellement un intensif, l'augmentatif de *gargantu* «richement pourvu quant au gosier».

Evidemment, ce nom n'a pu naître que dans une région occitane où l'amuissement de *-t* fut précoce : la Provence, sans aucun doute ; mais une localisation plus précise appartient à des spécialistes mieux que moi au fait de la microphonétique de l'occitan oriental et de son histoire. On aimerait d'ailleurs aussi que leur recherche porte sur la sémantique : il est certes possible que *gargantu*, correspondant assez exact de *goulu*, n'ait jamais connu que le sens que nous donnons à ce dernier terme. Toutefois, par la gorge passent non seulement les aliments ingérés, mais encore les paroles qu'on profère, et la racine *garg-* paraît assez souvent liée à la parole. Bien sûr, les chroniques gargantuines ont privilégié le gigantisme du personnage et de son appétit, alors qu'elles contiennent peu de traces de sa possible virtuosité langagière. Mais nous ne connaissons pas tous les Gargantua pré-rabelaisiens, et l'on remarque que si Richard le Pelé restreint l'appétit du sien (il fait déjeuner d'«ung beuf, deux moutons et ung veau» alors que tout marche par centaines ailleurs), il le présente en même temps comme un subtil :

*Gargantua faict argument,  
Lequel estoit bonum quercus :  
Ung beduault a quinze culz.  
Or, si pour ung apothicaire  
Lui estoit baillé ung clistoire,  
Queritur convient, et par où,  
Par quelque pertuys ou quel trou.*

Quant au Gargantua de François Girault, il se révèle capable de composer un rondeau, ce qui n'est apparemment pas à la portée du géant un peu simplet des *Inestimables*. Et Rabelais lui-même, après deux chapitres curieusement linguistiques, ne donne-t-il pas justement à la merveilleuse subtilité de Pantagruel l'occasion de s'exercer dans la controverse sur «les plus fors doubtés qui fussent en toutes sciences», avant de la manifester dans l'admirable verdict qui met fin à l'affaire Humesne contre Baisecul ?

\*

\*

\*

Il va de soi que cette hypothèse peut être utilisée par les celtomanes : envisagé comme virtuose du langage, Gargantua se révèle plus que jamais avatar authentique de l'Hercule Gaulois. Mais après tout, pourquoi ne pas jouer le jeu ?

X. Ravier vient de consacrer au récit mythologique bigourdan un



grand bel ouvrage. On sait que pour les folkloristes, Gargantua est à peu près inconnu dans les Pyrénées centrales et occidentales, où le relaient Samson et Roland ; ce dernier surtout, on s'attendrait à le voir apparaître dans le folklore de Gèdre, village d'où l'on jouit d'une fort belle vue sur la fameuse Brèche. Or, le corpus rassemblé par X. Ravier ne souffle mot de Roland : ne serait-ce pas parce que sa fonction est déjà assumée localement par Mulat-Barbe, lequel se révèle à plusieurs égards un très passable Gargantua ? Certains détails mettaient déjà la puce à l'oreille : Mulat-Barbe, comme tel Gargantua traditionnel, est un Faucheur Prodigieux ; lui aussi est capable de laisser son empreinte dans le roc ; il a probablement partie liée aux mégalithes, ayant jadis eu une grosse pierre tombale. Mais surtout paraît révélateur le nom du théâtre de ses ultimes exploits : *Gargantan*, toponyme apparemment unique dans toute la vallée de Barèges ! La rencontre est déjà troublante ; mais lorsqu'on superpose le Gargantua d'H. Dontenville et le Mulat-Barbe gédrois (ou son équivalent fonctionnel de Lesponne, Millaris), les coïncidences s'accumulent de manière hallucinante : Gargantua est symbole de goinfreterie, et Mulat-Barbe est un génie nourricier ; H. Gaidoz avait souligné la succession royale des Celtes Bélénos et Gurgunt, et X. Ravier est amené à voir un Bélénos à l'origine du Mont Béliou, si intimement lié au mythe de Millaris ; le s. Gorgon grâce auquel l'Eglise tenta jadis de récupérer Gargantua est un faiseur de pluie, et Millaris aussi ; parfois Gargantua a la tête coupée et clouée et c'est aussi ce qui peut arriver à Mulat-Barbe ou à son équivalent aranais, le Géant de Garos ; enfin l'une des belles découvertes d'H. Fromage est d'avoir mis au jour dans le légendaire gargantuin la présence d'une sorte de palimpseste roussellien, grâce aux syllabes obsédantes *Moul* - et *Borb* - : elles se retrouvent très ostensiblement dans le nom même de Mulat-Barbe ! ... Ajoutons que le Merlin des chroniques gargantuines forge ses géants en haut d'une montagne avec des os de baleine, trois éléments qui évoquent irrésistiblement le Serpent d'Izaby - autre mythe bigourdan -, à propos duquel on se souviendra que Gargantua est parfois sautomorphe. Notons par ailleurs que le géant pré-rabelaisien ne boit guère que de l'eau et que Millaris ignore le vin ; que ce même Millaris se déplaçait toujours à cheval - et l'on sait l'importance de la Grand Jument gargantuine. Il n'est pas jusqu'au mythe de la première neige enfin, si étroitement caractéristique des Pyrénées, qui ne trouve son écho dans telle légende recueillie par P. Sébillot, où un crachat de Gargantua sert de succédané à la neige !

Or, X. Ravier, soit qu'il ignore les travaux de la *Société de Mythologie Française*, soit qu'il refuse d'en tenir compte, ne souffle mot de cet impressionnant amas de remarquables coïncidences. Par contre, il s'est attaché à démontrer, avec un grand luxe de détail, la parfaite concordance basco-bigourdane à propos du mythe de Mulat-Barbe, bien commun des populations pyrénéennes avant la romanisation. On en conclura, car

il faut être conséquent, que les Basques sont d'incontestables Gaulois ; ou, mieux encore : que tout est dans tout, et réciproquement. Le propre d'une idée fixe n'est-il pas de trouver partout des justifications ?

\*

\*

\*

De quelque point qu'on l'envisage, la celtité de Gargantua soulève donc de sérieux obstacles, littéraires, linguistiques, ethnographiques. Mais nous ne nous dissimulons pas que conclure ainsi, ce sera (suivant le point de vue du lecteur) enfoncer une porte ouverte ou prêcher dans le désert. La celtité de Gargantua, mais aussi, à ce qu'il semble en plusieurs occasions, sa non celtité, sont bien moins affaire de raison qu'articles de foi. Une conviction ne s'étaie pas plus qu'elle ne s'entame par des arguments, et dans le heurt d'intuitions passionnées dont Gargantua est l'enjeu, notre modeste et pesant effort de réflexion fera aisément figure de péché.

Au demeurant, est-il en définitive si important de pouvoir se prononcer sur la vérité ou la fausseté du Gargantua celtique ? On en doute ; l'arbre ne doit pas cacher la forêt, ni la quête d'une hypothétique vérité faire négliger la vision de Gargantua que propose la *Société de Mythologie Française* : vision ni plus, ni moins intéressante que celle d'un A. Lefranc, par exemple, et qui désormais, au même titre que cette dernière et que toutes les autres, fait partie du mythe de Gargantua. Lequel, pour notre joie, ne cesse de s'enrichir. Métamythiquement parlant, la prolifération du sens est signe de vie et preuve de santé.

BIBLIOGRAPHIE

- 111 DAUZAT, A., c. - r. d'H. DONTENVILLE, *La mythologie française*, p. 144 de la  
112 *Revue internationale d'Onomastique* 1-2, 1949. DONTENVILLE H., *La France my-*  
113 *thologique*, P., 1966. DUBOST, F., «L'emploi du mot géant dans les Chansons de  
114 Gestes», pp. 299-313 des *Mélanges C. Camproux*, 1, Montpellier, 1978. *Farce de*  
115 *Maistre Mimin et de Richard le Pelé*, pp. 176-188 d'A. de MONTAIGLON (Ed.), *An-*  
116 *cien théâtre français*, 2, P., 1854. FOURNIER, P. - F., «Gargantua, essai d'étymolo-
- 117 gie», pp. 25-47 de la *Revue internationale d'Onomastique* 1, 1968. FRANCON, M.  
118 (Ed.), *Le Vroy Gargantua*, P., 1949. GIRAULT, F., *La grande et merveilleuse vie du*  
119 *trespouissant et redoubte roy de Gargantua*, fac simile p.p. Seymour de Ricci dans  
120 la *Revue des études rabelaisiennes* 1909. *Les grandes et inestimables cronicques du*  
121 *grant & enorme geant Gargantua*, fac simile p. p. Seymour de Ricci dans la *Revue des*  
122 *études rabelaisiennes*, 1910. GUIETTE, R., «Li conte de Bretagne sont si vain et
- 123 plaisant», pp. 1-12 de la *Romania* 1, 1967. LEFRANC, A., *Introduction aux Oeuvres*  
124 *de Rabelais*, 1, P. 1913. RAVIER, X., *Le récit mythologique dans les Pyrénées bi-*  
125 *gourdanes, essai d'ethnolinguistique*, thèse dactylographiée, Toulouse 1979. RON-
- 126 JAT, J., *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, 1930  
127 ssq. . SEBILLOT, P., *Gargantua dans les traditions populaires*, P., 1883.

## NOTES

1. Si les *Chepueulz de plastre* de Gargantua nous restent obscurs, sa catabase peut être rapprochée de la thématique de Jean de l'Ours, personnage folklorique qui semble avoir parfois interféré avec lui ; Pantagruel lui-même ne naît-il pas « tout velu comme un ours » ?
2. Militerait assez en faveur de l'antériorité de la *Grande et merveilleuse vie* (outre son côté « résumé de légendes populaires »), sa totale indépendance de la tradition merlinienne, indépendance que F. Girault s'empressera d'abandonner dans les *Admirables*. N'aurait-il pas aussi sauté sur l'occasion si, lorsqu'il rédigea la *Grande et merveilleuse vie*, il avait connu les *Inestimables* ?
3. Controverse importante en ce qu'elle trahit un débat littéraire sur le personnage. Le premier Gargantua que nous pouvons saisir est encore mal dégagé d'associations d'idées folkloriques, qui assimilent parfois ce gros mangeur à un Ogre : c'est ainsi que le Gargantua de la *Grande et merveilleuse vie* est encore friand de chair humaine.
4. A pu jouer aussi dans cet apparemment le désir de désamorcer grâce aux si plaisants contes de Bretagne, le malaise que des lecteurs pouvaient encore éprouver à l'égard de géants : selon F. Dubost, à l'idée de leur grande taille, s'associait le plus souvent celle d'une difformité morale propre à éveiller la crainte. On trouve sans doute un dernier écho de cette vieille association chez les conteurs folkloriques : plusieurs précisent que « Gargantua n'était pas méchant » - on comprendra : « bien qu'il fût un géant ».

### CHRONIQUE

— Pour inaugurer sa nouvelle formule (deux livraisons par an, impression nouvelle, chronique bibliographique...), VIA DOMITIA a le plaisir d'offrir à ses lecteurs, en avant-première, un chapitre entier extrait de la brillante thèse que notre excellent collaborateur Xavier Ravier vient de consacrer au *Récit mythologique dans les Pyrénées bigourdanes*. Il s'agit là d'un ouvrage tout à fait novateur - on le constatera à lire l'extrait ci-après -, tant dans sa méthodologie que dans son apport à la connaissance des langues et des cultures pyrénéennes, et qui est appelé à un grand retentissement - notamment à propos de la problématique euzkaro-gasconne.

— On nous signale diverses omissions à la bibliographie de Jean Séguy, que nous avons tenté de dresser au premier volume de l'*Homage* dédié au regretté fondateur de VIA DOMITIA :

(1932) Los corses de vacansas de Ripoll, GS pp. 479-499.

(1934) Lenga occitana e lenga catalana, *Altaden, setmanari del Ripolles*, no 22.

(1945) Libres novels : II libres pedagogics, GS XVI, pp. 234-236.

(1954) (Avec Th. Lalanne) Labastide-Clairence colonie de Rabastens-de-Bigorre, *Vox Romanica* XIV-1.

(1955) Lettre sur les prétendus vestiges arabes dans l'onomastique occitane, dans L. et L. Gary, Pointis-Inard et les Invasions Arabes, pp. 98-99 de la *Revue de Comminges*, 2.

(1957) Les enquêtes ethnographiques de l'Atlas linguistique de la Gascogne, (résumé de conférence), *Arts et traditions populaires*, 2-3-4, pp. 340-341.

(1963) Remarques, aux pp. 95-96 des *Anciens textes romans non littéraires*.

(Appendice) , a) Des notes préparatoires à l'étude sur les formulettes d'envol de la coccinelle ont été retrouvées par X. Ravier : on en trouvera les données pp. 302 ssq. de son *Récit mythologique dans les Pyrénées bigourdanes*, *Essai d'ethnolinguistique*.

## LIVRES

Desmond B. GALLACHER, *Les chartes de La Salvetat-Mondragon, textes albigeois du XIII<sup>ème</sup> siècle*, Montpellier (Centre d'études occitanes de l'Université Paul Valéry), 1978, 461 pages.

Le recueil de M. Desmond B. Gallacher, qui fait connaître 50 nouvelles chartes du XIII<sup>ème</sup> siècle, rédigées en ancien provençal, constitue une importante contribution au futur CORPUS CARTARUM OCCITANIAE, c'est-à-dire à la publication exhaustive de tous les documents originaux en langue d'oc qui dorment encore, très nombreux, dans diverses archives, notamment dans le très riche Fonds de Malte toulousain.

Suivant l'exemple de Clovis Brunel, qui, le premier, ouvrit la voie susceptible de mener à une étude vraiment scientifique de cette langue à partir de textes non remaniés, bien localisés et datés avec autant de précision que possible, l' A. a édité un ensemble de chartes concernant toutes le monastère de St-Pierre de La Salvetat (commune de Mondragon, Tarn) et s'échelonnant dans le temps entre l'an 1204 et l'an 1300.

L'édition proprement dite des chartes accompagnées de leur traduction en français est suivie d'un long commentaire phonologique et morphologique (pp. 239-378) ainsi que d'un Index onomastique et d'un Glossaire.

Mes remarques critiques se limiteront à l'étroit domaine qui m'est devenu à la longue quelque peu familier, à savoir d'une part la transcription et la traduction des textes de cette époque, d'autre part les identifications toponymiques et les implications tant historiques qu'archéologiques qu'entraînent ces localisations. Toutefois je traiterai aussi d'un point particulier de phonétique historique.

Ces remarques, malgré leur apparence négative, permettront, par les problèmes mêmes qu'elles posent, de contribuer à une étude plus approfondie de ces textes que l' A. a eu l'immense mérite de mettre au jour.

Voici donc, en termes brefs, la liste des inexactitudes, des erreurs ou des obscurités que j'ai cru pouvoir relever dans l'ouvrage de M. Gallacher: dans les références, la pagination est suivie du numéro de la pièce et de l'indication de la ligne du manuscrit.

### 1) LECTURE ET TRANSCRIPTION

#### a) noms communs

- «enai» (45, 12, 9) : sans doute faut lire *ensi* (*e tot ensi o meillz sobre dig es*) ; cf. PL, *ensins*.

- «enderer» (47, 13, 9) : ou *enderier* ? Cf. infra par. 4 ce qui con-

cerne l'évolution -ARIU > -ier qui semble accomplie ici dès 1204 (43, 11, 9 : Gui de Padiers).

- «archipresberi» (73, 21, 68) : lire *archipresbiteri*.

- «seguelat» (157, 41, 35) : lire *seguelar*.

- «l'asenhi» (173, 43, 29) : lire *la senhi*.

- «salvalidas» (189, 55, 9-10) : je pense qu'il faut lire *sebellidas*, d'autant plus que le sens du mot, à en juger par le contexte, est fort clair : cf. *infra* par. 2, a.

#### b) noms de personnes

- «Siger», «Veger» (51, 14, 3-4) : lire *Siguiet, Veguiet* ; cf. *infra*, par. 4.

- «Sabater» (63, 18, 32) : lire *Sabatier*.

- «passarels» (155, 4, 19) : lire *Passarels*.

- «Ihorda» (173, 43, 19) : lire *Jhorda*.

- «R. de Proclanher» (189, 55, 4 et 8) : lire *R. de Polanh* cf. *infra* par. 1, c.

- «donat» (195, 57, 7) : lire *Donat*.

#### c) noms de lieux

- «Bousazo» (63, 18, 32) : lire *Boisazo* ; cf. *infra* par. 3.

- «Buxodonc» (73, 21, 68) : lire *Buxodone*.

- «castlar» (79, 22, 7) : lire *Castlar*.

- «dels prats» (105, 24e, 5) : lire *dels Pratz*.

- «bordaria longa» (169, 42, 8) : lire *Bordaria Longa*.

- «Florentag» (173, 43, 25) : lire *Florentin*.

- «caslar» (180, 50, 3) : lire *Caslar*.

- «Fenolber» (189, 55, 4) : lire *Fenollet*, comme l'indique le contexte (*arquidiague de Fenollet ela gleisa de Narbona*). Le nom de cet archidiacre est *R. de Polanh* comme je l'ai proposé plus haut (par. 1, b), étant donné qu'en 1310 le titulaire de ce poste s'appelait sous une forme latinisée *R. de Polhano* (renseignement fourni par M. le Directeur des Services d'Archives de l'Aude).

- «Palaiac» (193, 56, 1) : lire *Palajac*.

## 2) TRADUCTION DES NOMS COMMUNS ET FRANCISA- TION DES NOMS PROPRES.

### a) noms communs

— *trachas, trair* (71, 21, 32) : plutôt que «(terres) déjà traitée ou devant être traitées», je proposerais *cultivées ou à cultiver* (cf. Levy SW, sens n° 29 : *Land behauen*).

— *galhatgue / guallatgue* (51, 14, 3 et 143, 39, 3). Ce mot qui n'était pas encore attesté et dont voici le contexte (*la bordaria d'a la Rigaudia e. l albre e. l guallatgue e. l caciü e las maios ... e. l albre e. l galhatgue e las maihos*) est traduit au Glossaire «droit de pâturage». Il est assimilé à *gazalhage* «droit de donner des animaux en gasaille», dont il serait le doublet, après chute du -z- (*gazallage* > *gallage*). S'il est vrai que les graphies *guallatgue* et *galhatgue* correspondent à une prononciation [gal' atjé], je pense que l'origine et le sens du mot sont tout autres. En effet le contexte est à rapprocher de la charte rouergate ACLP 222, 13 où il est question de bois *ad aleinnament et a bastir*, c'est-à-dire de «bois de chauffage et de bois d'œuvre». De plus, le mot me semble apparenté à *gailloust, gaillousto* «taillis», relevé par l'abbé Vayssier (DPFAv), mot que l'on retrouve dans de nombreux toponymes aveyronnais : cf. *La Gaillouste*, lieu-dit de La Bastide-Pradines où il y a un bois taillis. Il s'agirait donc d'un ancien \*GALLEATICUM, formé sur le mot gaulois \**galla* «excroissance», «pousse», qui est lui-même à l'origine de l'adjectif *gail-lard*. Dans les deux chartes de La Salvetat-Mondragon le sens serait «bois à brûler», par opposition à «bois de construction» (*albre*).

— *caciü ou cassiu (ibidem)* : plutôt que «droit de chasse», *enclos de chasse*.

— *sol* (51, 14, 3 ; 143, 39, 3) : plutôt que «sol», *aire-sol*, c'est-à-dire *aire à dépiquer*, sens bien connu dans le département du Tarn. C'est ainsi que la place centrale du village de St-Benoît de Carmaux s'appelle *Lou Sor*, variante dialectale de *Lou Sol*, au sens indiqué.

— «*trachas*», «*traïr*» (71, 21, 32), corrigés en *frachas, fraïr*, au sens de *défrichées, défricher*. Le contexte (*terras... hermas e condrechas, frachas e a fraïr, boscs e bartas*) indique que la traduction proposée («*terres... tant incultes que cultivées, déjà traitées ou à traiter, y compris bois et buissons*») n'est pas entièrement satisfaisante. Suivant ma lecture *frachas* (< FRACTAS) et *fraïr* (< \*FRAGIRE, variante de FRANGERE) seraient apparentées au substantif *frochibo* «jachère» (ainsi noté par l'abbé Vayssié, DPFAv) qui vient de \*FRACTIVA (TERRA) et que l'on rencontre souvent dans les cadastres de l'Aveyron et de la Lozère.

— *palas* (112, 30, 11) : plutôt que «*pelles*», *vannes*.

— *toron* (147, 40a, 5) : plutôt que «*tertre*», je pense qu'il s'agit bien ici, malgré l'avis contraire de l'A. appuyé par M. E. Nègre, d'une *source*. Je reviendrais dans un autre travail sur ce problème qui exigerait, pour être convenablement traité, de trop longs développements.

— *boda* (173, 43, 19). Le contexte (*Bertranda ma boda filla de'n Jhorda mo fill*) indique non seulement qu'il ne s'agit pas d'une erreur de scribe (*boda* pour \**bona* : «*Bertrande ma bonne fille*»), mais encore que



*boda* signifie ici non pas «nièce» (seul sens relevé par PL) mais *petite-fille* : ce double sens étant attesté pour *bot* «neveu» ou «petit-fils» (PL).

— «*salvallidas*» (189, 55, 9-10), corrigé en *sebellidas*, ne signifie pas «*acolytes*» (p. 191) ou «*religieuses postulantes*» (p. 450). En réalité les deux personnes en question sont déjà mortes et ont été ensevelies dans l'église du couvent (*que so ambas sebellidas ela gleia del dig mostier*).

— *venir sobre lor sepultura* (189, 55, 12-13) ne signifie pas «assister à leur enterrement» mais *venir sur leur tombe*. Cet hommage se répète tous les ans (*una vetz cadans*).

— *clusel* (221, 58eII, 8). Le mot est cité dans le contexte suivant : *et aretenem lo clusel de la font e. l caciu e nostra ma*. Plutôt que «nous gardons à l'usage de nous-mêmes le souterrain qui conduit à la fontaine ainsi que les droits de chasse», je préférerais «nous nous réservons l'usage du souterrain qui est près de la fontaine et de l'enclos de chasse». Ce texte de l'an 1299 est très important du point de vue archéologique car il précise la durée d'utilisation et la destination de ces souterrains fermés qui sont des *resserres* à provisions et non des lieux de refuge. Le fait qu'ils sont ainsi ouvertement mentionnés dans un acte public indique qu'ils sont simplement des *greniers isothermiques souterrains* et non des ouvrages militaires ou des lieux clandestins de réunion. Dans le cas précis nous apprenons que le monastère de La Salvetat avait son *clusel* et tenait à le conserver à sa disposition.

#### b) noms de personnes

Plutôt que «*Caudieira*» et «*Ramonde*» (p. 63) ou «*Gailarde*» (p. 187), mieux vaudrait employer des noms entièrement francisés, tels que *Caudière*, *Raymonde*, *Gaillarde*.

#### c) noms de lieux

De même, plutôt que «*Verduça*» (p. 46), «*Masco*» (p. 48), «*Lenco*» (p. 105), «*La Martinia*» (p. 161), «*Vintro*» (p. 167): «*Lautars*» (p. 173), «*La Bastida*» (p. 176), il serait préférable de donner la forme normale, en français, de ces toponymes connus : *Verdusse*, *Mascou*, *Lencou*, *La Martinié*, *Vintrou*, *Lautard*, *La Bastide*.

D'autre part, le terme *lieu-dit* devrait être réservé aux lieux non habités ou plus exactement aux parcelles cadastrales non bâties. Il est vrai que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, organisme officiel de l'Etat Français, donne le mauvais exemple en employant le mot dans l'acception adoptée par l'A.

### 3) IDENTIFICATIONS TOPONYMIQUES

– *cuc* (54, 15, 1, 4, 14). Il s'agit de *Cuq* lès *Vielmur*.

– *Cervias* (54, 15, 3, 4). Ce n'est pas «*Cervias*» nom de lieu inconnu, mais *Serviès* (canton de *Vielmur*). Cette identification est intéressante car elle permet de jalonner le tracé de la *careira Salinarenca*, qui passe, comme l'indique le texte, près de l'église de *Serviès* : cf. *infra* par. 5.

– «*Bousazo*» (63, 18, 32), corrigé en *Boissazo*. C'est *Boissezon* (canton de *Mazamet*). Les formes les plus anciennes, attestées dans ACLP sont *Boissado* et *Boissazo*, formes qui justifient la correction proposée.

– «*Boxodonc*» (76, 21, 68), corrigé en *Buxodone*. C'est la forme latinisée du toponyme précédent.

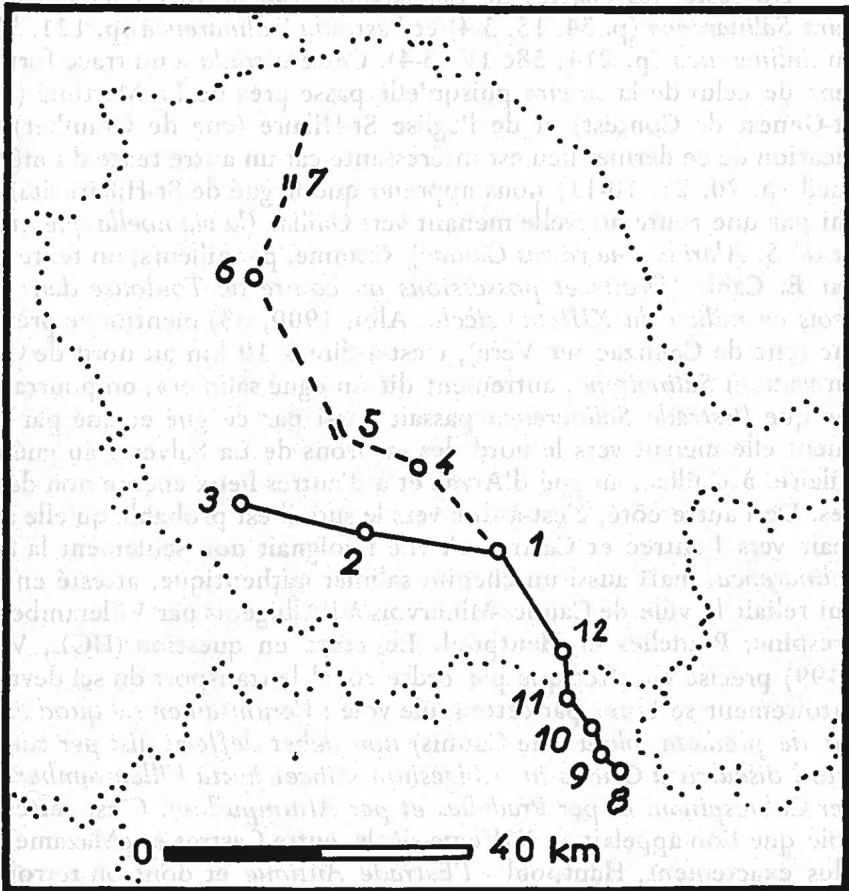
Avant d'aborder un exemple des implications historiques et archéologiques que peut entraîner une identification toponymique précise, il est utile de revenir sur un point de phonétique historique qui n'est pas traité dans les commentaires de l'A.

### 4) TRAITEMENT DE –ARIU

Comme je l'ai déjà remarqué plus haut, l'évolution phonétique de –ARIU > –*er* > –*ier* était parvenue à son stade ultime dès le début du XIII<sup>ème</sup> siècle : cf. la pièce 11, la plus ancienne du recueil, datée de 1204 où l'on rencontre la forme *Padiers*. Si *enderer* (pièce 47, 9) n'est pas une erreur de lecture, cette forme constitue en 1242 un archaïsme. De toute manière, dans la pièce 51, datée de 1254, la forme *Columbier* interdit de développer en –*er* les abréviations finales de *Sigier* et *Vegier*. Dans mon étude sur trois chartes de La Bastide-Pradines - citée à la page 393 - on trouvera des exemples de l'Albigeois (ACLP 342 et 345) où cette évolution est déjà réalisée en l'an 1200 : *Deimier*, *acordier*, *Berenguier*, *Noquier*, *Sabatier*.

### 5) LES CHEMINS SALINIERS DU TARN

L'identification toponymique de *Cuc* et de *Cervias* (cf. *supra* par.3) permet de préciser le tracé, en 1254, de la *careira Salinarenca* qui passait par *Serviès* et qui reliait vraisemblablement dès cette date *Lavaur* à *Castres*, ainsi que l'indique explicitement un texte de 1328, publié par E.-A. Rossignol (*Monographie des communes du canton de Lautrec*, Toulouse, 1883, 236) : *iter Salinayrencum per quod itur de Vauro versus Castras*. En tout cas, elle ne coïncidait pas avec la RN 631 entre *Réalmon* et *Graulhet* (p. 397).



**Les chemins saliniers du Tarn  
au XIIème siècle**

- 1 : Castres ; 2 : Serviès ; 3 : Lavour ; 4 : La Martinié ; 5 : gué de St-Hilaire ;**
- 6 : Gaillac ; 7 : gué d'Arzac ; 8 : Caunes ; 9 : Villersambert ; 10 : Cabrespine ;**
- 11 : Pradelles ; 12 : Hautpoul.**

Du reste, les chartes de La Salvetat font la différence entre la *careira Salinarenca* (p. 54, 15, 3-4) et l'*estrada Sallinarenca* (p. 121, 31, 24) ou *Salinarenca* (p. 214, 58c IV, 3-4). Cette *estrada* a un tracé fort différent de celui de la *careira* puisqu'elle passe près de La Martinié (cne de St-Genest de Contest) et de l'église St-Hilaire (cne de Graulhet). L'indication de ce dernier lieu est intéressante car un autre texte du même recueil (p. 70, 21, 10-11) nous apprend que le gué de St-Hilaire était franchi par une route nouvelle menant vers Gaillac (*la via noella que mou del ga de S. Alari e. s ne va vas Gaillac*). Comme, par ailleurs, un texte publié par E. Cabié (*Droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du XIIIème siècle*, Albi, 1900, 63) mentionne près d'Arzac (cne de Cahuzac sur Vère), c'est-à-dire à 10 km au nord de Gaillac, un *vadium Salinairenc*, autrement dit un «gué salinier», on pourrait penser que l'*estrada Salinarenca* passait aussi par ce gué et que par conséquent elle menait vers le nord des environs de La Salvetat au gué de St-Hilaire, à Gaillac, au gué d'Arzac et à d'autres lieux encore non déterminés. De l'autre côté, c'est-à-dire vers le sud, il est probable qu'elle se dirigeait vers Lautrec et Castres où elle rejoignait non seulement la *careira Salinarenca*, mais aussi un chemin salinier authentique, attesté en 1262, qui reliait la ville de Caunes-Minervois à l'Albigeois par Villarambert, Cabrespine, Pradelles et Hautpoul. Le texte en question (HGL, VIII, c. 1499) précise en effet que par ordre royal le transport du sel devra obligatoirement se faire par cette seule voie : *Verumtamen sal quod extrahitur de predicta salina (de Caunis) non debet defferri nisi per caminum quod discurrit a Caunis in Albigesium scilicet juxta Villamrambertum et per Cabrespinam et per Pradellas et per Altumpullum*. C'est cette même voie que l'on appelait au XIVème siècle, entre Castres et «Mazamet» - ou plus exactement, Hautpoul - l'*Estrade Antique* et dont on retrouve un tronçon pavé, connu sous le nom de *Chemin de la Jammarié* entre ce dernier château et le gué de l'Arnette.

Que l'on me permette de glisser ici une remarque d'ordre personnel car elle débouche sur l'établissement d'un fait historique important. L'A. écrit en effet dans son Avant-Propos, à la page VIII : «Nous tenons à préciser que M. Soutou se propose de publier dans un proche avenir une étude philologique et explicative de la totalité des chartes de La Salvetat». En réalité, mis à part une note sur le vocabulaire technique des moulins à eau en ancien provençal (d'après des chartes originales de l'Albigeois et du Rouergue), mon seul projet, à l'époque où j'ai rencontré l'A. à Toulouse, était de publier une mise au point sur la datation de l'église St-Pierre de La Salvetat et de souligner l'intérêt primordial qui devrait s'attacher dans le cadre du développement historique de l'art roman, à cet édifice méconnu. Pour la clarté de l'exposé, je consacre à cette question le paragraphe numéroté qui suit.

## 6) DATATION DE L'ÉGLISE DE LA SALVETAT

Comme je l'ai déjà exposé dans une étude publiée dans *Annales du Midi* (1969, 363-365), l'église de La Salvetat date de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle (elle a été consacrée en 1090, *anno MLVII a Passione Christi*) et non pas de 1247, ainsi que le répètent tous les auteurs à la suite d'E. -A. Rossignol, exception faite cependant pour E. Cabié qui écrivait dans *La Revue du Tarn* (VIII, 1890-1891, 265) les lignes suivantes : « A l'époque où M. Rossignol a étudié le monument les documents connus paraissaient permettre de fixer sa construction au XIII<sup>ème</sup> siècle ; mais la fondation de La Salvetat, signalée par l'acte de 1072 « à corriger en 1090 » est, croyons-nous de nature à faire remonter son église à une époque plus reculée ; toutefois, il resterait à s'assurer qu'aucun détail archéologique ne vient contrarier par ses caractères cette nouvelle attribution de date ».

D'où l'intérêt primordial de la série de ses dix chapiteaux, de style archaïque, qui restent enfermés, badigeonnés de plâtre, dans une demeure privée, puisque l'église St-Pierre a été transformée en maison d'habitation. Espérons que la publication de M. Gallacher attirera ainsi indirectement l'attention du public et incitera les autorités compétentes à envisager le nettoyage de ces précieuses sculptures et leur moulage. Je pense que le propriétaire, M. Devals, qui, lors de ma visite, en octobre 1968, m'avait accueilli avec la plus grande cordialité ne s'opposera pas à la restauration de ses chapiteaux.

J'en arrive enfin à l'importance que présentent, à mon avis, pour l'histoire de l'ancien provençal, les observations pertinentes de l'A. en ce qui concerne l'introduction progressive, au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, de formules juridiques de plus en plus pédantes et abstraites dans la langue simple et concrète des chartes du XII<sup>ème</sup> siècle. M. Gallacher remarque en effet fort justement (pp. 403-406) qu'à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle les compilations de Justinien ont été importées d'Italie en France et que des clauses juridiques complexes - dont il donne une liste détaillée - vont être désormais incluses dans les contrats notariés. Il en résulte que les chartes en langue d'oc qui, au XII<sup>ème</sup> siècle, étaient parfaitement comprises par un large public de nobles, de bourgeois et de paysans se trouvent peu à peu surchargées de termes latins hermétiques dont la signification n'est accessible qu'à une minorité de clercs.

Les conséquences de cette transformation radicale s'observent aussi bien dans le Fonds de Malte, conservé à Toulouse, que dans les documents de La Salvetat-Mondragon, conservés à Paris : dès le XIV<sup>ème</sup> siècle la très grande majorité des actes publics est rédigée en latin. A La Salvetat la répartition des textes en langue d'oc est la suivante : 7 pour le XII<sup>ème</sup> siècle, 50 pour le XIII<sup>ème</sup>, 14 pour le XIV<sup>ème</sup> (la charte provençale la plus récente étant de 1380), et il faudra attendre l'an 1559 pour

rencontrer un acte rédigé en français : entre temps, pendant plus d'un siècle et demi, le latin règne sans partage. Dans le Fonds de Malte les chartes provençales du XIV<sup>ème</sup> siècle sont encore plus rares : par exemple dans la layette 11 de la commanderie des Templiers de Ste-Eulalie de Larzac le nombre des chartes en langue d'oc est de 12 pour la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, de 22 pour la seconde moitié et de 0 pour tout le XIV<sup>e</sup> siècle.

Comme dans les régions considérées (Albigeois et Rouergue), l'emploi du latin s'était maintenu en partie pendant le XII<sup>ème</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, il n'est pas étonnant que cette langue qui, par le biais de formules juridiques toujours plus nombreuses, avait envahi les chartes rédigées en langue locale, soit redevenue le mode d'expression privilégié et presque exclusif des chancelleries.

Il semble donc que la disparition de l'ancien provençal ne soit pas due à des causes externes, telle que la conquête du Languedoc par le roi de France, mais tout simplement à des causes internes : la langue d'oc a été la victime du pédantisme de ses juristes qui se sont peu à peu coupés de leur milieu linguistique naturel. Quant à l'introduction du français dans les chartes, elle ne se fera, dans les mêmes régions, que trois siècles plus tard, au XVII<sup>ème</sup> siècle, époque où commence vraiment la francisation du Languedoc. Entre temps le latin règnera sans partage et les chartes, toujours plus verbeuses, deviendront de véritables grimoires. Elles resteront alors fermées à leurs anciens usagers dont le langage désormais privé de toute expression écrite, se transformera en dialecte de tradition orale, maintenant ainsi jusqu'à la guerre de 1940 les traits essentiels de son visage du XIII<sup>ème</sup> siècle, capté dans le miroir des chartes, et conservant intact, jusqu'au désastreux cadastre du XX<sup>ème</sup> siècle, un précieux héritage toponymique.

*André SOUTOU*

L'ÉGLISE DE LA SALVETAT-MONDRAGON



1. Le chevet, vu du sud-est

2. Chapiteau à décor non historié





3. La Sirène impudique. La Sirène de La Salvetat, qui est pourvue de deux cuisses et qui montre franchement son sexe, est d'un type archaïque qui sera bientôt modifié au cours de la période romane. C'est ainsi qu'à Elne une sirène, également bicaudée, est munie d'une jupette cachant le plus redoutable de ses charmes. Plus tard encore, le type évoluera jusqu'à la sirène à simple queue de poisson, dont la féminité cesse au niveau de la taille.



4. Tête d'animal



Nicole CASTAN

## LES CRIMINELS DE LANGUEDOC

*Les exigences d'ordre et les voies du ressentiment  
dans une société pré-révolutionnaire (1750-1790)*

Préface de Pierre CHAUNU



En souscription au prix de 77 F franco  
(Le volume sera vendu ensuite 112 F)

par chèque de virement postal (trois volets)  
établi au nom de l'Association des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, CCP 2498-45 M Toulouse



par chèque bancaire établi au nom de l'Association des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 56, rue du Taur 31000 Toulouse



# via domitia

23

1980 - n°1

## SOMMAIRE

- Xavier RAVIER, Mythologie bigourdane et mythologie basque . . . . . - 1 -
- Jean-Claude DINGUIRARD, Pour une ethno-phonologie : le cas du  
*h* gascon . . . . . - 41 -
- André SOUTOU, Le nom de lieu *Sailant / Sailhens / Sallent* «cascade»  
et l'aire paléo-provençale . . . . . - 55 -
- Arno KRISPIN, La gasconité de Pey de Garros et le gascon lectourois . . - 67 -
- Jean-Claude DINGUIRARD, Gargantua entre les Celtes et Lefranc. . . . . - 77 -
- Chronique* . . . . . - 89 -
- C-R. : Desmond B. GALLACHER, *Les chartes de La Salveta-  
Mondragon* ( A. SOUTOU ) . . . . . - 90 -